

MONTRÉAL 'VILLE-MONDE'

Manuel Meune, Juan C. Godenzzi et Daphné Morin (éds.)

Section d'études hispaniques
Département de littératures et de langues du monde
Université de Montréal

*La multiformité
linguistique vue
par des locutrices
et locuteurs*



Collection *Cahiers de recherche*

Montréal, 'ville-monde' : la multiformité linguistique vue par des locutrices et locuteurs

© 2021

Section d'études hispaniques

Département de littératures et de langues du monde

Université de Montréal

ISBN : 978-2-9820254

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2021.

❖ TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	4
INTRODUCTION	5
Montréal, le monde et les langues : réflexions sur le tropisme linguistique <i>Juan C. Godenzzi</i>	
CHAPITRE 1	13
L'espace linguistique montréalais : de la représentation des langues dans les atlas canadiens aux cartes mentales individuelles <i>Manuel Meune</i>	
CHAPITRE 2	43
Comment résoudre le problème de la communication en contexte de diversité linguistique? Points de vue de locutrices et locuteurs à Montréal <i>Daphné Morin</i>	
CHAPITRE 3	67
De l'île à la planète : le discours sur le plurilinguisme chez quelques Montréalais.es francotropes <i>Manuel Meune et Nicolas Groulx</i>	
CHAPITRE 4	91
Montréal, 'ville-monde' racontée en anglais <i>Daphné Morin</i>	

❖ REMERCIEMENTS

Les chercheurs responsables du projet *Montréal, 'ville-monde'* sont Juan C. Godenzzi et Manuel Meune. Ils sont, avec Daphné Morin, les éditeurs du présent volume.

Les entretiens et les transcriptions ont été réalisés en 2018 et 2019, principalement par Éveline Laurent et Boris Romero, mais aussi par quelques autres étudiantes et étudiants de l'Université de Montréal.

En 2020 et 2021, Daphné Morin et Nicolas Groulx ont contribué à l'analyse des données et à la diffusion des résultats.

Remerciements généraux

Nous souhaitons remercier ici le CELCP (Centre de recherche des études littéraires et culturelles sur la planétarité, Université de Montréal) pour le financement du projet. Nous sommes reconnaissants envers Simon Harel et Heike Harting, codirecteurs du centre, pour leur appui.

Enfin, les contributrice et contributeurs de ce volume remercient chaleureusement les 27 participantes et participants qui ont eu la générosité de partager leurs points de vue sur la question – parfois délicate – de la dynamique des langues à Montréal. Leurs réflexions sont le cœur de cette première publication.

Chapitre 2

L'autrice aimerait remercier les professeurs Manuel Meune, Enrique Pato et Patricia Lamarre, ainsi que Guillaume Beauchamp, pour leur lecture critique et leurs précieux conseils, de même que Margot Olivera pour son aide à la traduction des extraits du corpus.

La rédaction de ce chapitre aurait été impossible sans le travail et les entrevues menés à bien par la cohorte 2018 du cours *ESP 3550 – L'espagnol d'Amérique* de l'Université de Montréal, à savoir : Christina Beaudry-Cárdenas, Kalinka Desmarais, Andreina Díaz Zambrano, Yudelkis Domínguez Medina, José Luis Fuentes Flores, Philippe Gagnon, Stephanie Hadrill, Maude Jalbert, María Pons Mora, Jorge Sepúlveda, Addis Tajdivand-Echevarria et Sarah Vives R.

Enfin, un merci sincère et ressenti au professeur Juan C. Godenzzi pour son appui, sa confiance, ses recommandations et ses encouragements continus, sans lesquels ce texte n'aurait pas vu le jour.

Chapitre 3

Les entretiens en français ont été menés par Éveline Laurent, alors étudiante à la maîtrise en études allemandes. C'est également elle qui en a fait la transcription, et les deux auteurs tiennent à la remercier chaleureusement pour son professionnalisme.

❖ INTRODUCTION

Montréal, le monde et les langues : réflexions sur le tropisme linguistique

Juan C. Godenzzi

Le terme ‘monde’ peut évoquer ‘un grand nombre de personnes’ (il y a du monde!), mais aussi, plus généralement, la planète (où va le monde ?!). Dans les deux cas, ce sont les aspects liés à la ‘multiplicité’, l’‘hétérogénéité’ et la ‘mobilité’ qui ressortent. Les communautés humaines, tout comme la planète, sont multiformes; elles ne cessent jamais de se transformer, de se mouvoir – ou de tourner. En ce sens, toute ville est un monde, puisqu’elle rassemble une foule bigarrée et mouvante, en même temps qu’elle constitue un réseau local qui s’insère dans un réseau plus vaste tissé à l’échelle planétaire. Montréal en est une belle illustration : cette ville accueille une multitude d’habitant.e.s relié.e.s au monde par une pluralité de provenances migratoires et de liens culturels.

Le terme ‘langues’ peut désigner des entités fixes, bien délimitées et standardisées, mais aussi tout un continuum de manières de parler plus ou moins différenciées qui se déploie sous forme de variation, de mélange ou d’altérence de langues. Il arrive ainsi qu’on prenne conscience – parfois tardivement – que loin de parler constamment d’une seule manière, on est multidialectal, plurilingue, voire translingue. Encore une fois, Montréal en est un exemple parfait : cette métropole est le lieu par excellence où s’affrontent deux visions sur les langues officielles canadiennes, mais aussi un espace où toutes les langues et tous les dialectes qui cohabitent ne cessent de se transformer et d’être soumis à un véritable brassage.

C’est à la croisée de ces deux types de considérations – le rapport au monde et le rapport au langage – que doit être situé le projet pilote *Montréal, ‘ville-monde’ : la multiformité linguistique vue par des locutrices et locuteurs*¹, dont quelques résultats font l’objet de cette publication. Il visait à connaître, par le biais d’entretiens, la manière dont les locutrices et locuteurs expriment leur expérience de la diversité linguistique, telle qu’elle leur apparaît dans leur environnement actuel, montréalais, mais aussi, lorsqu’il s’agit de personnes nées à l’extérieur du Canada, à partir de types de plurilinguisme qu’ils ont pu connaître ailleurs. L’objectif est ainsi d’observer comment ils évaluent leur expérience présente ou passée de la multiformité linguistique, et sous quelle forme ils arrivent à l’exprimer dans leurs discours.

¹ Nous soulignons le travail de tous ceux et celles qui ont contribué au projet dans la section *Remerciements*, au début de ce volume.

Comme toutes les grandes villes contemporaines, Montréal est un espace composite où se côtoient le local et le global, où les traditions et les identités linguistiques construites au fil des siècles par les francophones et les anglophones d'origine européenne évoluent en se mêlant à une multitude d'autres traditions identitaires et linguistiques – anciennes (autochtones) ou plus récentes (migrantes). Cette dynamique particulière, qui relève d'un processus mettant en contact d'innombrables formes langagières, risque de ne pas être appréhendée adéquatement si elle est pensée en termes de catégories rigides ou d'entités distinctes et dénombrables. Car comme le suggère Blommaert (2010), le langage doit être conçu dans son mouvement même (*in motion*) plutôt que comme un objet fixe (*in place*). Il importait donc que notre projet puisse se fonder sur des approches théoriques permettant de décrire cette fluidité des dynamiques langagières, en particulier celles qui existent dans les espaces urbains.

1. Approches théoriques

Trois approches théoriques ont présidé à la conception et à la mise en œuvre du projet. La première relève de la phénoménologie du langage, telle que formulée par Merleau-Ponty. Ce dernier remet en question la séparation dichotomique entre 'langue' et 'parole', ainsi que l'idée que l'expérience de la parole n'a rien à nous enseigner sur l'être du langage. Il souligne que la langue telle que la conçoit le linguiste est tout aussi présente chez chaque locutrice et locuteur, avec les particularités que celui-ci y ajoute. Ceci constitue « une nouvelle conception de l'être du langage, qui est maintenant logique dans la contingence, système orienté, et qui pourtant élabore toujours des hasards, reprise du fortuit dans une totalité qui a un sens, logique incarnée. » (Merleau-Ponty, 1960, p. 142) Cette conception phénoménologique du langage permet d'insérer la langue des linguistes dans la parole des locutrices et locuteurs, mais aussi d'associer la structure de la langue à l'expérience culturelle des citadins.e.s. Le retour au sujet parlant vise ainsi à resituer cette structure de la langue dans l'écosystème qu'est toute activité langagière.

La deuxième approche se concentre sur la dynamique urbaine. Le temps, l'espace et la population urbaine sont mobiles. La mobilité peut être comprise comme un déplacement et un changement de rôle, de fonction ou d'état (Kaufmann 2014; Kaufmann, 2015, p. 51). À la fois résultat et agent de l'urbanisation, la mobilité s'exprime dans les mouvements de population, dans la communication instantanée comme dans la circulation des produits, des images et des informations (Augé, 2009; Lussault, 2007). L'urbanisation ne doit pas être pensée comme une nouvelle sédentarisation, mais plutôt comme un ensemble de nouvelles formes de mobilité (Augé, 2009, p. 21). En effet, les changements de lieu ou de statut affectent les pratiques, les représentations et les répertoires linguistiques des acteurs (Van den Avenne, 2005; Kerswill et Williams, 2000; Ploog et Reich, 2005).

Finalement, la troisième approche a trait à la multiformité linguistique, c'est-à-dire à la prise en considération de la pratique langagière comme processus traversé par la variation, le contact et le changement

linguistiques. Ainsi, pour produire son discours, la locutrice ou le locuteur adopte des techniques formelles appartenant à des traditions langagières qui, tout au long de leur histoire, se sont mélangées et continuent de le faire. Le mécanisme de ‘mélange’ est inhérent à chaque langue ou dialecte (Van Coetsem, 1988 et 2003; Mufwene, 2002). De ce fait, les frontières entre les langues et entre les dialectes d’une même langue sont poreuses et restent floues : le mélange de langues « joue un rôle beaucoup plus important que ce qu’on supposait jusqu’ici. Il n’est pas tant exception que règle » (Schuchardt, 1884, p. 4 ; cité par Nicolăi, 2014, p. 230).

2. Aspects méthodologiques

Des entrevues ont été menées auprès de 27 personnes : 16 femmes et 11 hommes. Parmi eux, 6 sont originaires de Montréal, et 21 sont d’ancien.ne.s immigrant.e.s. Les entretiens se déroulaient dans la langue choisie par les participant.e.s – 9 en français, 6 en anglais et 12 en espagnol. Il s’agissait d’entrevues semi-dirigées concernant la perception qu’ont les participant.e.s de thèmes tels que ceux-ci : les circonstances d’usage de la langue (des langues), la diversité intralinguistique, le contact linguistique, les variations dans les manières de s’exprimer, la discrimination linguistique, le lien entre langue et identité, ou encore l’aménagement linguistique et le lien entre langue et mobilité sociale.

Au-delà de ces questions axées sur le contexte urbain local, les entretiens invitaient les sujets à procéder à un exercice de réflexion dont ils ont sans doute moins l’habitude : l’objectif était alors d’observer les perceptions de la diversité linguistique à l’échelle du monde, qu’il s’agisse de l’‘utilité’ de certaines langues en termes économiques, de la valeur esthétique attribuée à telle langue (ou culture), ou encore des perceptions de l’évolution future de la diversité linguistique: croissance ou baisse du nombre de langues (‘mort des langues’, revitalisation); impact des moyens de communication électroniques sur le maintien ou la disparition de la variation langagière; apparition de nouvelles langues dominantes ou de nouvelles formes linguistiques hybrides; transformation de situations de type diglossique en situation de plurilinguisme ‘classique’ (mesures de standardisation, nouveau prestige par le biais des médias sociaux, etc.). À la fin de chaque entretien, il était demandé aux participant.e.s de représenter la répartition géographique des langues à Montréal en utilisant un fond de carte de l’île tout entière.

3. Choix terminologique : francotropie et anglotropie

Les choix théoriques, la mise en œuvre du projet, ainsi que les aspects sur lesquels les locutrices et locuteurs insistaient au sujet des langues et des pratiques langagières nous a amenés à constater les limites de termes tels qu’‘anglophone’ ou ‘francophone’. À la lecture des chapitres de ce volume, on pourra remarquer que ce sont les termes ‘anglotrope’ et ‘francotrope’ qui ont été préférés, dans une acception particulièrement

ouverte², car ils évitent d’essentialiser des groupes artificiellement construits. Ainsi, en se référant au terme ‘francotrope’, Manuel Meune et Nicolas Groulx (dans le chapitre 3 de ce volume) écrivent :

[L]e terme « francotrope » a l’avantage d’être un peu plus souple que la catégorie « francophones ». En effet, dans le contexte québécois, cette dernière est appliquée non seulement à des francophones dont la langue première est le français, mais aussi, parfois, à des francophones nés.e.s au Québec, voire, dans certaines logiques discursives, à des personnes d’origine canadienne-française. Or, la catégorie « francophone » pourrait aussi s’appliquer à des gens qui, à différents degrés, utilisent le français pour communiquer et socialiser. S’agissant de personnes nées à l’extérieur du Québec, il se peut que ces francophones ne hiérarchisent pas les langues de leur répertoire en faisant du français la première d’entre elles, mais qu’ils soient assez à l’aise dans cette langue pour en faire une composante de leur identité, pour comprendre de nombreux repères culturels associés à la langue.

Une discussion entre les personnes participant à la présentation des résultats du projet nous a permis d’ébaucher ces définitions: un.e ‘francotrope’ est une locutrice ou un locuteur du français qui, même s’il est bi-/plurilingue, se sent particulièrement à l’aise en langue française, est en mesure de comprendre et d’apprécier un grand nombre de références aux cultures francophones, évolue davantage dans des réseaux de socialisation francophones et tend à consommer plutôt des médias d’information et de divertissement en langue française. De façon parallèle, un.e ‘anglotrope’ est une locutrice ou un locuteur de l’anglais qui, même s’il est bi-/plurilingue, se sent particulièrement à l’aise en langue anglaise, est en mesure de comprendre et d’apprécier un grand nombre de références aux cultures anglophones, évolue davantage dans des réseaux de socialisation anglophones et tend à consommer plutôt des médias d’information et de divertissement en langue anglaise. Néanmoins, il peut arriver qu’à une certaine période de sa vie, pour diverses raisons (migration, nouveau lieu de résidence, nouveau partenaire, nouveau travail, etc.), un.e anglotrope devienne plutôt francotrope (ou tout autre type de *-trope*), et vice-versa. Dans le cas de certaines personnes bi/plurilingues, il se peut qu’il soit impossible, pour elles ou pour d’autres, de préciser le tropisme dominant.

4. Les contributions de ce volume

Ce volume réunit quatre contributions reflétant l’étude des données récoltées. Dans la première, *L’espace linguistique montréalais : de la représentation des langues dans les atlas canadiens aux cartes mentales individuelles*, Manuel Meune analyse 15 cartes mentales de Montréal proposées par les personnes interviewées. Il montre qu’il est ainsi possible « d’accéder à l’imaginaire spatial que nourrissent à la fois des

² Les concepts d’‘anglotrope’ et de ‘francotrope’ ont déjà été utilisés par les démographes, mais dans des écrits où il est davantage question de politique migratoire et linguistique, de transfert ou d’assimilation linguistique (francisation, anglicisation, etc.). Ainsi, Claude Castonguay (1997, p.477) présente les francotropes comme des nouveaux venus qui « se trouvent en quelque sorte naturellement orientés vers le français du fait qu’ils ont une langue latine comme langue maternelle ou proviennent d’anciennes colonies ou d’anciens protectorats français ». Pour sa part, Manuel Meune a employé ces concepts (ainsi que celui de ‘germanotrope’) avec un sens moins restrictif dans divers textes sur le Canada ou la Suisse, mais sans en donner de définition précise (voir par ex. Meune, 2015, p. 67 [sur le multiculturalisme]; 2013, p.34 [langue de scolarisation]; 2011, pp.144-148 [langue de communication]; 2008, p.24 [histoire germano-canadienne]). Ceci explique notre désir de proposer pour ce volume une définition qui nous paraît plus opératoire dans l’optique de nos questionnements.

personnes considérées isolément et les collectivités dans lesquelles elles évoluent – concernant par exemple la segmentation sociale ou ethnique d’une ville ou d’un quartier ». L’auteur « fait parler » ces cartes, en les comparant avec les cartes d’atlas institutionnels canadiens, ou en les mettant en relation avec divers faits socio-économiques, politiques et idéologiques. On découvre que les cartes parlent à la fois « par ce qu’elles disent et par ce qu’elles taisent » – par exemple en rendant invisibles les langues autochtones.

Le deuxième chapitre, *Comment résoudre le problème de la communication en contexte de diversité linguistique? Points de vue de locutrices et locuteurs à Montréal*, écrit par Daphné Morin, est centré sur 12 entretiens menés en espagnol. Il cherche à répondre à la question de savoir quelles stratégies les Montréalais.es adoptent pour communiquer dans l’espace multilingue de Montréal. En distinguant trois degrés de chevauchement des idiolectes en présence (faible, partiel et fort), Daphné Morin arrive à identifier des stratégies spécifiques, telles que la communication non verbale, le recours à une locutrice ou un locuteur intermédiaire, l’adaptation langagière à l’interlocuteur, ou le recours aux segments du répertoire linguistique que les interlocutrices et interlocuteurs ont en commun. L’un des éléments qui ressort le plus de cette étude est l’appréciation de la diversité linguistique montréalaise qu’expriment les participant.e.s, qui naviguent à travers ce complexe panorama langagier avec une surprenante fluidité. Surtout, on en retient que les frontières entre les traditionnelles catégories d’anglophone, de francophone et d’allophone, encore populaires pour parler de Montréal sous son aspect linguistique, sont plus perméables et moins représentatives de la réalité des locutrices et locuteurs qu’il n’y paraît.

Dans le troisième chapitre, *De l’île à la planète : le discours sur le plurilinguisme chez quelques Montréalais.es francotropes*, Manuel Meune et Nicolas Groulx se penchent sur neuf entretiens menés en français pour analyser les perceptions du bi/plurilinguisme à la fois dans le microcosme montréalais et dans le macrocosme planétaire, tout en établissant un parallèle entre ces deux échelles et en illustrant dans quelle mesure l’une à l’autre se font écho. Les auteurs font une synthèse des principales opinions exprimées par les informatrices et informateurs concernant les pratiques et les idéaux plurilingues à Montréal, la politique linguistique (Loi 101), l’avenir du français et du plurilinguisme montréalais et mondial. Ils évoquent aussi les rapprochements que certain.e.s établissent entre le contexte québéco-montréalais et leurs contextes d’origine (Allemagne, Italie ou Tunisie), tout en réfléchissant à ce qui distingue les perceptions des francotropes nés à Montréal et celles des francotropes venus d’ailleurs. D’une façon générale, les auteurs montrent que les francotropes, « loin de rester assigné.e.s aux frontières d’une seule langue censée les définir intrinsèquement, [...] élaborent – plus ou moins consciemment – une véritable politique de la mobilité entre les langues, à l’échelle tant locale que mondiale ».

Finalement, la quatrième contribution, *Montréal, ‘ville-monde’ racontée en anglais*, proposée par Daphné Morin, est une présentation de fragments d’entretiens qui nous permettent d’entendre « en direct » la voix de six anglotropes. Il est revenu à l’auteure de choisir les extraits pertinents, d’en organiser le contenu

selon une logique comparable à celle qui avait été appliquée dans les chapitres précédents et de présenter les principaux éléments – des citations – d’une façon visuellement attrayante. Elle constate qu’il y a des sujets à propos desquels les participant.e.s ont davantage de commentaires à formuler (notamment, la Loi 101, de même que l’avenir des langues et la diversité linguistique au niveau mondial), que l’état d’émotivité des participant.e.s oscille alors entre l’irritation et la quête de compromis, en passant par une apparente neutralité, et que, à certains égards, il y a « autant de visions des langues qu’il y a de locutrices et de locuteurs ». Finalement, faisant référence aussi aux contributions antérieures, elle établit des parallèles entre les points de vue exprimés dans l’ensemble du corpus du projet *Montréal, 'ville-monde'* et lance quelques pistes de recherche.

5. Quelques perspectives

Pour conclure, rappelons tout d’abord quelques constats qui ont pu être dégagés dans les diverses contributions :

- ❖ Les locutrices et locuteurs montréalais.es qui se sont exprimé.e.s dans les entrevues se rejoignent dans l’idée que l’espace linguistique de Montréal n’est pas neutre, mais qu’il est organisé et hiérarchisé en fonction de facteurs sociaux, économiques et politiques.
- ❖ On voit coexister des représentations linguistiques anciennes et profondément ancrées (concernant par exemple la répartition spatiale du français et de l’anglais de part et d’autre de la rue Saint-Laurent, ou la localisation des diverses zones uni- ou bilingues) et des représentations émergentes, comme celles qui font référence au multilinguisme, aux allophones ou à la mobilité entre les langues.
- ❖ Les contextes sociolinguistiques et les situations communicatives à Montréal sont marqués, à différents degrés, par le ‘chevauchement’ de langues, ce qui contribue à l’apparition de stratégies variées pour assurer et optimiser la communication.
- ❖ Les locutrices et locuteurs valorisent la multi-formité linguistique montréalaise, en la considérant non pas comme une perte ou une menace, mais plutôt comme un gain et une opportunité majeure.
- ❖ Les francotropes ne se sentent pas assigné.e.s aux frontières d’une seule langue, et ils enrichissent et transforment constamment leur identité linguistique au moyen du bi/plurilinguisme.
- ❖ Les personnes interviewées sont conscient.e.s qu’en plus de la macropolitique linguistique officielle (qui se développe dans le cadre du système binaire français/anglais), il existe les micropolitiques des locutrices et locuteurs; ces dernières sont souvent difficiles à discerner, mais elles se développent sans cesse en brouillant les frontières linguistiques et en construisant un rhizome communicatif continu et sans limites.

Il importe ensuite d’insister sur l’importance du point de vue des locutrices et locuteurs comme une véritable contribution à l’avancement des connaissances linguistiques. L’approche phénoménologique que

nous avons adoptée a permis d'établir la relation entre la pratique langagière et la conscience que les individus en ont, puisque, tel que l'affirme Barbaras (dans Lamargnac-Matheron, 2021, p. 70), « la phénoménologie interroge l'apparaître, la manière dont les choses se manifestent à une conscience. L'apparaître, dans sa structure même, est apparaître de quelque chose à quelqu'un ». Nous avons ainsi cherché à privilégier une étude où le sujet parlant est placé au centre.

Soulignons enfin le besoin pressant que nous avons ressenti de disposer de nouveaux outils conceptuels pouvant rendre compte de la multiformité linguistique. Dans cette optique, les auteurs de ce volume préconisent l'utilisation de termes tels que 'francotropes' et 'anglotropes', au lieu de 'francophones' ou 'anglophones'. L'objectif est d'atténuer les effets des limitations que certaines catégories trop figées imposent. Plus généralement, nous proposons d'utiliser le concept de 'tropisme linguistique', qui pourrait s'avérer fécond pour définir l'orientation linguistique particulière dans laquelle les locutrices et locuteurs inscrivent leur capacité d'expression lorsqu'ils produisent des discours individuels. Cette orientation est mobile, car elle 'se dirige vers' une langue de référence en particulier. Elle est multiple, parce qu'elle a recours aux ressources linguistiques qui caractérisent des manières de parler au sein même d'une langue donnée (variantes dialectales ou sociolectes), mais aussi aux ressources des différentes langues disponibles dans l'espace social (translanguaging). Elle est, finalement, flexible, car les orientations peuvent changer constamment selon les circonstances. Il restera à développer ce concept que nous espérons prometteur et à l'appliquer à de nouvelles recherches.

Références

- Augé, M. (2009). *Pour une anthropologie de la mobilité*. Payot.
- Barbaras, R. (2021) : « Le désir vise le monde lui-même ». Propos recueillis par O. Larmagnac-Matheron [Entretien]. *Philosophie magazine*, 148, 69-73.
- Blommaert, J. (2010). *The Sociolinguistics of Globalization*. Cambridge University Press.
- Castonguay, C. (1997). Évolution de l'assimilation linguistique au Québec et au Canada entre 1971 et 1991. *Recherches sociographiques*, 38(3), 469-490.
- Kaufmann, V. (2014). *Retour sur la ville*. Presses polytechniques et universitaires romandes.
- Kaufmann, V. (2015). La mobilité inégale des villes. Dans S. Lord, P. Negron-Poblete et J. Torres (éds.), *Mobilité et exclusion, quelles relations?* (pp. 49-65), Presses de l'Université Laval.
- Kerwill, P. et Williams, A. (2000). Mobility versus social class in dialect levelling: evidence from new and old towns in England. Dans K. Mattheier (éd.), *Dialect and migration in a changing Europe* (pp. 1-13). Peter Lang.
- Lussault, M. (2007). *L'homme spatial. La construction sociale de l'espace humain*. Éditions du Seuil.
- Merleau-Ponty, M. (1960). *Signes*. Gallimard.
- Meune, M. (2015). Langues du monde et désingularisation – le point de vue d'une autre Amérique latine sur la 'méthode Loetscher'. *Revue transatlantique d'études suisses*, (5), 57-76.

- Meune, M. (2013). Inuktitut, romanche, squamish et ‘patois’ – même combat? Les langues autochtones fragilisées: enjeux symboliques et défis pratiques. *Revue transatlantique d'études suisses*, (3), 25-50.
- Meune, M. (2011). *Au-delà du Röstigraben. Langues, minorités et identités dans les cantons suisses bilingues*. Georg.
- Meune, M. (2008). 1664-2008 : de l'oubli du fait allemand à l'émergence d'une mémoire germano-québécoise. *Zeitschrift für Kanada-Studien*, 28(2), 9-27.
- Mufwene, S. (2001). *The Ecology of Language Evolution*. Cambridge University Press.
- Nicolai, R. (2014.). À propos de Schuchardt, du mélange des langues et du contact. Points de vue, masques et évitements. *Journal of Language Contact*, 7(2), 211-249.
- Ploog, K. et Reich, U. (2005). Rasgos socio-indexicales en la dinámica urbana. *Lexis*, 29(1), 47-78.
- Schuchardt, H. (1884). *Dem Herrn Franz von Miklosich zum 20. November 1883. Slavo-deutsches und slavo-italienisches*. Édition bilingue allemand-français préparée par R. Nicolai, K. Ploog et A. Tabouret-Keller. (2014). *Œuvres choisies, tome 2: Slavo-allemand et slavo-italien*. Lambert-Lucas.
- Van Coetsem, F. (1988). *Loan Phonology and the Two Transfer Types in Language Contact*. Foris.
- Van Coetsem, F. (2003). Topics in Contact Linguistics. *Leuvense Bijdragen*, (92), 27-99.
- Van den Avenne, C. (2005). Introduction. Comment penser les liens entre mobilité géographique, mobilité sociale et mobilité linguistique? Dans C. Van den Avenne (éd.), *Mobilités et contacts de langues* (pp. 7-11), L'Harmattan.

❖ CHAPITRE 1

L'espace linguistique montréalais : de la représentation des langues dans les atlas canadiens aux cartes mentales individuelles

Manuel Meune

Nous proposons ici d'analyser les représentations linguistiques qui apparaissent dans les « cartes mentales » que nous ont fournies quinze informatrices et informateurs habitant à Montréal, de langues maternelles et d'âges variés, dont certain.e.s sont originaires de Montréal et d'autres sont d'ancien.ne.s immigrant.e.s. À la fin d'un entretien semi-directif mené par une étudiante ou un étudiant participant au projet *Montréal, 'ville-monde'*¹, il leur était demandé d'illustrer spontanément la répartition des groupes linguistiques à Montréal en utilisant un fond de carte qui comportait les contours de l'île de Montréal, les cinq principaux ponts menant à la Rive-Sud et un cercle schématisant le Mont-Royal.

Nous entendons ici « carte mentale » dans le sens que lui ont donné les géographes de géographie culturelle ou urbaine, mais aussi des chercheuses et chercheurs qui, dans leur sillage, ont appliqué la méthode à différentes sciences humaines et à des contextes très variés. Jean-Pierre Staszak (2003, p. 132) définit les cartes mentales comme l'« expression cartographique d'une représentation subjective de l'espace ». Ces cartes offrent l'avantage d'être relativement faciles à réaliser, et donc à collecter. Par leur aspect presque ludique – les consignes données peuvent être très simples –, elles sont un outil de communication idéal entre les scientifiques et le public « profane ».

L'interprétation de ces cartes peut être complexe puisqu'il n'est pas toujours aisé de distinguer ce qui relève de l'individuel ou du collectif. Or, ce type de représentation cartographiée doit permettre idéalement d'accéder à l'imaginaire spatial que nourrissent à la fois des personnes considérées isolément et les collectivités dans lesquelles elles évoluent – concernant par exemple la segmentation sociale ou ethnique d'une ville ou d'un quartier. Dans le cas qui nous occupe, nous ne visons pas une représentativité en termes de genre, d'origine ethnolinguistique, de classe sociale, de formation scolaire ou professionnelle, etc. Nous faisons toutefois le postulat qu'un groupe de quinze personnes qui vivent la ville au quotidien offre une matière déjà dense à analyser, et que l'éventail des réactions peut éclairer les questions linguistiques d'une façon signifiante, même si nos répondant.e.s ont un profil social relativement semblable, la plupart ayant suivi une

¹ Nous soulignons le travail de tous ceux et celles qui ont contribué au projet dans la section *Remerciements*, au début de ce volume. Pour plus de détails concernant les objectifs du projet pilote, voir le texte de Godenzzi en introduction.

formation universitaire². Nous choisissons d'étudier ici les « cartes brutes », riches d'enseignements, sans les mettre en lien avec le profil sociolinguistique des répondant.e.s ou avec d'éventuels commentaires apparus dans les entretiens – ceux-ci faisant l'objet d'analyses séparées. Les représentations véhiculées par les cartes sont d'un type particulier, parce qu'elles recourent au langage à la fois verbal et visuel (couleurs, formes géométriques, etc.). Mais les messages sont les mêmes que ceux qu'on pourrait observer en faisant appel à d'autres types de collecte d'informations.

La représentation linguistique, en tant que forme particulière de représentation sociale, peut être envisagée comme une « micro-théorie » destinée à interpréter rapidement un ensemble de phénomènes, parfois sous la forme d'une « maxime stéréotypée » (v. Cavalli et Coletta, 2003, p. 17) – du type « les Suisses sont tous bilingues », « les francophones d'Ontario sont assimilés », etc. Elle est « un ensemble d'opinions, d'attitudes, de croyances et d'informations », ou encore « une forme de connaissance, socialement élaborée et partagée, ayant une visée pratique et concourant à la construction d'une réalité commune à un ensemble social » (Cavalli, 1997, p. 83; d'après Jodelet, 1989).

Si l'adéquation entre les représentations et la réalité objective n'est pas l'objet central de l'analyse, il n'est pas interdit de comparer parfois les représentations subjectives et les données statistiques afin de préciser l'interprétation de certains faits. Car si les représentations linguistiques contribuent à construire la vie sociale, il serait absurde de considérer que cette réalité créée subjectivement n'a aucun lien avec la réalité qu'on peut décrire statistiquement. Pour prendre un exemple théorique, si une représentation qui circule dans la sphère médiatique stipule que « le français comme langue maternelle est très minoritaire dans le quartier X », le fait de pouvoir constater que ce n'est *pas* le cas n'est pas inutile. Inversement, il ne suffit pas de marteler certaines informations pour que des représentations « scientifiques » s'imposent dans l'espace social et pour qu'on puisse ignorer le rôle des représentations dissonantes.

Avant d'en venir à l'analyse des cartes mentales devant illustrer la répartition spatiale attribuée aux principales langues parlées à Montréal, il nous a paru important d'évoquer la façon dont les questions linguistiques ont été représentées dans quelques atlas de référence canadiens parus dans la deuxième moitié du 20^e siècle, de 1967 à 1990. Nous en avons choisi six (v. ci-dessous, fig. 1)³ – auxquels s'ajoute un atlas interactif en ligne contemporain. Il s'agit d'entamer une réflexion sur la pérennité de certaines représentations collectives et sur la façon dont les cartes peuvent façonner l'imaginaire au fil des décennies. Car même si les personnes interrogées ignorent l'existence des atlas cités, déjà anciens, et qu'il n'y a pas de filiation directe entre les cartes d'atlas et les cartes mentales, ces atlas expriment (et influencent) les représentations sociales qui circulent par le biais des médias, à l'école, etc. Nos informatrices et informateurs ne peuvent donc y avoir

² Les entretiens, menés en anglais, en français ou en espagnol, ont été réalisés au printemps 2018. Les 15 informatrices et informateurs évoqué.e.s sont les personnes qui, parmi les 27 adultes ayant participé à l'enquête, ont fourni une carte.

³ Leurs coordonnées complètes figurent au début de la bibliographie (classement alphabétique par titre).

échappé totalement et, en cela, ces cartes d'atlas offrent des repères qui permettent de situer l'analyse dans une perspective plus large.

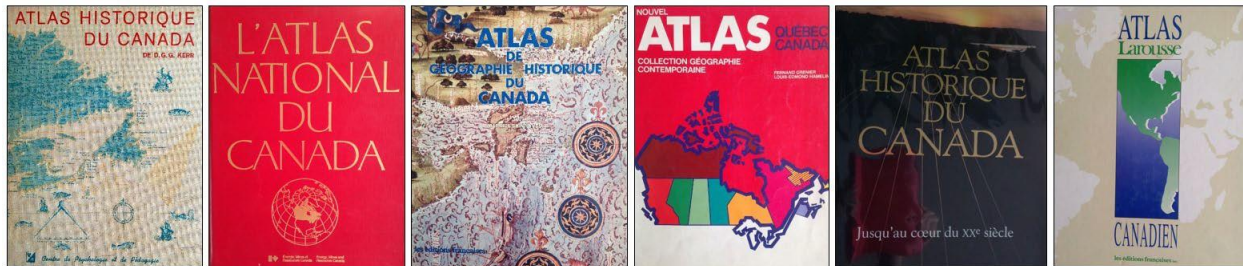


Figure 1

1. La représentation des groupes ethno linguistiques dans quelques atlas du Canada

1.1. Cartographie et idéologie : considérations générales

La représentation des langues dans la cartographie est un enjeu hautement social ou politique. Historiquement, les cartes, et en particulier les atlas, ont été de grands vecteurs d'idéologies. Si tous les atlas, historiques ou géographiques, ne proposent pas des cartes à teneur linguistique, celles-ci sont relativement fréquentes dans les atlas de pays officiellement plurilingues (Canada, Suisse, Belgique, etc.). Dans ces pays, les diverses idéologies linguistiques en vigueur peuvent valoriser parfois l'unilinguisme et le principe de « territorialité de la langue » (une seule langue officielle par territoire; coexistence de zones unilingues clairement délimitées), ou au contraire le principe de « liberté de la langue » (en matière scolaire, juridique, etc.), ou encore le plurilinguisme individuel – indépendamment des questions de langue(s) officielle(s).

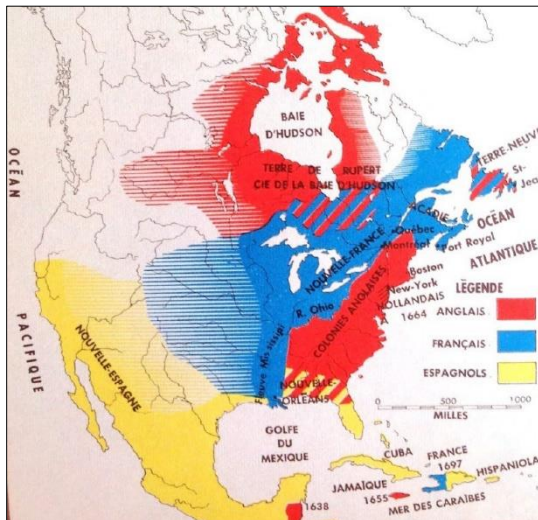
Parfois, les postulats idéologiques sont exprimés de façon assumée, mais bien souvent, ils apparaissent « en creux », lorsque les personnes qui conçoivent les atlas « oublient » plus ou moins volontairement de traiter certains aspects, par exemple s'il n'existe aucune carte représentant la diversité ethno linguistique autrement que par le prisme des langues officielles. Outre les impératifs techniques et la prise en compte des attentes supposées du lectorat, la présence ou l'absence de certaines cartes semble intimement liée à la politique linguistique d'un pays. Ainsi, on ne s'étonne guère que dans les atlas en provenance de France, pays officiellement unilingue où l'on ne pose aucune question linguistique dans les recensements, il n'y ait pratiquement pas de cartes à teneur linguistique – alors que la France est historiquement l'un des pays européens à la diversité linguistique la plus marquée.

Les cartes linguistiques, qu'elles affichent leurs couleurs chatoyantes ou qu'elles brillent par leur absence, laissent aussi transparaître la « valeur » attribuée à certaines langues sur le marché linguistique – pour reprendre le terme de Pierre Bourdieu (1982, pp. 14-15). Les échanges linguistiques, quelles que soient leurs modalités, reflètent bien souvent les relations de pouvoir, économique et symbolique, qui existent entre groupes sociaux dominants et dominés. Lorsqu'ils se réduisent à une coexistence de couleurs, ces rapports de

force semblent toutefois parfois neutralisés ou enjolivés par la représentation cartographiée – à moins qu'ils ne soient au contraire exacerbés en figeant certaines représentations des « camps en présence ». Il apparaît donc d'autant plus important de « faire parler les cartes ».

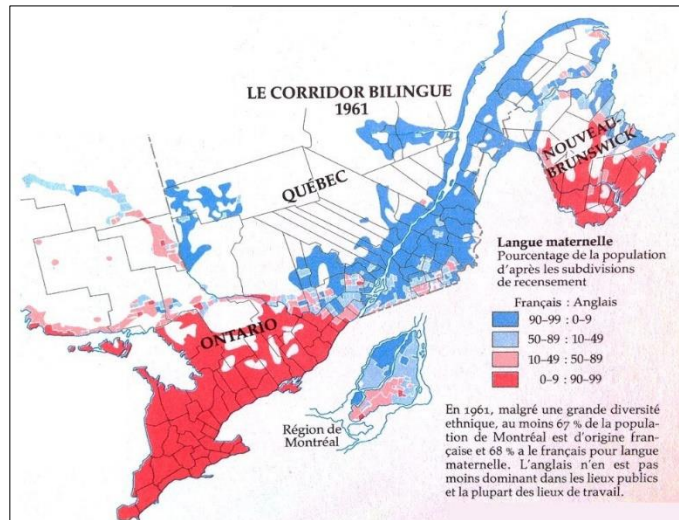
1.2. De l'histoire guerrière aux antagonismes linguistiques contemporains

S'agissant des cartes à teneur linguistique dans les atlas généralistes sélectionnés, on est frappé par la focalisation sur la dualité entre anglophones et francophones; celle-ci peut être propice à alimenter le rêve de « grandeur continentale », prospectif ou nostalgique, ou, au contraire, la peur de voir son groupe d'appartenance réduit – en particulier dans le cas des francophones – à une « peau de chagrin » territoriale. On remarque du reste que, bien souvent, les couleurs utilisées pour représenter les langues française et anglaise sont les mêmes que celles qui désignent les « Français » (bleu) et les « Anglais » (rouge) dans les cartes à teneur historique – couleurs qui étaient aussi celles des uniformes. Qu'on le veuille ou non, la « couleur des langues », qu'on pourrait penser n'être qu'une convention neutre, s'ancre dans une histoire qui est vue largement comme celle d'une rivalité entre les deux principaux groupes euro-canadiens. C'est en tout cas ce que suggère la comparaison entre les cartes 1 et 2.



Carte 1

« Sphères d'intérêts européens »,
Atlas historique du Canada, 1967, p. 12



Carte 2

« Composition de la population »,
Atlas historique du Canada, t. III, 1990, planche 4

La carte 1 indique les terres revendiquées par les « Français », les « Anglais » et les « Espagnols » aux débuts de l'histoire coloniale en Amérique du Nord. Même si on remarque l'usage de hachures (à propos de territoires dont la souveraineté est disputée par les puissances européennes), on constate que globalement, la technique vise à appliquer une couleur au plus grand territoire possible, même faiblement peuplé et très peu parcouru par les Européens (voir en particulier les îles arctiques).

La carte 2 indique la répartition des langues française et anglaise dans l'est du Canada en 1961, de part et d'autre du « corridor bilingue » qui va de Sault-Sainte-Marie (ouest de l'Ontario) à Moncton (est du Nouveau-Brunswick), en passant par la vallée de l'Outaouais et le sud du Québec. Hors de cette bande bilingue aux couleurs plus pâles, on trouve du rouge vif et du bleu vif, qui suggèrent l'uniformité linguistique des territoires concernés et instaurent une sorte de lien indéfectible entre langue et territoire. Hormis le thème du bilinguisme, il n'est question de diversité linguistique que de façon secondaire – dans un petit encart en bas à droite –, et l'accent est mis délibérément sur la minorisation des francophones dans la vie publique et professionnelle :

En 1961, *malgré une grande diversité ethnique* [nous soulignons], au moins 67% de la population de Montréal est d'origine française et 68% a le français pour langue maternelle. L'anglais n'en est pas moins dominant dans les lieux publics et la plupart des lieux de travail.

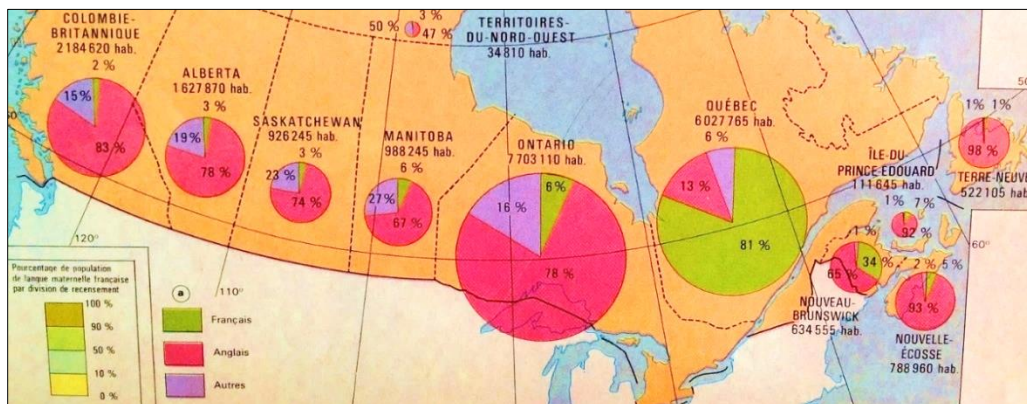
Il ne s'agit évidemment pas de nier le fait que les francophones, depuis la fin du 18^e siècle, étaient dans une situation de domination manifeste, mais simplement de rappeler que les perceptions actuelles du poids du français, de l'anglais et des langues « autres » peuvent être tributaires de représentations abstraites ou, comme ici, visuelles, très ancrées dans les consciences – nous y reviendrons.

1.3. La représentation des « autres »

Les « autres » (ou les « autres langues ») apparaissent dans certains, mais pas dans tous les atlas qui constituent le corpus. Et comme nous allons le voir, ils sont une catégorie dont la composition peut varier fortement.

1.3.1. L'invisibilisation des langues autochtones et allochtones autres que celles du « couple dominant »

Il arrive que le terme « autres » regroupe dans une grande catégorie toutes les langues autochtones et allochtones autres que le français ou l'anglais, et qui ne relèvent donc pas de ce qu'on pourrait appeler le « couple dominant » – même si, dans le cas du français en particulier, une langue peut être à la fois dominante et dominée. C'est le cas dans la carte 3 (v. ci-dessous), qui indique la part conférée à chacun des trois groupes



Carte 3

« Canada : langues parlées », *Nouvel Atlas Québec Canada*, 1980, p. 29

linguistiques constitués en fonction de la langue maternelle : les « autres » langues se voient ainsi attribuer le violet. Si l'anglais reste associé au rouge, le français, une fois n'est pas coutume, est en vert.

Dans d'autres cartes (v. cartes 4 et 5, plus bas), on retrouve la dichotomie rouge-bleu, et « les autres » se voient attribuer la couleur verte. On peut ici se rappeler le best-seller de l'écrivain est-allemand Thomas Brussig, *Helden wie wir* (trad. française : *Le complexe de Klaus*), où le narrateur évoque ses souvenirs de cours de géographie dans la RDA communiste: « Les pays capitalistes étaient bleus, les pays socialistes étaient rouges, les pays en développement étaient comme les tomates; d'abord ils étaient verts, puis ils devenaient rouges ». Les territoires colorés en vert ici auraient-ils eux aussi vocation à devenir rouges?

Au-delà de la boutade, il importe de rappeler que les « autres », autochtones comme allochtones, ont historiquement été vu.e.s comme devant s'assimiler à la langue majoritaire, l'anglais – et, plus récemment, à la langue française au Québec. Même avant que la catégorie « allophones » ne se répande dans le vocabulaire sociopolitique au Canada, la construction d'une catégorie disparate « ni anglais ni français » fait en sorte que la seule voie qui semble suggérée est que celles et ceux qui parlent ces « autres langues » – lesquelles ne sont pas nommées plus précisément –, se fondent dans la masse des anglophones ou des francophones pour parvenir à une existence pleine et entière; bref, que chacune et chacun « choisisse son camp ».



Carte 4 (haut) et carte 5 (bas)
« Langues maternelles », *Atlas national du Canada*, 1973, pp. 117-118

En comparant ces deux cartes, on remarque en outre l'importance de la granularité, du degré de fragmentation en unités de référence plus ou moins grandes. Plus l'unité spatiale choisie est vaste, plus la carte

donne une vision contrastée et polarisée de la situation. Dans la carte du haut, où la couleur est attribuée selon le pourcentage du groupe linguistique majoritaire dans les différentes « divisions de recensement », le vert domine non seulement dans les Territoires du Nord-Ouest (où sont parlées plusieurs langues autochtones, dont l'inuktitut – dans ce qui est aujourd'hui le Nunavut), mais aussi dans le nord du Québec et de l'Ontario, c'est-à-dire dans des régions où l'on parle le cri et – au Québec uniquement – l'inuktitut. Le vert (vert olive et vert forêt) apparaît dans le nord de la Saskatchewan et de l'Alberta (principalement en raison des langues autochtones), mais aussi dans le sud du Manitoba, où ce sont plutôt les allophones d'origine européenne qui « verdissent » l'espace concerné.

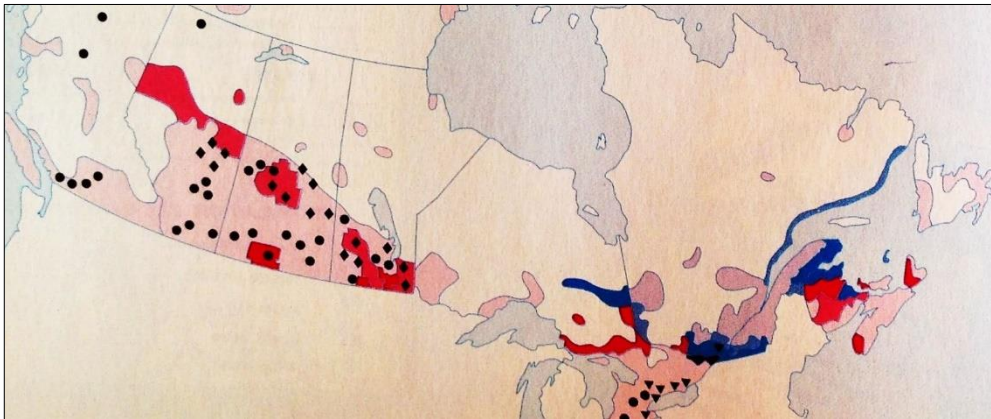
Néanmoins, si l'unité de référence devient la province, comme dans la carte 5 (en bas), le tableau est quelque peu différent. Au sud, la dichotomie traditionnelle liée aux langues officielles – rouge-anglais / bleu-français – est renforcée. Le Québec devient entièrement bleu vif et les autres provinces se répartissent sur le spectre rouge-orange plus ou moins vif (très vif à Terre-Neuve et en Nouvelle-Écosse, très pâle au Manitoba). Le vert a en tout cas rétréci et ne s'observe que dans les Territoires du Nord-Ouest, occupant une position plus marginale.

Il ne s'agit pas de dénier toute légitimité aux cartes dont la granularité est grossière. Elles peuvent être très utiles afin d'obtenir des perspectives différentes. Mais on observe par exemple que dans les journaux généralistes, les cartes sont souvent schématiques, ce qui peut favoriser l'intériorisation d'images peu nuancées de la réalité. D'autre part, le fait de recourir à une catégorie « autres » sans même nommer les principales langues en légende n'est pas anodin. Cela revient à contribuer à l'œuvre d'invisibilisation des locutrices et locuteurs de langues autres que le français et l'anglais. Cela n'est guère surprenant dans la mesure où le discours dominant, à partir de la fin du 19^e siècle, a longtemps défendu l'idée qu'il serait « normal » que les « autres » suivent une scolarité en anglais et s'assimilent à la langue principale du pays. Ceci valait du reste pour le Québec, avant que l'argument de la « normalité » soit également appliqué à la langue française, lorsqu'à partir des années 1960, les enjeux plus strictement linguistiques prirent progressivement le pas sur l'attachement conjoint à la langue et à la catholicité.

Du côté allochtone, cela valait pour les immigrant.e.s assez récents (par exemple d'origine allemande ou ukrainienne, même là où ils étaient très nombreux) et parfois pour les Canadiennes et Canadiens francophones à l'extérieur du Québec – qu'on pense en particulier au Manitoba. Du côté autochtone, on sait que la politique d'assimilation culturelle et linguistique forcée, aujourd'hui largement qualifiée de génocide culturel, a perduré jusque vers la fin du 20^e siècle, sans que la population majoritaire s'en émeuve beaucoup. La question des enfants arrachés à leur famille pour être envoyés dans des pensionnats n'a été intégrée qu'assez récemment au débat sociétal, et de ce point de vue aussi, il n'est guère étonnant que les atlas de la fin du 20^e siècle ne problématisent pas plus la question des langues autochtones.

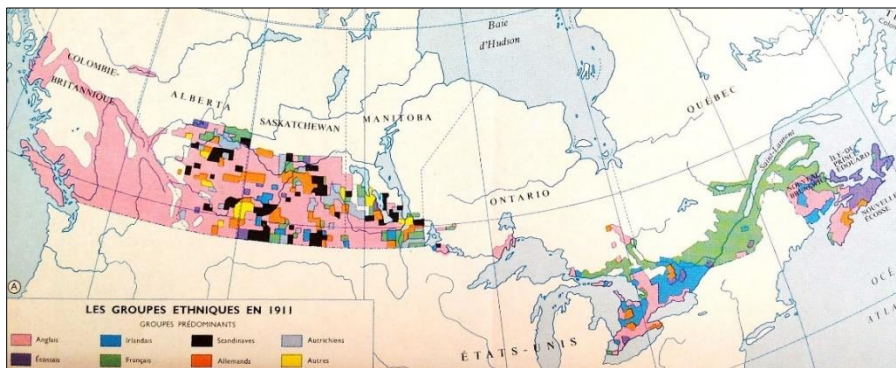
1.3.2. *Mosaïque et superposition : l'apparition timide des « allophones »*

Certaines cartes introduisent celles et ceux qui, à partir de la fin des années 1980, seront couramment appelés « allophones ». Sur la carte 6 (v. ci-dessous), l'information principale reste la question du poids respectif des francophones et des anglophones, mais de petites formes géométriques noires indiquent la présence d'« autres langues », en l'occurrence toutes d'origine européenne : triangle (« italien »), cercle (« allemand ») et losange (« ukrainien ») :

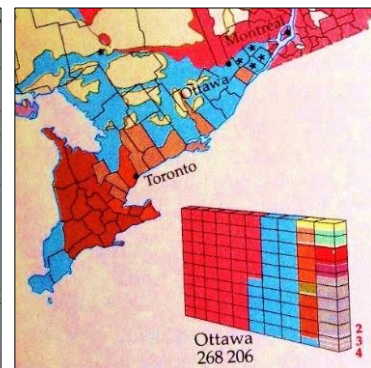


Carte 6
« Les minorités », *Atlas Larousse canadien*, 1990, p. 42

Parfois, la présence d'autres langues allochtones est indiquée de façon moins allusive, mais elle l'est encore de façon indirecte, au sens où on doit la déduire de l'origine ethnique. Or, comme dans la carte 7 (v. ci-dessous), qui représente la situation en 1911, certaines origines ne renseignent guère sur la langue parlée par les personnes concernées, en particulier lorsqu'une langue est soumise à une forte pression assimilatrice (le gaélique pour les « Irlandais ») ou lorsqu'on a affaire à un État plurilingue (dans les cas des « Autrichiens »). Toujours est-il que des couleurs autres que celles qui sont associées à l'anglais et au français viennent ici nuancer la bipartition ethnolinguistique traditionnelle du Canada.



Carte 7
« La mosaïque canadienne : les Ethnies », carte 2,
Atlas de géographie historique du Canada, 1990, p.48



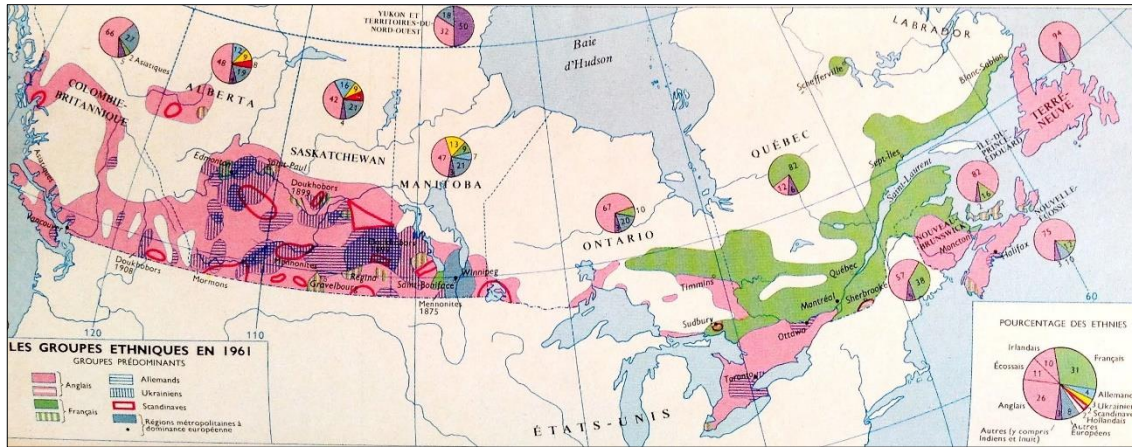
Carte 8
« Composition de la population », *Atlas historique du Canada*, t. III, 1990, planche 4

Le Québec et la Colombie britannique apparaissent relativement homogènes, mais les provinces atlantiques et l'Ontario sont plus bigarrés. Et surtout, les Prairies ressemblent à une véritable mosaïque. On sait que cette métaphore a accédé à la notoriété à partir des années 1980, en particulier par volonté de se dissocier du modèle (ou du mythe) étasunien du creuset (*melting pot*). Outre la représentation des groupes ethniques mentionnés en légende, on remarque même une catégorie « Autres » qui regroupe des origines ethniques non précisées, et suggère donc une complexité plus grande encore.

Cette carte 7 représente une réalité multiculturelle valorisée par le discours officiel à Ottawa. De plus en plus, le Canada est alors construit non seulement comme un pays officiellement bilingue, mais comme le pays par excellence du multiculturalisme – les deux logiques pouvant parfois s'affronter. On ne peut cependant que noter que, sur cette carte, l'effet mosaïque n'est pas élargi aux langues autochtones – pourtant très présentes dans les territoires du Nord du Canada. Les Premières Nations et les Inuit, grands absents, semblent renvoyés ici symboliquement à une altérité non seulement linguistique, mais ontologique. De ce point de vue, ces cartes sont l'inverse de cartes d'Amérique du Nord produites par des autochtones (ou par des « alliés ») afin de contrebalancer les images mentales dominantes, et où l'on trouve uniquement les territoires linguistiques associés aux différentes nations autochtones avant l'arrivée des Européens – sans mention des langues européennes ou issues de l'immigration récente.

Notons en observant la carte 8, extraite d'un autre atlas, que l'effet « mosaïque », qui concerne ici l'Ontario, apparaît d'autant mieux que le graphique explicatif affiche les proportions de chaque groupe linguistique sous forme de mosaïque, et que, d'autre part, la granularité est plus fine – l'unité étant la circonscription de recensement.

Terminons ces réflexions sur les atlas en rappelant que toutes les cartes sur la composition ethnique du Canada ne recourent pas à l'effet mosaïque. Dans la carte 9 (v. page suivante), on observe ainsi la superposition de zones colorées, de hachures diverses et de formes géométriques. Les couleurs pleines sont réservées aux deux groupes principaux (rose = « Anglais / Écossais / Irlandais », vert = « Français »), ce qui confirme l'hégémonie symbolique du « couple dominant ». On remarque ensuite sur le fond rose des hachures horizontales pour désigner les « Allemands », des hachures verticales pour les « Ukrainiens », et des zones définies par un trait rouge pour les « Scandinaves ». On note que la catégorie « Autres » semble représenter principalement les autochtones (cf. « Autres (y compris Indiens et Inuit) »), comme en témoignent les 50% que représente cette catégorie dans les Territoires du Nord-Ouest. Mais ils n'ont droit ni à des couleurs pleines ni à des modalités de représentation plus précises.



Carte 9

« La mosaïque canadienne : les Ethnies », carte 2, *Atlas de géographie historique du Canada*, 1990, p. 48

1.3.3. Vers une représentation « exacte » de la diversité linguistique? Les cartes interactives

Les technologies modernes permettent-elles de créer des cartes qui représentent plus fidèlement la diversité linguistique? On peut le penser en consultant le site mis en ligne par le quotidien *Le Devoir*, qui nous invite à visualiser les langues les plus répandues tant à l'échelle du Canada dans son ensemble que, à l'autre bout du spectre, dans telle ou telle rue du voisinage. Même si le site ne rend visibles que les dix principales langues maternelles (et que toutes les langues autochtones, même non apparentées, sont regroupées en une seule catégorie), cela constitue indéniablement une possibilité d'avoir une vision plus nuancée de certaines questions linguistiques.

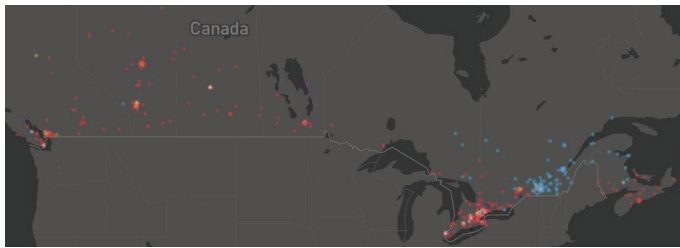
Il s'agit d'une carte interactive réalisée pour *Le Devoir* par Anagraph, une entreprise de géomatique spécialisée en intelligence géospatiale, et alimentée avec des données de Statistique Canada recueillies lors du recensement de 2016⁴. Le fait que le journal québécois ait investi dans la conception de cette carte est sans doute un indice de l'intérêt soutenu du grand public pour les questions linguistiques, mais aussi un rappel de l'enjeu politique qu'elles constituent – car dans un contexte où les débats linguistiques sont récurrents, chacune et chacun peut ici « démocratiquement » interpréter les cartes pour étayer tel ou tel point de vue en fonction de la perspective adoptée.

Cette carte interactive conserve les couleurs « traditionnelles » associées aux langues officielles du Canada (rouge anglais / bleu français). Selon la façon dont on zoome et dézoome, elle offre une granularité différente et donc une multiplication des angles d'analyse. La carte du Canada considéré dans son ensemble (voir carte 10)⁵ est particulièrement simple à décoder. Elle semble calquée sur certaines images nocturnes

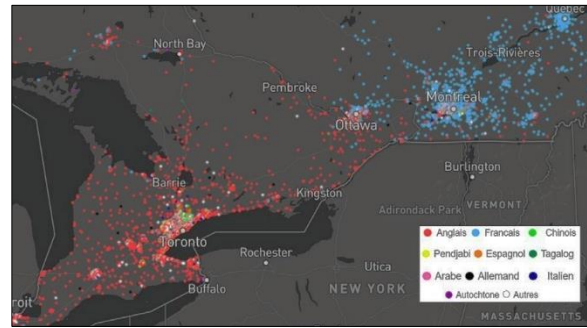
⁴ Pour accéder au site en plein écran, v. Anagraph, <https://langues-maternelles-2016.anagraph.io/>; v. aussi *Le Devoir*, https://www.ledevoir.com/documents/special/17-08_carte-points-recensement/index.html?fbclid=IwAR1f4TipndFaoerbfdJuVABkFrmYWs2OQJxIRLCQphEkRoifpTXF7WB70b0.

⁵ Toutes les cartes extraites de ce site sont des captures d'écran réalisées par nos soins.

prises par satellite, et sur fond noir, elle fait apparaître des points lumineux bleus (Québec, nord de l’Ontario, nord-est du Nouveau-Brunswick) et rouges (partout ailleurs). Il existe certes quelques points de couleur indéterminée, qui suggèrent vaguement qu’il y a « autre chose », mais l’image semble confirmer la dualité canadienne, avec des zones où domine l’une ou l’autre des langues héritées de la colonisation européenne. La carte 11, celle du « corridor Québec Windsor », confirme elle aussi cette dualité, tout en laissant transparaître, à Toronto, une zone multicolore où le vert (« chinois ») semble dominer :

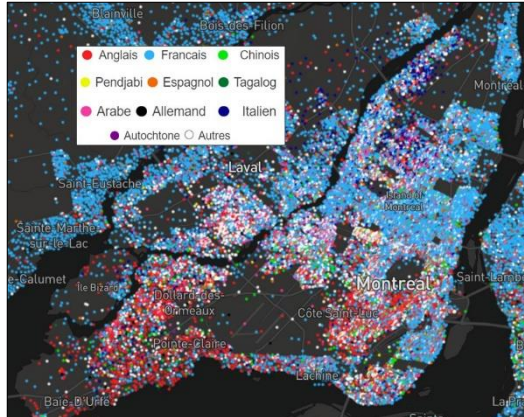


Carte 10



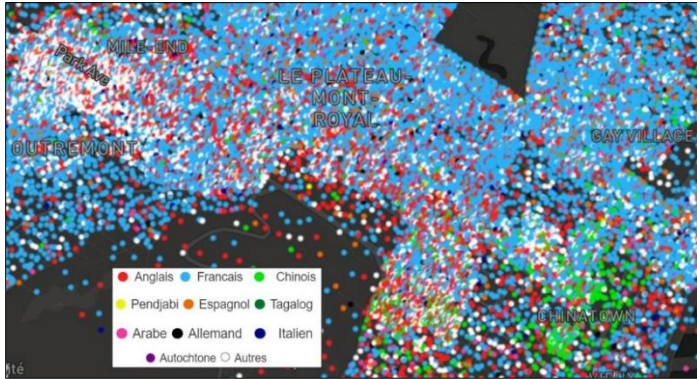
Carte 11

Si on zoome encore, on obtient une carte de la région de Montréal où dominent le rouge (extrême est de l’île de Montréal, ouest de la ville au sud du mont Royal) et le bleu presque partout ailleurs, avec toutefois des quartiers où d’autres couleurs ressortent – par exemple, le vert (« chinois ») ou le bleu foncé (« italien »).

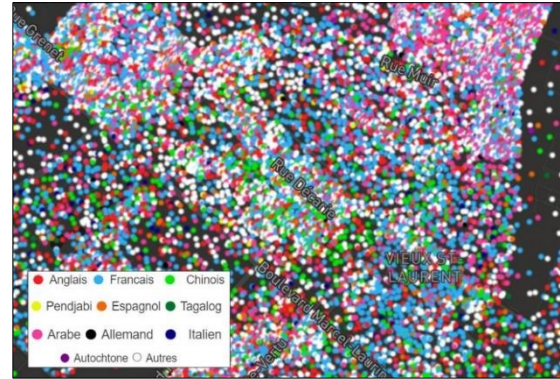


Carte 12

Lorsqu’on grossit davantage encore pour se concentrer sur certains quartiers, le profil linguistique de la population se précise. Sur la carte 13 (v. ci-dessous), le Plateau-Mont-Royal (en haut à droite) apparaît très francophone, mais on voit se dessiner clairement un quartier chinois (en bas à droite) et, vers Parc-Extension (en haut à gauche), une zone où domine la couleur blanche, celle des langues qui ne figurent pas parmi les dix principales – en l’occurrence, il peut s’agir de langues de l’Inde autres que le panjabi. Sur la carte 14 (v. ci-dessous), c’est l’arabe (couleur rose) qui domine dans le quartier de Saint-Laurent (en haut à droite), à l’ouest du secteur représenté dans la carte 13.



Carte 13



Carte 14

2. Les langues dans les cartes mentales de Montréal : tendances lourdes et spécificités

Venons-en maintenant à l'analyse des cartes mentales produites par quinze informatrices et informateurs dans le cadre de l'étude *Montréal, 'ville-monde'*. Rappelons qu'ils devaient localiser les principales langues parlées à Montréal sur un fond de carte qui comportait quelques informations – pour réduire les distorsions qu'aurait induites une « page blanche ». Selon des modalités qui pouvaient différer légèrement selon l'étudiant.e qui menait les entretiens, il était expliqué aux personnes interviewées qu'elles pouvaient être aussi précises que possible, utiliser des couleurs, des flèches, etc., qu'il ne s'agissait toutefois pas de « passer un examen », mais de fournir des indications pouvant aider à comprendre comment les Montréalais.es se représentent leur ville.

2.1. Les « supra-cartes », condensés des cartes individuelles : orientation et aspects généraux

Pour interpréter les résultats, nous commencerons par présenter quelques « supra-cartes ». Nous proposons d'appeler ainsi les cartes constituées par la superposition des indications⁶ données par l'ensemble des répondant.e.s – qu'elles soient conformes ou non à la réalité. Par le biais des couleurs, des types ou tailles de police, etc., ces cartes fournissent entre autres des informations différenciées sur le nombre d'occurrences de certains termes.

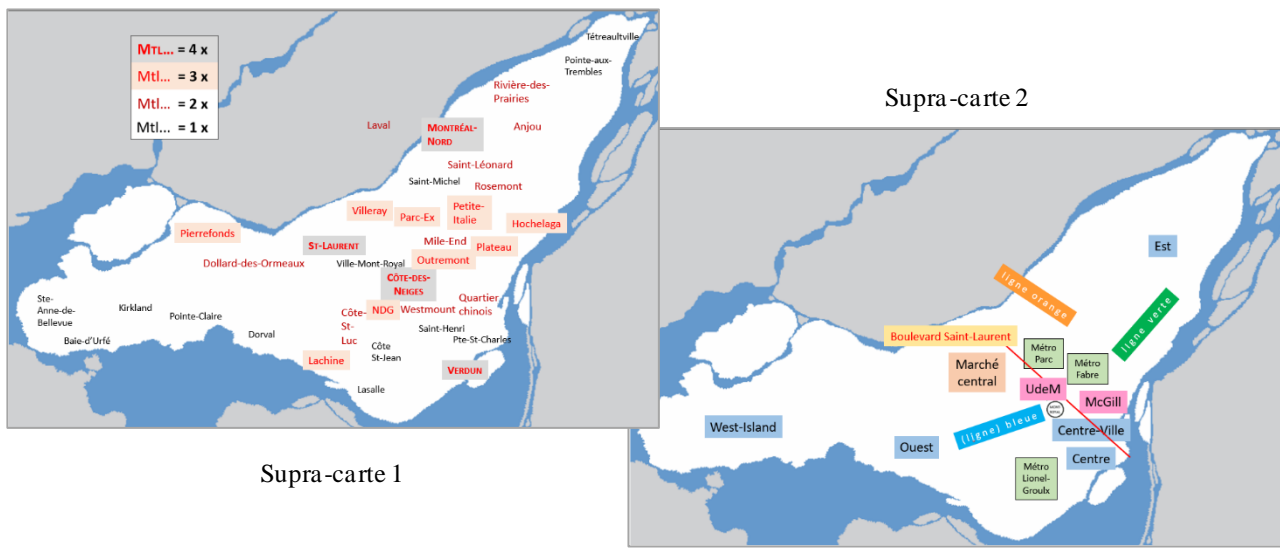
2.1.1. Repères géographiques et administratifs

Si l'on se penche, pour commencer, sur les lieux cités au moins une fois, on peut distinguer les repères généraux (supra-carte 1) et les quartiers (supra-carte 2). Sur la supra-carte 1 (v. ci-dessous) sont notées des appellations générales se référant à de larges segments de l'île de Montréal, parfois désignés par des points cardinaux (Centre, centre-ville, Est, Ouest, West Island). On remarque aussi la présence du boulevard Saint-Laurent, ligne de démarcation mythique entre l'Est (francophone) et l'Ouest (anglophone). Les

⁶ Gueben-Venière (2011) qualifie le résultat de ce traitement par superposition de « carte mentale moyenne ».

répondant.e.s savent sans doute que cette frontière est surtout symbolique, mais elle joue encore un rôle structurant dans les déplacements physiques et dans l’imaginaire des Montréalais.es. Enfin, on trouve des références aux lignes et stations de métro, éléments clés dans la façon d’appréhender l’espace, ainsi qu’à deux des quatre universités montréalaises.

Le deuxième type d’indication pour se repérer sur l’île de Montréal est présenté dans la supra-carte 2 (v. ci-dessous). Il s’agit des municipalités, des quartiers officiels ou des arrondissements officiels – même si les noms ont évolué au gré des fusions et défusions, ces derniers coïncident dans certains cas (Outremont, Plateau-Mont-Royal). Un très grand nombre de lieux de vie sont ainsi cités, de sorte que la supra-carte ressemble à une carte qui représenterait de façon fidèle la plupart des quartiers existants. Ajoutons que les quatre lieux les plus cités sont aussi certains de ceux qui sont identifiés plus tard comme les plus bilingues ou plurilingues (Montréal-Nord, Saint-Laurent, Côte-des-Neiges, Verdun).



2.1.2. Zones réputées uni-/bi-/plurilingues

Parmi les 90 références à une langue que font les répondant.e.s (en légende ou sur la carte elle-même), on trouve, par ordre d’importance, le français et l’anglais (v. fig. 2, plus bas). Loin derrière, mais de façon significative, l’italien occupe la troisième place et fait ainsi office de première « autre langue ». Ceci rappelle l’importance historique des Italiens dans l’histoire de Montréal et du Québec. Car en 1968-69, la « crise de Saint-Léonard » – ville où habitent de nombreux italophones – préfigurait les débats linguistiques des années 1970. Alors que dans cette ville de l’est de l’île de Montréal, nombre d’Italiennes et d’Italiens d’origine souhaitaient continuer à envoyer leurs enfants à l’école en anglais, de plus en plus de francophones de langue maternelle, préoccupé.e.s par la baisse possible de leur poids démographique, s’y opposaient pour exiger que les enfants de parents immigrants récents soient tenus de fréquenter l’école en français. Ceci déboucherait sur l’un des aspects phares de la « loi 101 » (Charte de la langue française) qui, en plus de faire

du français la seule langue officielle du Québec, limiterait l'accès à l'école en anglais à la minorité anglophone « historique » – c'est-à-dire à des personnes ayant elles-mêmes fréquenté une école anglophone.

La quatrième langue est l'espagnol. Ceci peut s'expliquer par le fait qu'un certain nombre de participant.e.s à l'enquête sont hispanophones, mais souligne aussi le poids grandissant d'un groupe linguistique dont la constitution est postérieure à celle du groupe italoophone, tout en étant de plus en plus visible sur l'échiquier montréalais. Les autres langues nommées sont celles de groupes dont la première vague d'immigration est antérieure à celle des Italien.ne.s (chinois, allemand), simultanée ou légèrement postérieure (grec, portugais, créole haïtien), ou plus tardive (arabe, tamoul, tagalog). Notons que six répondant.e.s font figurer sur leur carte le terme « allophones » – tout en nommant parfois d'autres langues que le français et l'anglais –, montrant en cela qu'ils ont en partie intégré la grille de lecture voulant qu'il y ait, en gros, trois catégories linguistiques de Montréalais.es.

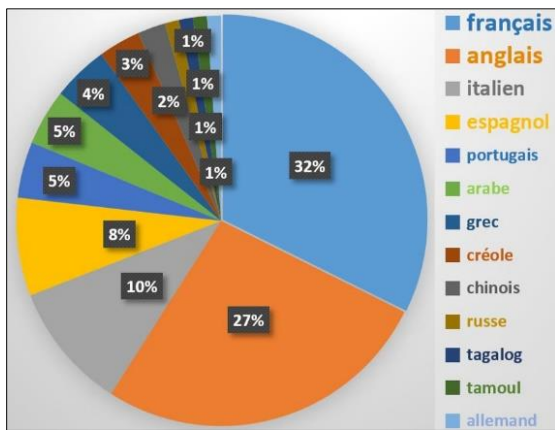
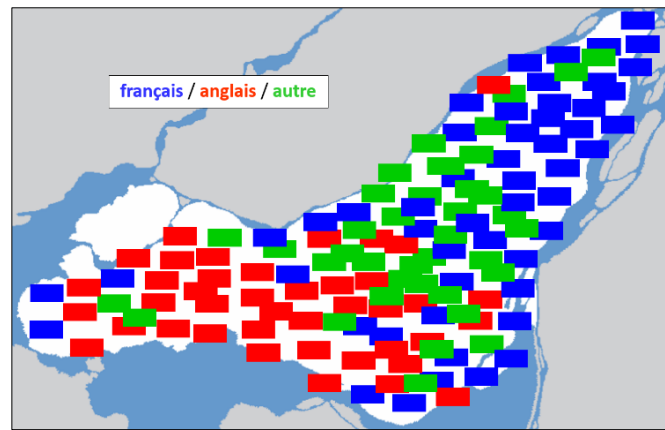


Figure 2 (n = 90)

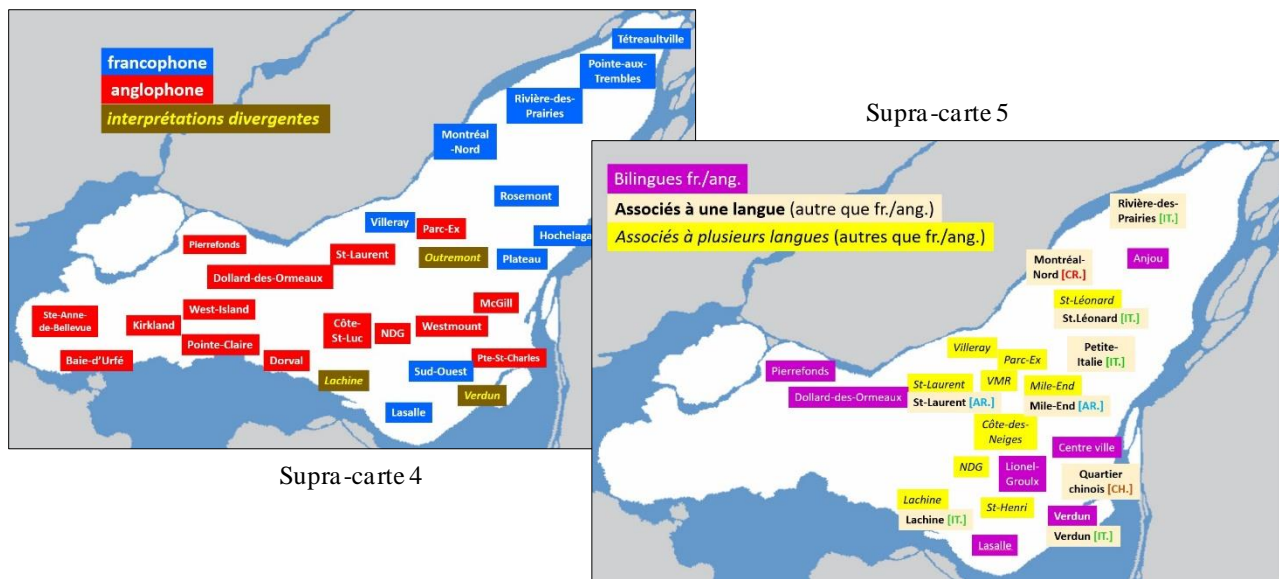


Supra-carte 3

La supra-carte 3 (v. ci-dessus) fait d'abord ressortir de façon schématique la tricatégorisation à laquelle on procède souvent pour décrire la population montréalaise. Le français est représenté par le bleu, l'anglais par le rouge, et les autres langues – regroupées pour la circonstance – par le vert. Les rectangles de couleur traduisent le poids respectif de ces trois catégories. Ils sont situés à l'emplacement (approximatif) choisi par les répondants, et leur nombre reflète le nombre de fois où sont employés les divers glottonymes. La carte reflète la traditionnelle bipartition entre Est francophone et Ouest anglophone, avec des allophones qui s'intercalent entre les deux, mais qui tendent aussi à apparaître à l'intérieur des zones plus clairement associées au français ou à l'anglais – tout en étant presque absents à l'extrême est ou à l'extrême ouest de l'île de Montréal.

Abordons les deux cartes suivantes. La supra-carte 4 (v. ci-dessous) montre les quartiers présentés comme unilingues francophones (bleu) ou anglophones (rouge) par au moins un informateur. On remarque que trois quartiers font l'objet d'interprétations divergentes quant à la langue dominante. Lachine, Verdun et Outremont sont ainsi perçus par au moins un répondant comme francophones, et par au moins un autre comme

anglophones. Il s'agit de quartiers relativement centraux, peu éloignés des autres zones souvent présentées comme bilingues, ce qui peut expliquer l'hésitation.



Sur le même principe, la supra-carte 5 (v. ci-dessus) représente les quartiers perçus par au moins un répondant comme bilingues français / anglais (violet), les quartiers associés à *une* langue en particulier (jaune pâle) et ceux qui sont associés à *plusieurs* langues autres que le français et l'anglais (jaune vif). Cette carte apparaît comme complémentaire de la précédente, au sens où les extrêmes est et ouest de l'île sont moins concernés par ces catégories, alors qu'ils l'étaient pour les quartiers réputés unilingues. Il est intéressant de remarquer que c'est l'italien, que nous avons identifié plus haut comme la « troisième langue » de Montréal, qui est le plus souvent associé à un quartier en particulier (Saint-Léonard et la Petite Italie, mais aussi Rivière-des-Prairies, qui forme une sorte d'extension naturelle de Montréal-Nord, ainsi que Lachine et Verdun). Sans surprise, le chinois est associé au Quartier chinois, le créole (haïtien) à Montréal-Nord et l'arabe à Saint-Laurent et au Mile-End. Ces deux derniers quartiers sont du reste également vus comme multilingues, au même titre que Côte-des-Neiges, Notre-Dame-de-Grâce, Villieray, Parc-Extension, Saint-Léonard, Lachine et Saint-Henri.

2.1.3. L'apparition du « couloir immigrant »

La dernière supra-carte (6, v. plus bas) fait figurer toutes les langues citées autres que le français et l'anglais, autant de fois qu'elles l'ont été, par le biais d'un rectangle coloré situé à peu près là où les répondant.e.s l'avaient placé. Le caractère bigarré du Montréal allophone apparaît bien – nonobstant le fait que ces allophones peuvent être très fonctionnels en français et/ou anglais, une dimension que les informatrices et informateurs n'abordent pas directement (par exemple en créant des catégories du type « bilingues portugais / français », « trilingues italien / français / anglais », etc.). On voit très bien apparaître le

« couloir immigrant » à l'est et à l'ouest du boulevard Saint-Laurent. C'est de part et d'autre de cet axe sud-nord, dans des quartiers plus ou moins éloignés du centre-ville, que les participant.e.s aux vagues migratoires successives ont contribué à la genèse du tissu urbain montréalais actuel.

Souvent, les membres des deuxième ou troisième générations ont eu tendance à quitter le « quartier ethnique » originel pour s'établir dans de nouveaux quartiers, souvent dans le nord et le nord-est de l'île, mais aussi, plus récemment, sur l'île de Laval. On voit cette tendance apparaître sur la carte dans le cas des locutrices et locuteurs de l'italien, du portugais, de l'espagnol ou du grec. On pourrait dire la même chose des personnes qui parlent l'allemand, une langue qui apparaît dans le West Island (où les germanophones sont effectivement surreprésenté.e.s), même si la langue n'est pas mentionnée s'agissant du centre-ville – le souvenir du « quartier allemand » de l'entre-deux-guerres, dont il subsiste encore deux églises fonctionnelles, s'est largement perdu, sauf dans la communauté allemande elle-même.

On remarque que l'existence de certains groupes linguistiques n'apparaît pas liée à un passage par le corridor immigrant, comme pour les locutrices et locuteurs du tagalog, du tamoul ou du russe, mais aussi de l'hébreu. Dans ce dernier cas, la langue est située dans l'Ouest-de-l'Île et semble « mal placée » puisque statistiquement, elle n'y est guère représentée⁷. Ceci pose en filigrane la question de la façon dont les Juifs.ves et leurs langues sont perçus et représentés dans l'espace montréalais – nous y reviendrons.



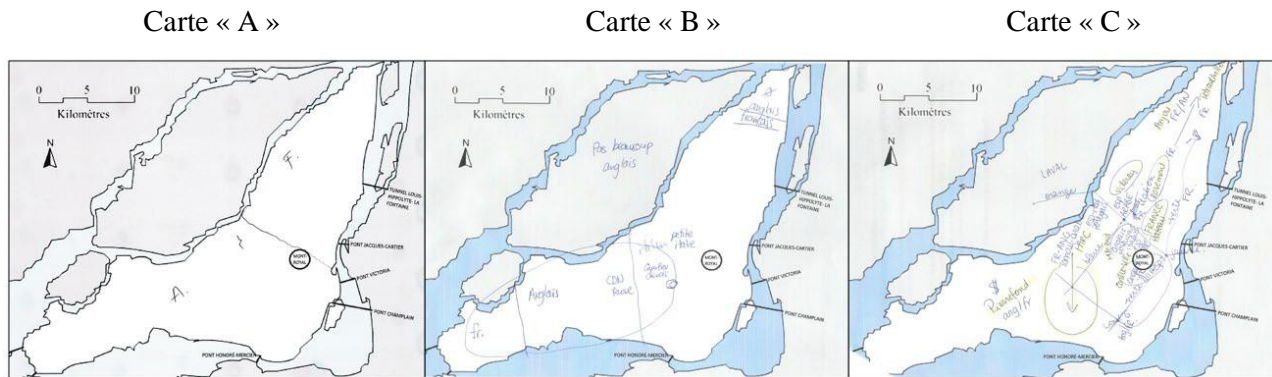
Supra-carte 6

⁷ Pour les données chiffrées de Statistiques Canada, voir <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/prof/details/page.cfm?Lang=F&Geo1=CMACA&Code1=462&Geo2=PR&Code2=01&Data=Count&SearchText=montreal&SearchType=Begin&SearchPR=01&B1=Language&TABID=1>.

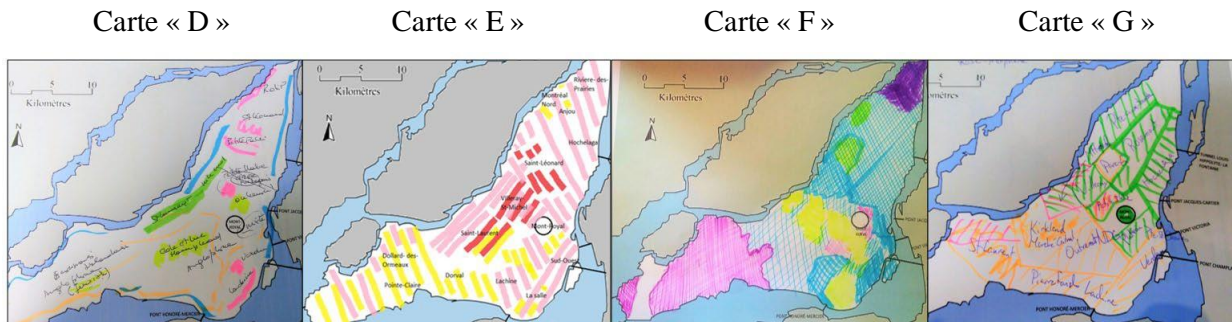
2.2. Analyse des productions cartographiées individuelles; à la recherche d'une typologie

2.2.1. Utilisation de l'écriture et des couleurs, nord géographique et nord subjectif

Avant d'en venir à quelques hypothèses interprétatives concernant les représentations linguistiques en vigueur dans les cartes – afin d'en dresser une brève typologie –, précisons que les répondant.e.s, pour indiquer les langues sur les cartes, ont eu recours à deux types de méthodes. La méthode principale consiste à inscrire les informations directement sur la carte, en utilisant une écriture unicolore. On trouve dans cette catégorie des cartes très simples, comme la carte « A »⁸ (v. ci-dessous) : elle oppose l'« A[nglais] » (ou les anglophones) à l'Ouest et le « F[rançais] » (ou les francophones) à l'Est, de part et d'autre d'une ligne qui apparaît particulièrement étanche et qui peut être le boulevard Saint-Laurent (situé sur la carte juste à droite du Mont-Royal). Certaines cartes, comme la carte « C », sont beaucoup plus riches en informations, avec de nombreux mots, mais aussi des flèches, des cercles, etc., la carte « B » se situant entre les deux :



L'autre méthode consiste à utiliser des couleurs (v. ci-dessous, cartes « D » à « G »): souvent, il s'agit de références complémentaires ajoutées aux informations écrites, par un système de hachures ou de surlignage qui renvoie à une légende où il est précisé de quelle langue il est question. Dans un cas (carte « F »), les couleurs sont liées uniquement à la légende, sans qu'apparaissent de mots écrits sur la carte elle-même.



⁸ La numérotation avec des lettres concerne 14 des 15 cartes mentales étudiées, reproduites en totalité et/ou sous forme d'extraits. La seule carte non reproduite était peu « parlante »; elle ne comportait que quelques numéros épars renvoyant à trois langues en légende.

Globalement, comme nous l'avons vu avec les supra-cartes, la localisation des quartiers et des groupes linguistiques est relativement fidèle à la géographie linguistique réelle de la ville. On remarque toutefois quelques « mauvais emplacements » caractérisés. Mais ils sont aussi révélateurs du rapport aux points cardinaux qu'ont les habitants de l'espace montréalais. Comme dans de nombreuses villes nord-américaines, cet espace est divisé par une rue principale en deux parties, en l'occurrence l'Est et l'Ouest, de part et d'autre du boulevard Saint-Laurent.

Si la situation est relativement simple dans l'Ouest-de-l'Île, elle se complique dans l'Est, parce que l'île de Montréal, en forme de croissant, présente en son centre une courbure vers le nord. Or, sur certaines cartes, c'est bien le nord géographique qui est indiqué, et c'était le cas des cartes vierges soumises à nos répondant.e.s. Mais sur d'autres cartes, pour des raisons d'optimisation de l'espace cartographié, le croissant est « redressé » pour donner une forme plus horizontale à l'île de Montréal. Dans la partie supérieure de la carte, on trouve alors ce nord qu'on pourrait qualifier de « ressenti » ou de « subjectif », mais qui est aussi le nord « administratif ». C'est ce nord qui a par exemple servi à baptiser la ville – puis l'arrondissement – de Montréal-Nord, lequel se trouve être situé plus au sud que la ville de Montréal-Est... – comme le montrent les cartes de l'île de Montréal dont l'orientation respecte le nord géographique⁹. C'est en particulier le cas de la carte du réseau de transports en commun qu'on trouve dans toutes les stations du métro montréalais (v. ci-dessous¹⁰).



Carte 16

En raison du système de signalisation routière en Amérique du Nord – très différent de celui qu'on trouve par exemple en Europe –, beaucoup savent que, dès qu'on se déplace en voiture, les points cardinaux deviennent des indications très relatives. Mais le fait que les Montréalais.es sont exposé.e.s à deux types de

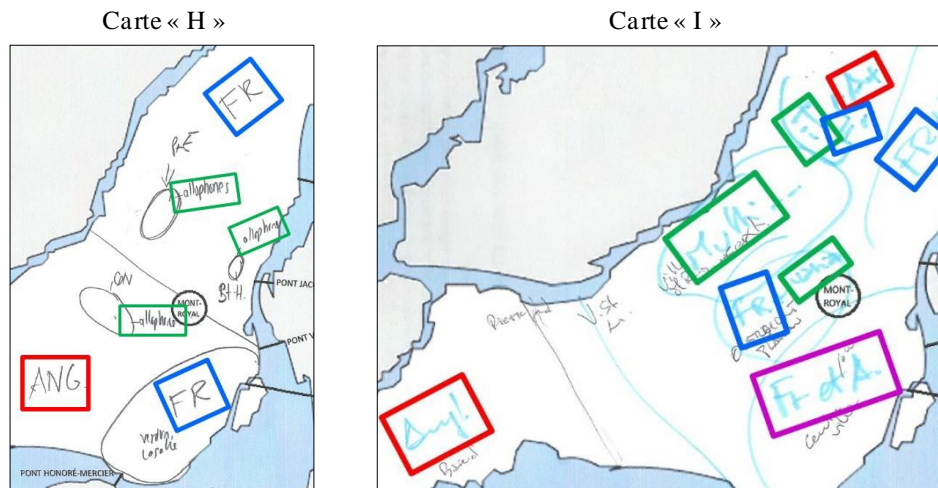
⁹ v. https://fr.wikipedia.org/wiki/Liste_des_quartiers_de_Montr%C3%A9al#/media/Fichier:Montreal-boroughs-post-demerger.png

¹⁰ v. http://www.stm.info/sites/default/files/pdf/fr/plan_reseau.pdf

cartes, qui comportent soit le « vrai nord », soit « le nord ressenti », peut expliquer pourquoi il semble parfois difficile pour les répondant.e.s de situer Montréal-Nord (et donc le créole haïtien). Ainsi, sur la carte « F » (v. plus haut), le violet foncé, selon la légende, renvoie aux « Haitianos » (et donc, indirectement, au créole). Or, cette couleur est située à l'extrême nord géographique de l'île de Montréal (qui est plutôt, dans l'imaginaire, l'extrême est...), ce qui ne correspond pas du tout à l'emplacement réel de Montréal-Nord.

2.2.2. La priorité à la distinction franco-/anglo-/allophones, entre constat et opinion politique

Pour poursuivre l'analyse, distinguons d'autres types de cartes en fonction des thématiques abordées et de la façon dont elles le sont. Dans les deux cartes ci-dessous (« H » et « I »), l'accent est mis sur la dichotomie entre les zones unilingues francophones et anglophones d'une part, et entre ces zones unilingues de langue officielle canadienne et les zones « allophones » ou « multiculturelles » d'autre part. Dans la carte « H »¹¹, on trouve seulement la mention « allophones », sans précision sur la(les) langue(s) parlée(s). La carte « I » est un peu plus complexe. Outre les zones unilingues, on trouve une zone bilingue français/anglais au centre-ville, une zone « multiculturelle » (sans précision), mais aussi deux zones italo-phones. L'italien semble ainsi confirmer son statut de « troisième langue montréalaise », ou fait en quelque sorte office de représentant emblématique des langues « autres » :

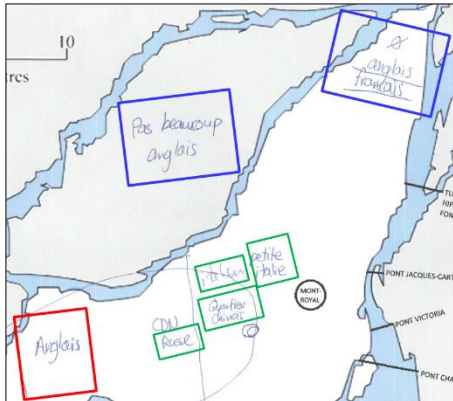


Dans un esprit légèrement différent, les deux cartes ci-dessous (« B » et « J ») se focalisent sur le *degré* de bilinguisme français/anglais (même s'il est parfois aussi question d'autres langues). Dans la carte de gauche (« B », extrait 2), le ton est de l'ordre du constat. La personne écrit qu'il n'y a « pas beaucoup d'anglais » à Laval et « Ø anglais » dans l'extrême est de l'île. Dans la carte de droite (« J »), le ton est plus au reproche

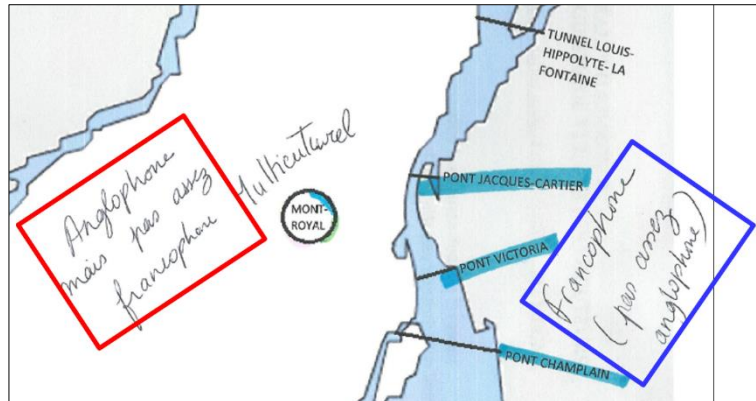
¹¹ Les quadrilatères qui encadrent certains mots ou groupes de mots ont été ajoutés par nos soins. Pour faciliter la lisibilité, nous avons utilisé toujours ces codes de couleur : le **rouge** renvoie à l'anglais, le **bleu** au français, le **violet** au bilinguisme français-anglais, le **vert** aux langues autres que le français ou l'anglais, le **jaune-orange**, puis le **brun** aux considérations extralinguistiques.

implicite. On observe en tout cas l'indication d'un objectif à atteindre, car il est mentionné que les anglophones ne sont « pas assez francophones » et les francophones « pas assez anglophones ». Implicitement, les unilingues sont donc invités à devenir plus bilingues. On s'approche ici d'une interprétation plus politique de la question linguistique, puisque l'opinion émise suggère le désir de voir évoluer la situation.

Carte « B » (extrait 2)

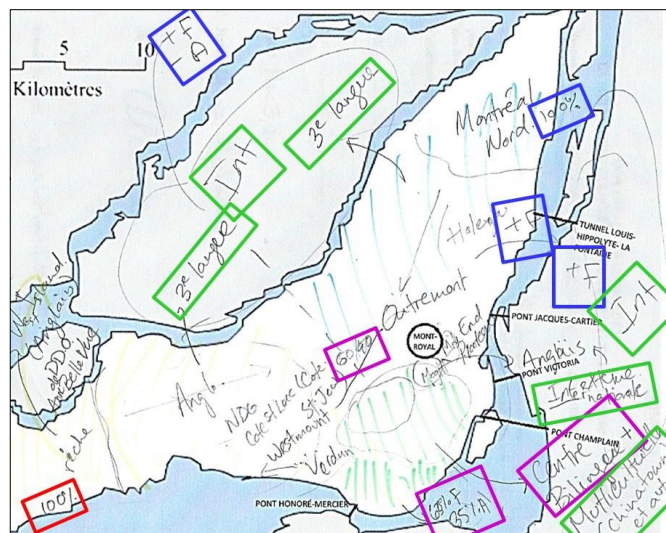


Carte « J »



Certaines personnes, dans leurs cartes, essaient de donner le maximum de détails possible. Outre les indications écrites, la carte « K » (v. ci-dessous) comprend ainsi de nombreuses flèches ou hachures en couleur – pas toujours faciles à interpréter. Il y est question de la bipartition traditionnelle entre anglophones et francophones, mais de façon particulièrement précise : outre l'indication de tendances lourdes concernant l'uni- ou le bilinguisme (« + F – A » [Laval], « + F » [Hochelaga / Longueuil], « Centre bilingue »), on remarque des pourcentages : « 100% » [anglais, West Island]; « 100% » [français, Montréal-Nord]; « 65% F 35% A » [Verdun]. On trouve aussi plusieurs références générales aux autres langues (« Int[ernationale] »; « 3^e langue »; « multiculturelle »), sans toutefois que ces langues soient précisées (sauf par la mention « Chinatown et autre » qui accompagne le terme « Multiculturelle »).

Carte « K »

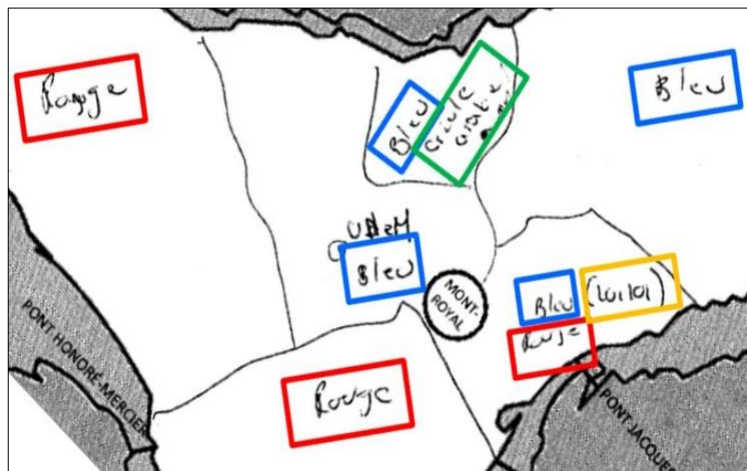


Signalons une carte qui apparaît plus « politique » que les autres. Sur la carte « L » (v. plus bas), la personne interrogée n'évoque en effet pas explicitement les francophones ou les anglophones, pas plus qu'elle n'utilise de couleurs renvoyant à une légende. Elle privilégie pourtant bel et bien une vision où le territoire est partagé entre francophones et anglophones : seulement, elle le fait de façon indirecte, en écrivant les mots « bleu » et « rouge » – sans les relier clairement à une langue. Il est intéressant de constater que ces couleurs ne font pas que reprendre la dichotomie traditionnelle, mais qu'elles renvoient aussi aux couleurs des partis politiques – eux aussi héritiers lointains de la « couleur des uniformes ».

Car dans une certaine lecture québécoise, le bleu évoque la couleur des partis provinciaux ou fédéraux qui, au fil des décennies et sous des noms divers, ont cherché à prioriser les intérêts des Québécois.es francophones (Parti québécois, Bloc québécois, Coalition avenir Québec), et qui, selon le contexte, se sont considérés plutôt comme autonomistes, souverainistes ou indépendantistes. Quant au rouge, il renvoie aux partis libéraux (du Canada et du Québec), qui entendent favoriser une vision pancanadienne et qui, pour cette raison, sont parfois soupçonnés de favoriser de facto la langue anglaise – y compris au Québec.

Un autre indice de l'approche plus directement politique de ce répondant réside dans la référence à la « loi 101 » apposée à la mention « Bleu » au centre-ville. On peut l'interpréter comme une volonté de suggérer que seule la loi 101, qui a fait du français l'unique langue officielle du Québec, était en mesure de freiner l'avancée de l'anglais, en particulier au centre-ville de Montréal. Ce dernier a symbolisé le « cœur de la bataille », s'agissant en particulier de la langue d'affichage, et pour certains, il le symbolise encore – qu'on pense aux débats passionnés sur les salutations bilingues de type « bonjour / hi » dans les magasins¹².

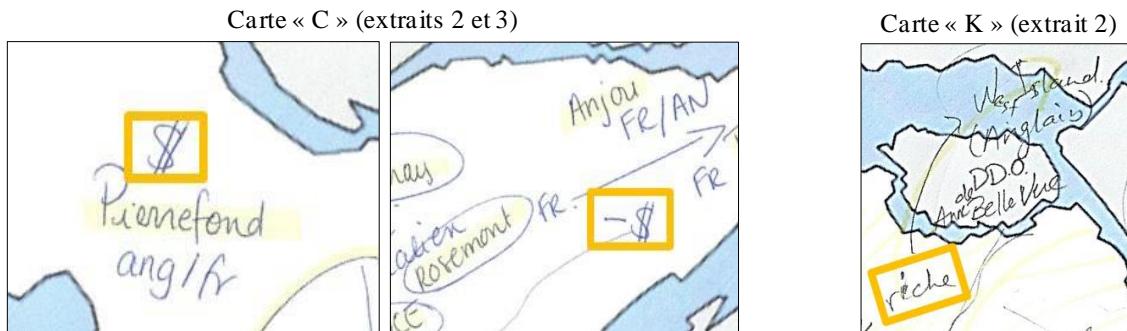
Carte « L »



¹² Voir à ce sujet, dans ce volume, la section 4.2.1.1. du chapitre 2 et la section 2.2. du chapitre 4; voir aussi Lamare (2013, p. 46).

2.2.3. *La prise en compte de faits sociaux extralinguistiques et de différences intralinguistiques*

Après cet exemple d'une certaine politisation de la carte, observons d'autres informations qu'on peut qualifier d'extralinguistiques, qui font apparaître des représentations linguistiques plus complexes. Certaines cartes font ainsi référence à des considérations socioéconomiques qui ne relèvent pas de la langue comme telle, mais qui, parce qu'elles sont associées à certains groupes linguistiques, sont très significatives. Comme on le voit sur les extraits 2 et 3 de la carte « C » (v. ci-dessous), la personne interviewée a inscrit un « signe de dollar » (« \$ ») dans l'ouest de l'île de Montréal, et ce même signe, mais précédé cette fois du signe « moins » (« - \$ »), dans l'Est. Il s'agit sans doute de faire référence aux écarts de richesse, attestés, entre les Montréalais.es des deux extrémités de l'île, mais aussi, peut-être, à l'écart économique traditionnel entre anglophones et francophones. Même si la différence a été en grande partie comblée depuis les années 1970, les premiers restent souvent vus comme « plus riches » que les seconds. Dans l'extrait 2 de la carte « K » (v. ci-dessous), le mot « riche », associé par une flèche à « West Island (Anglais) », figure du reste en toutes lettres.



Dans l'extrait 4 de la carte « C » (v. plus bas), comme dans toutes les cartes, il est fait référence à la langue française en tant que telle, mais aussi, fait nouveau, au pays d'origine d'un certain nombre de ses locutrices et locuteurs – en l'occurrence, la France. L'association entre immigrant.e.s français.es et Plateau-Mont-Royal est devenue récurrente dans les dernières années. Le pourcentage de Français.es d'origine qu'on trouve dans ce quartier a effectivement augmenté, et les données du recensement illustrent que la France est le premier lieu de naissance des immigrant.e.s qui y habitent, comme l'Italie pour Saint-Léonard, Haïti pour Montréal-Nord, l'Algérie et le Maroc pour Cartierville et le petit Maghreb (section est de la rue Jean-Talon), les Philippines pour certains secteurs de Côte-des-Neiges, ou encore, si l'on quitte l'île de Montréal, le Liban ou la Grèce pour certaines portions de Laval¹³.

Ceci rappelle que, pour les francophones de langue maternelle et, par ricochet, pour nombre de Montréalais.es, la perception de la diversité linguistique de leur ville ne passe pas simplement par

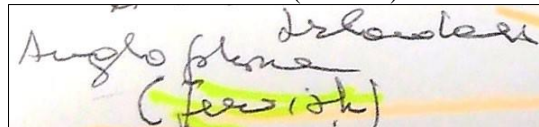
¹³ V. carte dans Marin 2017, <https://www.monde-diplomatique.fr/cartes/montreal-monde> ou dans Belkaïd 2017, <https://www.monde-diplomatique.fr/2017/03/BELKAID/57273>.

l'antagonisme historique ou la coexistence – plus ou moins apaisée – entre francophones et anglophones, ou par des réflexions sur le statut des allophones, mais aussi par la perception de certaines différences intralinguistiques, liées par exemple aux variétés de français. Sur le marché linguistique particulier que constitue le marché « intra-francophone », les francophones né.e.s au Québec sont appelé.e.s à développer un rapport particulier à la variété française du français. Cette dernière est tantôt (sur)valorisée comme variété de référence, tantôt jugée trop envahissante et « concurrente » de la variété québécoise, en raison de sa forte présence dans certains médias et dans le monde de l'édition, ou en raison du poids des immigrant.e.s français.es. Toutefois, ce sont aussi les immigrant.e.s au Québec, quelle que soit leur origine, qui doivent apprendre à naviguer entre les diverses variétés de français – leurs représentations peuvent d'ailleurs varier en fonction de leur pays d'origine et de socialisation et leur lien, préexistant ou non, à la langue française. Même si la raison de l'ajout de « France » n'est pas explicité, il n'est en tout cas guère étonnant qu'on trouve au moins une allusion de ce type.

Carte « C » (extrait 4)



Carte « D » (extrait 2)



Du côté de l'anglais, on remarque qu'une personne interrogée (carte « D », extrait 2, v. ci-dessus) ajoute des précisions à côté du terme « anglophone », en écrivant « Irlandais » et « (Jewish) ». La logique semble toutefois différente de celle qui était adoptée pour le français. Il n'est ici sans doute pas question de variétés d'une même langue ou d'accent, mais davantage de la seule origine ethnique ou nationale. Il est peu probable que la personne ait en tête des gens d'origine irlandaise qui parleraient le gaélique irlandais – très peu parlé en Irlande même – ou la variété irlandaise de l'anglais. D'autre part, aucune langue n'est désignée par le glottonyme « Jewish », et la question de l'apparition de cette référence mérite d'être commentée davantage.

2.2.4. Langue et origine ethnique : « parlez-vous juif ? »

Si la plupart des répondant.e.s, sur leurs cartes, s'en tiennent à des indications concernant des faits (socio)linguistiques, on en trouve qui ont peu à voir avec les langues comme telles. Cela concerne en particulier la façon dont les Juives et les Juifs sont mentionné.e.s sans que leur(s) langue(s) soi(en)t nommée(s). Ainsi, dans l'extrait 3 de la carte « D » (v. ci-dessous), la personne interviewée précise en légende les couleurs attribuées aux différents groupes linguistiques ou langues. Les termes « Arabe » [vert], « Italien » [rose], « FR » [bleu], « Ang. » [orange] peuvent faire référence à la fois à la langue et à l'origine. Mais avec

« Juif » [jaune], il ne peut être question que d'appartenance ethnonationale. Par ailleurs, pour évoquer des Juifs.ves dont elle situe une présence significative dans l'Ouest-de-l'Île, la personne utilise non pas un mot français (comme tous les autres sur sa carte, sauf « West Island »), mais le mot anglais « Jewish », comme pour signaler une sorte d'affiliation « naturelle » entre les Juifs.ves et la langue anglaise.

Carte « D » (extrait 3)



La couleur jaune apparaît également pour Côte-Saint-Luc / Hampstead – où les statistiques font effectivement apparaître une forte présence de personnes d'origine juive. Ici aussi, les Juives et les Juifs semblent associés à la langue anglaise, ce qui ne va pourtant pas forcément de soi. Certes, beaucoup de résident.e.s de Côte-Saint-Luc, d'origine juive ashkénaze, ont des ancêtres qui, arrivé.e.s à partir de la fin du 19^e siècle, ont abandonné le yiddish au profit de l'anglais. Et les survivant.e.s de la Shoah qui parlaient encore yiddish sont devenus rarissimes. Mais on y trouve également de Juifs.ves séfarades, arrivé.e.s en particulier du Maroc à partir des années 1950. Même si les plus âgé.e.s parlent parfois encore le judéo-espagnol, ils sont plutôt francophones.

Enfin, toujours sur la même carte, le jaune est également associé à Outremont, où vivent principalement des Juifs.ves hassidiques. Ceux-ci ne représentent qu'un très faible pourcentage des Juifs.ves de Montréal. Mais par leur habillement, par des coutumes et une religiosité qui les distingue dans l'espace montréalais, et en raison du rappel récurrent de leur présence dans la littérature et dans les médias, ils jouissent d'une forme de survisibilité et d'une présence dans l'imaginaire montréalais sans commune mesure avec leur poids démographique. De plus, beaucoup parlent au quotidien le yiddish : de ce point de vue aussi, les membres de cette communauté ont peu en commun avec la majorité des autres Juifs.ves. Le temps où, dans les années 1930, le yiddish était la troisième langue parlée à Montréal, après plusieurs vagues d'immigration, est bien lointain, et cette langue à laquelle de nombreux Juifs.ves restent attaché.e.s émotionnellement et culturellement n'est que très peu parlée à Montréal en dehors des cercles hassidiques.

Le fait que la personne à l'origine de la carte semble avoir oublié que celle-ci devait d'abord évoquer les langues (à moins qu'il y ait eu un malentendu avec la personne enquêtrice) n'est probablement pas un

hasard. En effet, même si les frontières linguistiques et nationales ne coïncident pas toujours, en particulier dans les pays plurilingues, les questions linguistiques et ethnonationales sont fréquemment liées. Dans le cas des Juifs.ves, l'une des raisons de leur présence sur cette carte est sans doute liée au fait qu'ils font traditionnellement l'objet d'une surexposition et d'une surmédiatisation. Celle-ci peut s'exprimer en termes de fascination philosémite ou de méfiance antisémite, mais diverses études montrent que le poids démographique des Juifs.ves est souvent très surévalué par le reste de la population – sans parler des stéréotypes concernant leur influence ou leur pouvoir financier supposés, qui restent au cœur de nombreuses représentations, y compris dans l'espace montréalais.

Dans un contexte montréalais marqué historiquement par les conflits économiques et linguistiques entre anglophones et francophones, il se peut que le rôle traditionnel de bouc émissaire dévolu aux Juifs.ves favorise le fait que ce groupe est associé par des francophones à l'« ennemi » anglophone, comme s'il en étaient en quelque sorte l'incarnation – et non pas une composante très minoritaire –, comme s'il symbolisait le risque de transfert linguistique vers l'anglais. Rien dans la carte ne permet d'étayer l'hypothèse que la personne qui l'a conçue fait sienne cette interprétation de l'espace linguistique montréalais – d'autant qu'il faudrait pouvoir en discuter davantage en entretien. On peut simplement rappeler que certaines représentations en circulation dans la sphère sociale peuvent être mobilisées plus ou moins consciemment dans certaines circonstances et réapparaître là où on ne les attendait pas forcément – comme sur une carte censée être consacrée d'abord aux questions linguistiques, et non aux questions religieuses ou ethnonationales. On peut toutefois ajouter que les intervieweur.se.s utilisaient parfois le concept de « communautés linguistiques » pour présenter l'exercice cartographique; le terme « communauté », par ses connotations, peut ainsi fait oublier la dimension strictement linguistique et « autoriser » d'autant plus facilement la référence juive.

2.2.5. Parlez-vous « hindou », « indien » ou « créole »? Entre minorités audibles et visibles

Un constat quelque peu similaire peut être établi pour les langues de personnes en provenance de l'Inde. Ainsi, sur la carte « M » (v. ci-dessous), il est le plus souvent fait référence à des langues précises (créole [haïtien], français, portugais, italien, grec, anglais, chinois, tagalog), mais avec deux exceptions. La première concerne une nouvelle fois les Juifs.ves, et le terme « Juifs » est ici orthographié avec une majuscule, comme doivent l'être les ethnonymes – et contrairement aux termes environnants, qui sont des glottonymes dont l'initiale est une minuscule. Ceci confirme l'hypothèse que l'évocation de ce groupe ethno-religio-national semble s'imposer « automatiquement » dès lors qu'il est question de réfléchir aux langues dans l'espace montréalais. La deuxième exception concerne l'« hindou ». Il se peut que la personne ait confondu la religion (l'hindouisme) et l'une des langues associées à l'Inde hindouiste (l'hindi). À cause de l'absence de majuscule à « hindou », le traitement semble en tout cas différent de celui qui est réservé aux Juifs.ves, dont le statut « à part » semble ainsi davantage souligné.



Carte « M »



Carte « N »

La carte « N » (v. ci-dessus) évoque elle aussi les Juifs.ves et les personnes originaires de l'Inde. Dans le premier cas, il est cette fois bien question d'une langue, l'hébreu, mais la personne interviewée prend la peine d'ajouter « Juif » entre parenthèses. Elle semble donc également envisager les Juifs.ves et leur langue comme un cas particulier. En observant bien, on devine d'ailleurs qu'elle avait d'abord écrit « Juif », avant sans doute de s'apercevoir de la rupture de logique, et, peut-être, de souhaiter remplacer l'ethnonyme par le glottonyme « Hébreux » – à moins que, comme le suggèrent la majuscule et le pluriel, ce terme ne renvoie pas à la langue, mais à une catégorisation ethnique (même si, généralement, le terme « Hébreux » est réservé aux références à l'Ancien Testament). S'agissant des langues ou des personnes originaires de l'Inde, c'est en tout cas le terme « Indien » qui est employé, ce qui fait alors référence non plus à la religion, mais indéniablement à l'identité ethnonationale – et toujours pas à une langue identifiable.

Dans les deux cartes, on peut voir dans cette façon de recourir à d'autres logiques que les catégories strictement linguistiques une réaction à une situation complexe. Face aux spécificités des histoires politique, culturelle, religieuse, linguistique et nationale juive et indienne, ces deux répondant.e.s, de façon plus ou moins consciente, ont recouru à de nouvelles catégories. Certains groupes autres que linguistiques, mais dont il est parfois question dans les débats linguistiques (ou, plus généralement, identitaires) à Montréal, peuvent ainsi faire l'objet de représentations qu'on pourrait qualifier de péri-linguistiques. Impossibles à classer selon le principe d'équivalence entre langue, pays d'origine et sentiment d'appartenance ethnonationale – un principe qui fonctionne beaucoup mieux dans le cas de langues comme l'italien, le grec ou le créole haïtien –, ces groupes aux contours ambigus n'en apparaissent pas moins parfois utiles à celles et ceux qui doivent décrire la diversité linguistique.

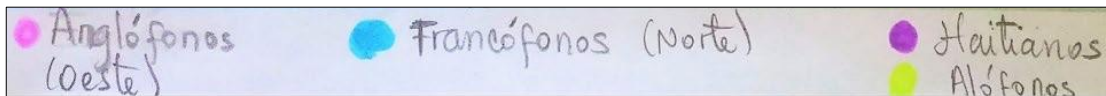
S'agissant du créole, on remarque que, dans chacune des trois cartes où il en est question, il n'est pas précisé qu'il s'agit du créole haïtien. On peut toutefois le penser, étant donné l'emplacement de ces mentions sur la carte (à Montréal-Nord ou à proximité), et parce que la présence du créole à Montréal est un fait dont nombre de Montréalais.es sont conscient.e.s. Il reste que le mot « créole » pourrait s'appliquer à d'autres langues. Certaines sont relativement proches du créole haïtien (créoles martiniquais et guadeloupéen, voire créoles de l'Océan indien – Réunion, Maurice). Mais il pourrait aussi s'agir de langues très différentes, comme

le créole à base d'anglais parlé en Jamaïque. Ce dernier est davantage présent à Toronto qu'à Montréal, et son existence sans doute plus connue des anglophones que des francophones de Montréal, mais il n'est pas absent de la liste des langues montréalaises.

Si l'on admet que les répondant.e.s qui ont mentionné le créole ont en tête les Haïtien.ne.s, cela constitue une sorte de « victoire » pour la reconnaissance de cette langue. Cela peut être perçu comme un indice que les Haïtiennes et les Haïtiens jouissent d'une visibilité et d'une audibilité comparable à celle d'autres groupes ethnolinguistiques. Ce groupe dispose manifestement d'une sorte d'« indépendance linguistique » aux yeux de certain.e.s Montréalais.es, malgré le fait qu'il existe une ambiguïté concernant le statut du créole. Haïti continue en effet d'avoir le français pour langue principale de scolarisation, même si le créole, seule langue connue et parlée de tous, y est devenu co-officiel.

Inversement, on trouve une carte (« F », extrait 2, v. ci-dessous) qui évoque les Haïtien.ne.s, mais pas explicitement leur langue. Cette carte, coloriée, mais exempte de toute inscription, contient une légende en espagnol, dans laquelle les quatre groupes principaux sont les « anglophones », les « francophones », les « allophones » et les « Haïtiens ». Ces derniers forment donc un groupe à part entière, mais qui ne relève pas du suffixe *-phone* et n'est donc pas associé directement à la langue. Il faut admettre que le terme « créolophone » est surtout employé par les (socio)linguistes, mais on ne peut que remarquer une fois encore que les frontières entre les catégories linguistiques et politico-nationales sont parfois floues.

Carte « F », extrait 2



Comme dans le cas du glottonyme « créole », on peut voir dans ce traitement des Haïtien.ne.s comme « quatrième groupe linguistique » une sorte de reconnaissance de leur rôle dans l'espace montréalais. Comme pour les Juifs.ves, il est toutefois possible que ce « traitement de faveur » renvoie à une certaine surmédiatisation, une « survisibilité » qui peut en l'occurrence avoir des causes multiples : racisme dont les membres de ce groupe sont l'objet, intérêt ou fascination journalistique pour les « problèmes sociaux » de Montréal-Nord, mais aussi rôle particulier des intellectuel.le.s et artistes d'origine haïtienne dans la culture québécoise contemporaine.

Remarques conclusives

Dans cette contribution, nous avons pris le parti de ne pas chercher à interpréter les cartes mentales en nous aidant du profil des quinze informatrices et informateurs. Nous avons plutôt choisi de mettre en relation les cartes avec divers faits sociopolitiques « extérieurs ». Une analyse plus poussée, faisant appel aux entretiens

réalisés (voire à de courts entretiens complémentaires), n'est pas exclue pour l'avenir, mais cette première approche nous paraît déjà fructueuse.

Pour ancrer l'analyse des cartes mentales dans un cadre plus vaste (mais sans revenir en détail sur l'histoire des liens entre les groupes linguistiques à Montréal et au Canada/Québec), nous avons présenté quelques cartes à teneur linguistique extraites d'atlas canadiens. Nous avons alors souligné l'accent mis sur la dualité entre francophones et anglophones, et, dans une moindre mesure, sur le bilinguisme, mais aussi sur la présence discrète des questions liées aux allophones, ainsi que sur l'invisibilisation des langues autochtones. Le site de cartographie interactive que nous avons ensuite décrit brièvement nous a permis d'évoquer l'idéal d'une représentation « parfaite » de la diversité linguistique.

Dans les cartes mentales, on retrouve les mêmes thématiques que celles qu'on observait dans les atlas. L'intérêt pour la répartition spatiale des locutrices et locuteurs des deux langues officielles du Canada et pour la localisation de zones uni- ou bilingues reste très prononcé lorsqu'il s'agit de proposer une lecture du territoire montréalais. La présence des allophones comme groupe distinct ou des diverses autres langues semble plus marquée que dans les atlas. Ceci n'étonne guère puisque l'exercice concernait les langues en général et pas forcément le bilinguisme. De plus, pour quiconque vit à Montréal et quitte un tant soit peu son quartier de résidence, dès lors qu'il est question de pratiques linguistiques *réelles* à Montréal – et non de politique linguistique officielle aux niveaux provincial et fédéral –, il semble impossible de faire l'impasse sur la multiplicité des langues en présence.

S'agissant des langues autochtones, on ne peut s'empêcher de remarquer que personne, parmi les répondant.e.s, n'en a mentionné une seule sur la carte. Le fond de carte représentait principalement l'île de Montréal, mais aussi ses environs. Certaines personnes ont ainsi ajouté des indications concernant Laval. On aurait donc pu imaginer que quelques-unes se souviendraient que la réserve mohawk de Kahnawake est située juste de l'autre côté du pont Mercier, mentionné sur la carte – ce même pont qui avait été bloqué pendant la « crise d'Oka » en 1990. Certes la langue dominante des Mohawks est l'anglais et il est rarement question, dans les médias généralistes, de l'école d'immersion en mohawk de Kahnawake, mais l'invisibilité des langues autochtones reste un fait frappant.¹⁴

Qu'il s'agisse des cartes d'atlas, des « supra-cartes » dans lesquelles nous avons condensé les réponses des informatrices et informateurs, ou des cartes mentales elles-mêmes, toutes « parlent » par ce qu'elles disent et par ce qu'elles taisent. Nous espérons avoir montré l'intérêt de notre méthode qualitative pour approcher la complexité des représentations linguistiques dans l'espace social. Une enquête quantitative faisant appel à un nombre plus élevé de sujets pourrait s'avérer davantage représentative de la population montréalaise et des nombreuses perceptions en présence. Mais il est important de constater que ce modeste échantillon donne à lui

¹⁴ Notons toutefois qu'une personne a mentionné le mohawk à l'oral, v. chapitre 3, p. 70 dans ce volume.

seul un riche aperçu de certains éléments clés de l'« expérience montréalaise ». Et l'un des mérites de ces cartes est de rappeler qu'il n'est pas toujours facile de démêler cet écheveau de considérations d'ordre linguistique, ethnonational ou identitaire.

Régulièrement, des commentatrices et commentateurs politiques agitent le spectre de l'anglicisation de Montréal, ou celui de Babel, ou, au contraire, excluent ce type d'éventualité. Pour ce faire, ils utilisent divers critères statistiques : selon le cas, ce peut être le critère de la langue maternelle ou familiale, celui de la langue de travail, ou encore celui de la capacité à s'exprimer dans les deux langues officielles. Les interprétations des faits statistiques peuvent alors diverger et conduire à des conclusions contradictoires. Les cartes elles-mêmes restent un lieu où les faits linguistiques peuvent faire l'objet de distorsions. Mais nous espérons avoir montré qu'en tout état de cause, le fait plurilingue à Montréal, profondément enraciné, mérite qu'on ne le réduise pas à une seule dimension et qu'on explore au contraire sa dynamique dans toute sa complexité – tant au niveau des pratiques réelles que des représentations des pratiques, réelles ou supposées.

Références

Atlas mentionnés en section 1

- Grenier, F. et Hamelin, L.-E. (1980). *Nouvel Atlas Québec Canada*. Édition du renouveau pédagogique.
- Kerr, D. G. G. (1967). *Atlas historique du Canada*. Centre de psychologie et de pédagogie.
- Kerr, D. G. G. (1990). *Atlas historique du Canada* [t. III : *Jusqu'au cœur au XXe siècle – 1891-1961*]. Presses de l'Université de Montréal.
- Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources du Canada. (1973). *Atlas national du Canada* (4e éd.). Macmillan.
- Saint-Yves, M. et Vallières, M. (1982). *Atlas de géographie historique du Canada*. Les Éditions françaises.
- Saint-Yves, M., Brouillette, B. et Villemure, M. (1990). *Atlas Larousse canadien* (3e éd.). Les Éditions françaises.

Autres références

- Anagraph. (s. d.). *Recensement 2016 - Langues maternelles*. <https://langues-matemelles-2016.anagraph.io/>
- Belkaïd, A. (2017, mars). Désenchantement des Maghrébins au Québec. *Le monde diplomatique*, 8-9. <https://www.monde-diplomatique.fr/2017/03/BELKAID/57273>
- Cavalli, M. (1997). Représentations sociales et politique linguistique. Le cas du Val d'Aoste. *Tranel*, (27), 83-87.
- Bourdieu, P. (1982). *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*. Fayard.
- Gueben-Venière, S. (2011). En quoi les cartes mentales, appliquées à l'environnement littoral, aident-elles au recueil et à l'analyse des représentations spatiales? *EchoGeo*, (17). <https://doi.org/10.4000/echogeo.12573>
- Jodelet, D. (dir.). (1989). *Les représentations sociales*. PUF.
- Lamarre, P. (2013). Catching “Montréal on the Move” and Challenging the Discourse of Unilingualism in Québec. *Anthropologica*, 55(1), 41-56.

Le Devoir. (s. d.). *Quelles langues parle-t-on dans votre quartier? Découvrez la langue maternelle de chacun des 34 504 810 Canadiens.*

https://www.ledevoir.com/documents/special/17-08_carte-points-recensement/index.html?fbclid=IwAR1f4TipndFaoerbfdJuVABkFrmyWs2OQJxIRLCQphEkRoifpTXF7WB70b0

Marin, C. (2017, mars). Montréal, ville-monde. Un rêve d'Amérique qui se heurte à la recherche d'emploi. *Le monde diplomatique*. <https://www.monde-diplomatique.fr/cartes/montreal-monde>

Staszak, J.-F. (2013). Carte mentale. Dans J. Lévy et M. Lussault (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés* (pp. 132-133). Belin

❖ CHAPITRE 2

Comment résoudre le problème de la communication en contexte de diversité linguistique? Points de vue de locutrices et locuteurs à Montréal

Daphné Morin

[...] in the process of abstracting and simplifying, it is vital to continuously refer back to what's 'lived' and expressed in the everyday [...]. Without that anchoring, discussion is often left vulnerable to the high octane dramatizations of public discourse, panicked and unable to imagine how anyone copes.

Blommaert et Rampton (2011, p. 12)

Introduction

Historiquement divisée entre les communautés dites francophone et anglophone, la ville de Montréal affiche progressivement de nouvelles couleurs. Tout en continuant d'être dans la mire des autorités provinciales et des citoyen.ne.s inquiet.ète.s de la situation de la langue française¹, Montréal a été reconnue comme étant la ville la plus trilingue du Canada; et ce, largement devant les métropoles de Toronto et de Vancouver (Parent, 2018). Par ailleurs, Statistique Canada établissait en 2017 que « Toronto, Vancouver et Montréal demeurent les lieux de résidence de plus de la moitié des immigrants et des immigrants récents au Canada ». Également, Leimgruber (2020, p. 708) a dit de la métropole québécoise : « [...] while officially monolingual, Montreal can be described as functionally bilingual; its status as a global city further brought several of the world's languages into the metropolis. » On en retient que la dynamique linguistique qui anime Montréal est loin d'aller de soi.

Or, la représentation qu'on en fait dans les statistiques, dans les médias et dans le domaine de la recherche demeure souvent soumise aux mêmes essentialismes, nombreux étant celles et ceux qui, soucieux de soupeser la position de la langue française (le plus souvent, face à l'anglais), s'en tiennent à catégoriser les locutrices et locuteurs de Montréal en trois groupes : francophones, anglophones et allophones² (Lamare,

¹ L'aménagement linguistique au Québec ont gagné en importance avec l'adoption de la *Charte de la langue française*, ou « loi 101 », en 1977. Cette dernière établit le français comme langue officielle du Québec et affirme que l'Assemblée nationale est « résolue à faire du français la langue de l'État et de la Loi aussi bien que la langue normale et habituelle du travail, de l'enseignement, des communications, du commerce et des affaires » (Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale). Son objectif est de défendre les droits linguistiques des francophones, dans la mesure où ils constituent une minorité au sein d'un pays largement anglophone et dans un monde toujours plus enclin à employer la *lingua franca* anglaise.

² On désigne comme étant allophones les locutrices et locuteurs dont la langue maternelle n'est ni le français, ni l'anglais, ni l'inuktitut ou une langue des Premières Nations.

2013, p. 45). Il a été démontré que ces trois classes fermées ne suffisent pas à représenter la réalité linguistique montréalaise telle qu'elle est vécue par l'ensemble de ses locutrices et locuteurs, chose qui limite – voire distord – la conception qu'on s'en fait.

Dans un souci de contribuer aux discussions sur la question de la langue au Québec en y apportant un point de vue encore peu exploité, nous tenterons, dans les pages suivantes, de proposer une nouvelle terminologie susceptible de rendre compte des expériences d'un plus grand nombre de personnes; et ce, dans l'espoir d'élargir l'imaginaire linguistique montréalais. Pour y arriver, nous chercherons à répondre à la question suivante : quelles stratégies adoptent les habitant.e.s de la ville de Montréal pour parvenir à communiquer au sein du contexte de diversité linguistique que nous avons évoqué plus haut?

Nous proposons un bref état de la question (§ 1), puis établissons le cadre théorique sur lequel nous appuierons notre analyse (§ 2). Nous nous penchons ensuite sur la composition, les avantages et les limites de notre corpus (§ 3). En effet, afin de fonder nos réflexions sur ce qui est vécu au quotidien par des Montréalais.es, nous nous sommes appuyée sur 12 des 27 entrevues réalisées dans le cadre du projet pilote *Montréal, 'ville-monde'*, dont l'objectif était d'appréhender la complexité de réalités linguistiques multifformes depuis le point de vue des locuteurs³. Nous poursuivons en répertoriant et détaillant les stratégies communicationnelles repérées au sein du corpus susmentionné (§ 4). Enfin, nous faisons état des conclusions que nous avons tirées de nos observations.

1. État de la question

La complexité de la dynamique linguistique qui se déploie à Montréal suscite un intérêt croissant dans la sphère universitaire (v. entre autres Dutremble-Rivet, 2019; Lamarre, 2013; Leimgruber, 2020; Paquet et Levasseur, 2019). D'ailleurs, le sujet dépasse le seul domaine de la linguistique : la neurolinguistique montréalaise s'est récemment penchée sur des façons de modéliser l'emploi que des locutrices et locuteurs bilingues faisaient de leurs langues 'dominante' et 'non dominante' en fonction du contexte communicationnel (Tiv et al., 2020).

Nous situons nos propres recherches dans la lignée de celles entreprises par Patricia Lamarre dans le cadre du projet *Montreal "On the Move": an Ethnographic Study of Language Practices in a City Redefined*. Mariant recherche ethnographique et sociolinguistique urbaine, Lamarre et son équipe se sont proposé de faire de la sociolinguistique *en mouvement*, dans l'optique de dépasser les limites des enquêtes et entrevues conduites en milieu statique (Lamarre, 2013, p. 43). Afin de rendre compte de la façon dont un même individu « utilis[ait] [...] les langues dans [sa] fréquentation de la ville » (Lamarre, 2013, p. 41) et faisait appel aux différentes ressources contenues dans son répertoire linguistique en fonction du lieu où il se trouvait et de

³ Pour plus de détails concernant les objectifs du projet, voir le texte de Godenzi en introduction de ce volume.

l'interlocutrice ou de l'interlocuteur avec lequel il échangeait, le projet a confié à quinze participant.e.s âgé.e.s de 18 à 25 ans, tous issus de l'immigration, un enregistreur numérique leur permettant de capturer sur le vif des échanges variés de leur quotidien. À ce processus s'ajoutaient également des entrevues semi-dirigées, dont une où l'assistante de recherche et la participante ou le participant se déplaçaient à travers un quartier de Montréal choisi par l'interviewé.e. De plus, les participant.e.s étaient directement impliqués.e.s dans l'enquête : non seulement leur demandait-on de transcrire eux-mêmes les enregistrements recueillis, mais ils étaient également invité.e.s à produire des réflexions sur leur usage des langues à différentes étapes du projet.

Les données recueillies par Lamarre sont évocatrices en ce qu'elles révèlent une dynamique linguistique complexe, au sein de laquelle les étiquettes traditionnelles d'anglophone, de francophone et d'allophone perdent tout leur sens depuis le point de vue d'individus dont les « allégeances » linguistiques⁴ sont si multiples – à tel point que des notions aussi prisées que celle du *transfert linguistique*, encore considérées comme importantes à ce jour (voir Journet), ont matière à être remises en question (Lamarre, 2013, p. 47). C'est en faisant appel au point de vue des participant.e.s que de tels enjeux identitaires ont pu être mis au jour.

En ce sens, l'approche du projet *Montréal, 'ville-monde'* est semblable à celle de Lamarre, dans la mesure où l'on cherche à tirer profit de la perspective du locuteur pour enrichir celle du linguiste. Récemment, Godenzzi – également intéressé par la sociolinguistique urbaine et, plus précisément, par la *mobilité* – démontrait à nouveau que les locutrices et locuteurs ordinaires possédaient « un savoir intuitif assez profond et complet du langage » (2020, p. 73). Nous explorerons ici cette notion sous un nouvel angle : il nous intéresse d'observer qu'à partir des témoignages fournis par un groupe restreint de participant.e.s (décrit en §3), il nous est possible de proposer une schématisation préliminaire de l'ensemble des principales possibilités d'interactions linguistiques pouvant se présenter à Montréal. De plus, il est à souligner que notre corpus contient des entrevues faites avec des personnes appartenant à des tranches d'âge extrêmement variées : la complexité de la dynamique linguistique montréalaise, donc, n'est pas que l'affaire de la jeunesse.

Comme Lamarre, et comme Paquet et Lévasseur, nous soutiendrons que les généralisations auxquelles l'on tend à avoir recours au moment de décrire le paysage linguistique montréalais sont insuffisantes pour rendre compte de la réalité : nous chercherons donc, dans les pages suivantes, à aller au-delà des catégories sociales associées à des 'langues nommées' (c'est-à-dire à des langues conçues non pas comme « des constructions théoriques et parfois idéologiques » (Calvet, 2007, p. 260), mais comme des objets fermés et

⁴ Le discours médiatique ambiant laisse parfois entendre que les allophones du Québec devraient 'choisir un camp' linguistique; de là l'importance perçue du *transfert linguistique*, mentionnée dans la ligne suivante. À titre d'exemple, on entendait l'ex-politicien Mario Dumont dire en entrevue, (dans Nantel, 2020) : « Les enfants de la loi 101 vivent pas en français du tout, du tout, du tout, y'écourent jamais la télé en français, jamais cinq minutes dans maison, y se présenteraient jamais dans un commerce, penser aborder les gens qui y travaillent en français, y vivent complètement en anglais, totalement, leur vie est toute en anglais, mais si tu les abordes en français ou si dans leur milieu de travail il faut parler français, ils le parlent très bien là. » [Notre transcription]

dénombrables, qui portent un nom : ici, ‘l’anglais’, ‘le français’, ‘l’espagnol’, ‘le portugais’...). Cependant, ces langues comme entités fermées ont une valeur sociale pour les locutrices et locuteurs, tout particulièrement compte tenu du fait qu’elles font parfois l’objet, en contexte d’aménagement linguistique, de forts jugements. Dans cette optique, quelques précisions d’ordre théorique s’imposent. Nous chercherons, en §2, à justifier le choix d’une terminologie permettant d’aborder la dynamique linguistique montréalaise au-delà des essentialismes traditionnels.

2. Cadre théorique et définitions

2.1. Les stratégies communicationnelles

Par ‘stratégies communicationnelles’, nous entendons les différents moyens verbaux et non verbaux par lesquels les locutrices et locuteurs s’adaptent au contexte de communication dans lequel ils se trouvent. Ces moyens, au-delà de certaines conventions (comme les exigences des employeuses et employeurs ou des établissements scolaires, par exemple), impliquent souvent un degré de créativité : le sujet parlant, en plus de prendre pour repère des référents géographiques (certains quartiers sont reconnus comme étant plus francophones, anglophones, ou allophones que d’autres)⁵, module son discours en fonction de son interlocutrice ou interlocuteur (se basant entre autres sur des indices que celui-ci lui fournit; notamment l’accent, ainsi que le mentionnent nombre de participant.e.s) et des propres ressources linguistiques dont il dispose lui-même. Peuvent également intervenir dans ce mécanisme, quoique nous ne pourrions aborder cet aspect en détail ici, des aspects liés à l’idéologie linguistique. Ainsi que l’affirme une participante :

- (1) [...] certaines personnes refusent de parler une autre langue même si elles savent le faire, par exemple certains Québécois refusent de parler anglais. (MVM – femme, Espagne, 56 ans, 35 à MTL)

Somme toute, ces stratégies visent à répondre à un besoin fondamental : celui de communiquer, de mener à bien un échange, dans un environnement où les langues qui cohabitent sont nombreuses et où la convention communicative ne va pas toujours de soi, fluctuant selon les circonstances.

2.2. Les *idiolectes* et leur *chevauchement* : outils théoriques et discussion sur le *translanguaging*

Ce chapitre a pour prémisse une remise en question de la rigidité des identités linguistiques telles que conçues actuellement au Québec. Être francophone dans cette province ne signifie pas simplement être une

⁵ Lamarre soulignait que les participant.e.s de son projet étaient conscient.e.s des traditionnelles divisions linguistico-géographiques de Montréal, mais les traversaient librement : « An extract from an interview with Mitko [participant] shows how young multilinguals see no problem in crossing the traditional geographic line that divides Montréal into east and west, French and English. Mitko makes clear that he is comfortable crossing over linguistic boundaries: he has the linguistic “passport” that allows this. » (Lamarre, 2013, p. 49)

Le projet *Montréal, ‘ville-monde’* a également demandé à ses participant.e.s de réfléchir à l’aspect territorial des langues de Montréal en en produisant une carte mentale. La somme de ces représentations s’est avérée fort révélatrice : pour en savoir davantage, voir la contribution de Meune, en chapitre 1 du présent volume.

personne qui, dans les termes du *Grand Robert de la langue française*, « parle habituellement ou fréquemment le français, au moins dans certaines circonstances de la communication sociale, soit comme langue maternelle, soit comme langue étrangère de caractère institutionnel ou véhiculaire ». Si tel était le cas, on catégoriserait également comme étant ‘francophones’ les 54% d’« allophones » qui, selon les données de l’Office québécois de la langue française (p. VIII), « utilisaient le français à l’extérieur de la maison » en 2016. Les trois catégories (francophone/anglophone/allophone) actuellement employées pour décrire les Québécois.es sur une base linguistique sont, nous l’avons dit, mutuellement exclusives. Dans le contexte qui nous intéresse, parler le français n’est pas suffisant pour être ‘francophone’, pas plus que parler l’anglais n’est suffisant pour être ‘anglophone’ : l’Office (p. IV) définit d’ailleurs les francophones « en fonction de la langue maternelle ou de la langue parlée le plus souvent à la maison », excluant la dimension véhiculaire de la langue au moment de catégoriser les locutrices et locuteurs.

Des termes qui se veulent strictement ‘linguistiques’, donc, se réfèrent davantage à une catégorisation ethnique basée sur la langue maternelle, ou ‘ethnolinguistique’. Giles et Johnson (1981, p. 204) ont écrit que « language has been shown to be an important aspect of ethnic identity, more important even than cultural background for some individuals » – le cas québécois de la dualité anglophone/francophone est d’ailleurs cité dans leur chapitre sur le sujet⁶.

Nous ne sommes donc pas surpris que Lamarre (2013, p. 45) affirme, en se basant sur la complexité des représentations identitaires qui se dégagent de ses recherches, qu’il y a matière à questionner les trois catégories sur lesquelles se basent encore à ce jour nombre de travaux statistiques et démolinguistiques. En présence des cases ‘franco-’, ‘anglo-’ et ‘allophone’, il est impossible pour plusieurs personnes multilingues de s’auto-identifier correctement, puisque les critères employés ne sont pas uniquement linguistiques : ils comprennent implicitement une dimension ethnique qui exclut systématiquement ces sondé.e.s, quelle que soit leur maîtrise des langues étudiées elles-mêmes. Nous nous posons donc la question suivante : si nous tentions de décrire la dynamique linguistique montréalaise en nous éloignant des glottonymes sur lesquels sont fondés ces essentialismes ethnolinguistiques, parviendrait-on à mieux refléter la multiformité de la communication à Montréal? En d’autres termes, si nous cessions momentanément de nous référer aux langues nommées auxquelles les locutrices et locuteurs sont unilatéralement associé.e.s, et donc restreint.e.s, parviendrions-nous également à mieux rendre compte de leurs pratiques linguistiques réelles?

Pour mettre en application cette hypothèse, nous devons avoir recours à un cadre théorique permettant une certaine flexibilité. Nos données l’exigent : nous avons eu affaire à des participant.e.s dont non seulement les identités, mais également les pratiques linguistiques semblent rappeler que « the concept of any

⁶ Il y aurait beaucoup à dire, du point de vue de la théorie de l’identité sociale de Tajfel et Turner et de ses successeuses, sur les raisons pour lesquelles on persiste à maintenir socialement la triade anglo-/franco-/allophone. Cela ne fait toutefois pas partie de nos objectifs dans le cadre de ce chapitre.

specific language is prototypical, i.e. it focuses on clear central characteristics, but at the same time allows vague borders » (Jørgensen, 2008, p. 165). En effet, certaines personnes dites multilingues disent ne pas percevoir consciemment les frontières entre les langues auxquelles elles ont été exposées. Citons par exemple une participante de notre projet qui mentionne clairement que les différentes langues nommées qu'elle maîtrise se fondent parfois en un seul tout, au sein duquel elle cesse de les distinguer clairement :

- (2) Parfois on dit un mot et on se dit, mais... C'est en anglais ou en français ? Ou bien on lit un livre, ou on voit un film, et on se dit : c'est en anglais, en français ou en espagnol ? Dans quelle langue j'ai vu ce film ? (MVM – femme, Colombie, 34 ans, 5 à MTL)

Le corpus constitué par Lamarre et Lamarre dans le cadre de leur étude contient des traces du même phénomène chez des locutrices et locuteurs dont l'identité linguistique est complexe et multiforme. Au moment de produire une réflexion sur la transcription de certaines de ses interactions quotidiennes, un participant constate : « La plupart du temps je ne fais aucune pause entre le changement de langues dans une phrase, et je continue comme si rien ne s'est produit. » (Lamarre et Lamarre, 2009, p. 127)

De là vient notre intérêt de reprendre le concept de 'chevauchement des idiolectes', qui se présente comme étant davantage inclusif et plus à même de refléter l'ensemble des réalités et des pratiques exprimées par les locutrices et locuteurs – non seulement celles et ceux ayant contribué à notre propre corpus, mais également les personnes ayant participé aux enquêtes d'autres chercheuses et chercheurs par le passé. Lamarre et Lamarre (2009, p. 110) se réfèrent aux idiolectes en mentionnant « la manière dont les Montréalais puisent dans leur répertoire linguistique au jour le jour ». Pour schématiser la mise en action de ces répertoires, nous recourons ici à la terminologie employée par Otheguy et al. (2015) pour théoriser le *translanguaging*.

Le *translanguaging* a d'abord surgi pour décrire une approche éducative née dans les années 1970 au Pays de Galles. L'objectif de cette dernière était de permettre à des élèves bilingues de faire librement usage de toutes les ressources linguistiques dont ils disposaient; et ce, sans considération pour l'étiquette qui y était apposée, c'est-à-dire sans se soucier de séparer leur lexique 'anglais' de leur lexique 'gallois'. Le concept a été repris avec enthousiasme par le domaine de la sociolinguistique, qui en a proposé de nouvelles définitions, utilisations et appellations (comme le *polylinguaging*). Ricardo Otheguy et, en particulier, Ofelia García font partie des chercheuses et chercheurs l'ayant abondamment diffusé et promu – non seulement pour parler des bilingues et multilingues, mais également pour décrire les pratiques des locutrices et locuteurs unilingues.

S'appuyant sur l'impossibilité de délimiter la frontière entre des langues humaines sur la base d'un critère strictement linguistique⁷, les auteurs et autrice proposent de considérer chaque locutrice et locuteur, quel que soit le nombre de langues nommées qu'il maîtrise, comme possédant un seul 'répertoire linguistique' dont il sait discriminer les 'traits lexicaux et grammaticaux' en fonction de son interlocutrice ou interlocuteur. Le même processus selon lequel on sait qu'il convient de s'exprimer différemment en présence de sa patronne

⁷ Nous discuterons ce point dans les pages suivantes.

ou de son patron qu'au bar avec des ami.e.s, en modulant son registre de langue en conséquence, ferait en sorte qu'une personne 'multilingue' sache choisir certains mots ('traits') plutôt que d'autres pour exprimer sa pensée à des interlocutrices et interlocuteurs différents, distinguant celles et ceux qui partagent certaines parties de son répertoire (i.e. parlent la [les] même[s] langue[s]) de celles et ceux qui y sont étrangers (i.e. ne parlent pas la [les] même[s] langue[s])⁸. Peu importe au sujet parlant que les traits qu'il utilise soient étiquetés par d'autres comme du français, du maori ou du mandarin : c'est d'ailleurs pourquoi les auteurs s'abstiennent de parler de *code switching* chez les personnes 'multilingues', qui ne distingueraient pas toujours consciemment les mots qu'elles utilisent dans un même énoncé en fonction des catégories linguistiques auxquelles ils appartiennent. Du point de vue du sujet parlant, tout le lexique qu'il connaît fait partie de son répertoire individuel; ou, tel que les auteurs et autrice le formulent, de son 'idiolecte'. Otheguy et al. (2015) reconnaissent la valeur sociale de l'idée des langues nommées : ce qu'ils soutiennent, c'est que ces catégories fermées ne conviennent pas pour parler de l'usage de la langue depuis le point de vue interne de la locutrice ou du locuteur. D'ailleurs, ce seraient les idiolectes et non les langues qu'étudient les linguistes. Les auteurs et autrice disent de ces dernières : « These categories are not linguistic but socio-cultural, and as such are extraneous to the enterprise of analyzing the idiolectal features that occupied their analytical efforts. » (Otheguy et al., 2015, p. 289)

Nous avons justement cité plus haut des participant.e.s qui disaient ne pas toujours distinguer entre elles les langues qu'ils maîtrisaient ou les combiner librement dans leur discours : c'est pourquoi la proposition abrégée ci-dessus nous intéresse et nous amène à parler des différentes situations communicationnelles surgissant à Montréal en fonction du degré de 'chevauchement des idiolectes' des personnes qui y participent. Il s'agit là d'une traduction libre de l'idée d'*overlap* évoquée par Otheguy et al. (2015) :

While no two idiolects are exactly the same lexically or structurally, there are, to be sure, large areas of overlap among the idiolects of people who communicate with each other. That is, we all share thousands of linguistic features with people with whom we interact a lot, such as family and friends, and with people who live in the same place as we do, or who live in countries that share a history with ours, or who more generally share some sort of linguistically mediated cultural or historical identity with us. Correspondingly, we do not share many lexical or structural features with people with whom we interact less, or whose history is separate from ours. (p. 290)

Otheguy et al. (2015, p. 290) poursuivent toutefois en précisant que le chevauchement de multiples idiolectes ne donne pas pour autant lieu à l'existence d'une langue nommée définissable en termes strictement grammaticaux : « But this overlap gives us no warrant to conclude that named languages constitute lexically

⁸ Cette posture pourrait être également défendue depuis le point de vue de la théorie de l'accommodation communicationnelle, ou *communication accommodation theory* (CAT). Gallois et Giles (2015, p. 1) débutent en effet leur article sur la CAT en écrivant : « [...] we use very different language (and nonverbal behavior) in church from that which we use in the pub, and we speak differently to our boss from the way we do to close coworkers, even when the topic is the same. Everything, from the words we use—and sometimes, the very language we speak—to the subtle ways in which we exchange conversation turns, can change. »

or structurally based categories. The reason is that the overlap is never coterminous with the boundaries that these sociocultural categories aim to demarcate. » Ici s'arrête notre reprise de la théorie du *translanguaging*, dont de nombreux aspects (incluant ce postulat selon lequel les langues comme catégories n'existent pas d'un point de vue linguistique⁹), ont été fortement critiqués – non sans raison. Auer (2019), fervent dissident du *translanguaging*, voit dans cette dimension particulière de la théorie d'Otheguy et al. une inversion de la dichotomie langue/parole avancée par Saussure :

There is an interesting inversion of parole/langue distinction ascribed to Saussure here; while the “Cours” states that the proper object of linguistics can only be the language system (langue), excluding speech from scientific study, García and colleagues restrict “linguistic objects” to “something a person speaks”, excluding more abstract ideas of languages as social institutions from scientific study. But while Saussure concedes that no langue would exist without parole, García and colleagues see no link at all between the two. (p. 3)

Or, comme l'écrit Auer (2019, p. 9), « the contention that (standard) languages are social constructs that *cannot* be defined in grammatical terms, if taken literally, is not correct; standard languages can be, and have been, codified more or less exhaustively ». Labov aurait sans doute ajouté que la grammaire des variétés de langue non standard peut elle aussi être systématiquement décrite; la précision d'Auer découle entre autres du fait qu'il détecte dans la théorie du *translanguaging* une « confusion of the ‘codes’ of codeswitching, named languages, and national standard languages » (2019, p. 3). Sur ce point, donc, nous adhérons donc davantage à l'approche des langues décrite par Calvet (1999) :

Parodiant Friedrich Engels, qui écrivait que « la preuve du pudding c'est qu'on le mange », nous pourrions dire que la preuve des langues, c'est qu'on les parle. Cette formule a l'avantage de mettre l'accent sur une réalité concrète (actes de parole, pratiques linguistiques, peu importe au fond le nom qu'on lui donne), à partir de laquelle a été forgée l'idée de la langue. [...] De ces pratiques, qui sont éminemment concrètes, les linguistes ont extrait une abstraction, la langue, que nous pourrions écrire pratiques > langues pour rappeler le lien de production entre ces termes : ce sont les pratiques qui constituent les langues.

Mais les langues ne sont pas seulement une invention des linguistes, elles existent aussi dans la tête des locuteurs qui disent « parler telle ou telle langue » et savent ou croient savoir ce que l'on parle dans tel ou tel pays. Nous avons là un paradoxe : quelque chose qui n'existe pas, que nul ne peut montrer [...], et qui pourtant existe aux yeux de tous : les langues existent parce que/puisque les locuteurs croient en elles, parce qu'ils ont sur elles des idées, des images, qui constituent le deuxième volet de notre système : les représentations. (p. 15)

On peut supposer qu'Auer serait en accord avec cette synthèse, puisqu'il soutient lui-même, tout en concédant que la distinction qui est faite entre certaines langues comme le serbe et le croate tient d'une décision politique, que « speaking of languages as “inventions” nevertheless seems misleading as it attributes agency only to the individual linguists, missionaries, philologists, etc., who were the ‘makers’ of language

⁹ « The point that needs repeating is that a named language cannot be defined linguistically, cannot be defined, that is, in grammatical (lexical or structural) terms. And because a named language cannot be defined linguistically, it is not, strictly speaking, a linguistic object; it is not something that a person speaks. » (Otheguy et al. 286)

codices » (2019, p. 9). Nous adhérons également à la position d’Auer lorsqu’il souligne que les locutrices et locuteurs bi-/multilingues ne fondent pas systématiquement tous les traits linguistiques de leur répertoire en un tout uniforme : au contraire, tel qu’il le démontre en s’appuyant sur des exemples tirés de la littérature du *translanguaging* elle-même, « [the data used prove that] two or more languages are clearly separated by the users who use this contrast for their interactional purposes » (2019, pp. 15-16).

Cela étant dit, certains des critiques formulées par Auer semblent ne pas tenir entièrement compte du fait que le répertoire linguistique des locutrices et locuteurs [bilingues] tel que décrit par Otheguy et al. n’est pas complètement déstructuré, ou « unstructured » (Auer, 2019, p. 11). Si tel était le cas, ces théoriciens et théoricienne du *translanguaging* ne parleraient pas de la capacité qu’ont tous les sujets parlants de discriminer les termes de leur répertoire en fonction des différentes situations communicationnelles auxquelles ils participent : c’est bel et bien ce à quoi Otheguy et al. se réfèrent en évoquant « the relevance of social and locational constraints on idiolectal feature deployment » (2015, p. 292). Les auteurs et autrice n’ont certes pas proposé de modélisation de l’organisation interne du répertoire linguistique uni-/bi-/multilingue qu’implique nécessairement leur affirmation; et sans doute la proposition qui en résulte est-elle moins convaincante. Nous-même avons souhaité tenter l’exercice pour rendre plus opérationnels les arguments du *translanguaging* – mais en sommes venue à la conclusion qu’il nous faudrait développer un modèle dynamique qui aurait dépassé le cadre de ce chapitre¹⁰.

En dépit de cette lacune, pouvoir comparer les pratiques des locutrices et locuteurs uni-, bi- et multilingues en fonction d’une même théorie convenait parfaitement à nos objectifs. C’est pourquoi, tout en considérant les critiques ayant été formulées à l’égard du *translanguaging* en général, nous avons décidé d’en récupérer la notion de chevauchement des idiolectes en particulier. D’une part, nous l’avons dit, certains des participant.e.s consulté.e.s évoquaient effectivement des situations de non-discernement entre des langues nommées de leur répertoire : nous ne pouvions ignorer ces données. D’autre part, nous verrons que l’emploi du chevauchement des idiolectes est pertinent même pour parler de contextes où deux locutrices ou locuteurs n’ont, a priori, ‘aucune langue en commun’ : il arrive que, bien qu’une personne affirme ne pas parler l’une des deux langues prédominantes à Montréal, elle arrive à communiquer avec une personne dont l’idiolecte en est principalement composé – et ce, à l’aide de mesures compensatoires qui font nécessairement appel à un lexique de base acquis par contact volontaire ou involontaire avec la langue non ou peu maîtrisée en question. Nous aborderons cet aspect en §5.1, et plus spécifiquement en §5.1.3.

¹⁰ Pour des propositions futures, il pourrait être intéressant de considérer le modèle proposé par Freeman et Ambady (2011) dans leur *dynamic interactive theory of person construal*. Bien que cette théorie ne s’intéresse pas directement à l’organisation de la grammaire mentale des locutrices et locuteurs, elle pourrait apporter des pistes de réponse quant à la façon dont ces derniers discriminent leurs différents interlocutrices et interlocuteurs de manière à moduler leur répertoire en fonction de la personne à laquelle ils s’adressent.

Il nous importe d'insister sur le fait que le concept de 'langue nommée', tel que le souligne Calvet (et Auer également), a une valeur sociale marquée et une influence notable dans le discours et la conscience des locutrices et locuteurs – et ce, surtout en contexte d'aménagement linguistique, où langue, identité et politique sont intimement liés. Il n'y a qu'à prendre la mesure du poids politique de la question de la langue française au Québec et la fréquence à laquelle le sujet reparaît dans les médias¹¹. Cependant, tel que nous l'avons démontré, les frontières identitaires entraînées par l'association d'individus à des langues nommées se présentent comme un obstacle à la juste représentation des pratiques linguistiques des habitant.e.s de Montréal telles que rapportées dans notre corpus. S'éloigner entièrement de la terminologie liée à ces langues nommées, c'est-à-dire décrire les pratiques des locutrices et locuteurs sans nommer ni dénombrer les langues qu'ils parlent, est un défi en soi : notamment, parce que les pratiques linguistiques s'avèrent indissociables des perceptions qui y sont liées. Qu'on ne se surprenne pas de voir apparaître occasionnellement ces termes dans notre analyse : pour parler de la situation linguistique du point de vue du sujet parlant, qui évolue dans un milieu qui accorde une valeur à certains codes langagiers, cela s'est avéré incontournable.

3. Description du corpus

L'analyse suivante se base sur des entrevues individuelles qui ont été faites avec 12 personnes originaires de pays hispanophones et résidant à Montréal. Les entrevues ont été menées au printemps 2018 par des étudiant.e.s au baccalauréat en études hispaniques à l'Université de Montréal, dans le cadre du cours *ESP 3550 – L'espagnol d'Amérique*. Toutes sont des entrevues dirigées et divisées en trois sections : une première qui concerne la trajectoire linguistique personnelle des interviewé.e.s, une seconde qui se penche sur leur perception du paysage linguistique montréalais et une dernière qui s'intéresse à leur perception de la diversité linguistique au niveau mondial.

Le groupe compte sept femmes et cinq hommes. Le spectre d'âge est relativement large : les participant.e.s avaient entre 22 et 61 ans au moment de l'entrevue. Il s'agit donc d'adultes.

Les participant.e.s sont originaires autant d'Europe que d'Amérique du Nord, centrale et du Sud. Un pays est cependant beaucoup plus largement représenté que les autres : la moitié du groupe vient de Colombie. Les autres informatrices et informateurs sont respectivement né.e.s en Argentine, à Cuba, en Espagne, au

¹¹ Au moment de rédiger la première ébauche de ce chapitre, le ministre responsable de la Langue française a va it reporté à l'été 2021 une réforme « musclée » de la *Charte de la langue française*, ou loi 101, laquelle était initialement attendue à l'automne 2020. Lors de cette période, beaucoup d'encre a coulé quant à la menace pesant sur la langue française à Montréal; notamment, à la suite d'une enquête menée par le *Journal de Montréal* dans des commerces du centre-ville de la métropole (Mormina). Déposé en mai 2021, le tant attendu projet de loi 96 a finalement été qualifié de « compromis ». Il est toutefois contesté par la minorité anglophone de la province et a créé des remous dans le reste du Canada en raison de modifications proposées à la Constitution canadienne, dans laquelle il serait inscrit que les Québécoises et Québécois forment une nation dont la langue commune est le français. Le débat linguistique et identitaire, donc, se maintient bel et bien.

Mexique, au Pérou et au Salvador. Tous les participant.e.s, sauf un qui ne mentionne pas cette information, sont originaires du même pays que leurs deux parents.

Les participant.e.s ont vécu entre 3 et 35 ans dans la ville de Montréal, la moyenne s'établissant à 15 ans et la médiane, à 9,5 ans. Cinq personnes ont habité ailleurs qu'à Montréal ou dans leur ville d'origine. Parmi elles, seulement deux ont vécu dans un autre endroit à l'international. Les trois autres ont habité dans d'autres villes de leur pays d'origine ou du Québec.

Les entrevues ont été réalisées en espagnol : les extraits inclus dans ce chapitre ont été traduits au français. Tout mot ayant été originalement dit en français dans l'entrevue a été signalé en gras; l'italique a été choisi pour les mots de l'anglais. L'ensemble des participant.e.s maîtrisent l'anglais et le français à un certain degré, sauf deux qui, en plus de leur langue maternelle, ne parlent que le français. Par ailleurs, quatre d'entre eux disent parler une quatrième langue (l'allemand, le farsi ou le portugais).

Enfin, il est à noter que chaque citation tirée du corpus est identifiée par le sigle MVM (*Montréal, 'ville-monde'*), suivi du sexe de la personne citée, de son pays d'origine, de son âge et du nombre d'années qu'elle avait vécues à Montréal au moment de l'entrevue.

La réflexion entreprise dans les pages suivantes s'inscrit dans le cadre d'un projet pilote que nous souhaiterions éventuellement amplifier afin de recueillir une quantité accrue de données. Notre intention est de nous appuyer sur les observations qu'il a été possible de faire à partir des informations à notre disposition pour proposer un modèle préliminaire et offrir des pistes de réflexions quant à de nouvelles façons de considérer la multiformité linguistique montréalaise; le tout, en introduisant la perspective des locutrices et locuteurs dans la représentation que nous nous faisons de cette diversité. Pour ce faire, le recours à un corpus composé des témoignages de personnes variées issues de l'immigration a présenté des avantages. En effet, il aurait été ardu de faire la proposition qui suit en nous basant sur les informations fournies par des informatrices et informateurs dont l'idiolecte aurait été très restreint en termes conventionnels de nombre de langues parlées; or, ce n'est pas le cas de nos participant.e.s, dont le parcours migratoire a été propice à une multiplication des contacts et des expériences linguistiques.

4. Analyse des données : les stratégies communicationnelles des Montréalais.es

Telles qu'il nous est donné de les percevoir dans notre corpus, les stratégies communicationnelles des Montréalais.es sont divisibles en trois catégories correspondant au contexte de communication dans lequel elles sont employées : (1) un contexte de faible ou de très faible chevauchement des idiolectes; (2) un contexte de chevauchement partiel des idiolectes; (3) un contexte de chevauchement important des idiolectes. Ces contextes seront tour à tour brièvement définis, puis suivis de la description et de l'illustration des différentes stratégies qu'on a pu y associer : chaque fois, à partir d'exemples concrets tirés de notre corpus.

Pour permettre à nos lectrices et lecteurs de mieux visualiser les situations communicatives évoquées, nous proposerons également, pour chacune d'elles, une schématisation sous forme de diagramme de Venn. Que l'on conçoive chaque ensemble du diagramme comme l'idiolecte complet d'un locuteur : l'intersection entre ces ensembles ($A \cap B$) comprend alors tous les traits partagés par les idiolectes en présence et représente conséquemment le « terrain linguistique commun ». Non seulement espérons-nous que ce mode de représentation sera propice à diminuer le poids des langues nommées dans notre perception de diverses situations communicationnelles – entre autres, de façon à concevoir avec plus de justesse la réalité de locutrices et locuteurs « inclassables » –, mais nous remarquons que la notion de chevauchement des idiolectes rejoint également l'un des arguments communicationnels de la linguistique fonctionnaliste. Dans les mots de Diessel (2017), qui reprend ces notions pour brosser un panorama de la linguistique fondée sur l'usage :

[...] from a cognitive perspective we may say that speakers choose a particular term based on what they think the listener knows and sees; and listeners interpret the chosen expressions based on the assumption that speakers construct sentences according to this strategy [...]. In other words, the choice and interpretation of linguistic expressions is crucially influenced by the interlocutors' assessment of common ground. (p. 8)

Nous verrons justement, en (§4.2.1.1), que la multiformité linguistique montréalaise crée assez communément des situations où un interlocuteur s'accommode à l'autre en fonction d'un besoin communicationnel qui est seulement perçu, et non réel. Nous y reviendrons également à la fin de ce chapitre.

4.1. Stratégies en contexte de faible ou de très faible chevauchement des idiolectes

On entend par contexte de faible ou de très faible chevauchement des idiolectes les situations où les locutrices et locuteurs ne partagent qu'un nombre très limité de traits lexicaux (ou, en termes traditionnels, 'ne parlent pas la/les même(s) langue(s)'). En dépit du fait que les participant.e.s de notre étude ont des répertoires relativement étendus qui facilitent leur mobilité linguistique, ce qui semble expliquer qu'ils rapportent relativement peu de situations dans lesquelles ils éprouvent de la difficulté à communiquer avec leurs concitoyen.ne.s, il nous est possible de dégager trois stratégies communicatives que certain.e.s disent employer eux-mêmes ou observer chez d'autres : la communication non verbale, le recours à une locutrice ou à un locuteur intermédiaire et le recours à des mesures compensatoires.

4.1.1. Communication non verbale

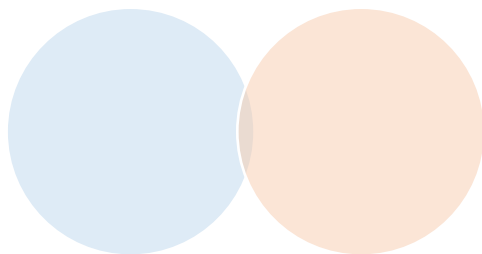


Figure 1. Idiolectes très faiblement chevauchés

Dans des circonstances où le chevauchement des idiolectes est pratiquement nul, ou lorsqu'il est nettement insuffisant, certaines personnes ont recours au langage non verbal; ou, tel que l'exprime une participante, aux « signes ». Cette situation n'est apparue qu'à une seule reprise dans notre corpus et l'exemple qui en est donné est de source secondaire : il serait intéressant, en étendant nos recherches, de voir si d'autres individus rapportent des expériences semblables, voire des différends interprétatifs en contexte de communication non verbale. Fait digne de mention : la nécessité d'avoir recours à ce type de stratégie a été associée aux ghettos linguistiques. Pour l'heure, voici le témoignage que nous avons recueilli :

- (3) En plus, mon amie est travailleuse sociale et travaille maintenant auprès de personnes âgées, et la chose la plus difficile est de communiquer avec elles parce que la plupart d'entre elles ne parlent que le grec ou l'italien. [...] alors ils se comprennent, mais par des gestes et non par la parole. (MVM – femme, Colombie, 24 ans, 10 à MTL)

4.1.2. Recours à une locutrice ou à un locuteur intermédiaire

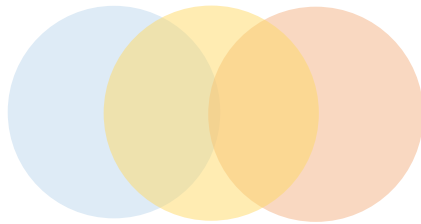


Figure 2. Idiolectes très faiblement chevauchés et recours à une locutrice ou à un locuteur intermédiaire

La multiformité linguistique montréalaise a ses avantages : toujours en cas de chevauchement nettement insuffisant des idiolectes, il est possible de faire appel à une tierce personne dont l'idiolecte servira d'intermédiaire; ou, autrement dit, à un.e interprète. Une participante affirme donc :

- (4) Quand [un client] arrive et me parle en anglais, j'essaie de le comprendre et si je n'y arrive pas, je fais appel à mes collègues... et je leur dis : expliquez-moi bien clairement ce que la personne veut [...]. (MVM – femme, Colombie, 43 ans, 9 à MTL)

Notons cependant que la participante dit « tenter de comprendre » ses interlocutrices et interlocuteurs par elle-même avant d'avoir recours à un intermédiaire : ce faisant, elle a d'abord recours à la stratégie que nous nous détaillerons en 5.1.3.

4.1.3. Recours à des mesures compensatoires

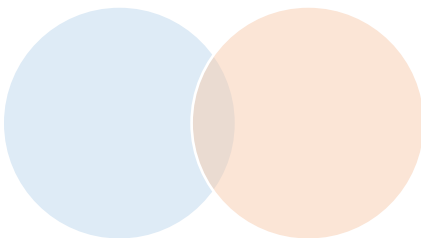


Figure 3. Idiolectes faiblement chevauchés

Nous disions plus haut, en (§2.2), que deux individus pouvaient parvenir à communiquer verbalement en dépit du fait qu'ils ne 'parlaient pas la même langue'. En effet, les idiolectes de deux personnes peuvent contenir suffisamment de traits communs pour permettre une communication minimale même en l'absence d'un intermédiaire. C'est dans ces circonstances que des participant.e.s disent moduler leur discours afin d'atteindre un degré d'intercompréhension suffisant. Consultons par exemple les extraits suivants :

- (5) a. Intervieweuse : Ils sont plus à l'aise de s'exprimer en français que toi en anglais.
 Participante : Je pense que oui, n'est-ce pas? Je pense que oui, et ce n'est pas non plus comme si j'allais avoir une longue conversation avec cette personne... Donc, j'essaie de parler quand même français un peu ou plus lentement pour qu'elle puisse comprendre. (MVM – femme, Pérou, 39 ans, 27 à MTL)
- b. [...] en fait, comme je suis bloquée en anglais, je leur demande toujours de me parler en, en français si possible. Si la personne ne parle absolument pas français, alors là, j'essaie de les comprendre et de me faire comprendre en anglais. (MVM – femme, Colombie, ? ans, 7 à MTL)

À titre informatif, la participante citée en (5a) décrit ses compétences en anglais comme suit : « L'anglais... disons que je ne le parle pas bien, je ne le comprends pas bien, mais disons que je peux comprendre un peu, certaines choses. » (MVM – femme, Pérou, 39 ans, 27 à MTL) Elle mentionne par ailleurs qu'elle comprend mieux la langue lorsqu'on lui parle lentement : la mesure compensatoire qu'elle emploie pour qu'on la comprenne lorsqu'elle-même tente d'émettre un message en français s'applique donc aussi lorsqu'elle se trouve dans la position de réceptrice. La participante citée en (5b), quant à elle, affirme :

- (6) Je comprends un peu l'anglais, parce que je l'ai étudié à l'université et même au secondaire, mais, mais ce n'est pas que nous le pratiquions beaucoup parce qu'en Colombie on parle, enfin à l'époque on parlait beaucoup l'espagnol. Et ce n'est pas qu'on ait beaucoup de contact avec l'anglais, sauf si vous travaillez dans une multinationale. (MVM – femme, Colombie, ? ans, 7 à MTL)

À noter que les deux cas cités évoquent une faible compétence en langue anglaise; une langue si répandue, toutefois, qu'il a été possible pour les participantes d'en acquérir certains traits, si limités soient-ils.

Par ailleurs, il demeure intéressant ici de parler d'idiolectes pour des raisons légèrement différentes : on note le recours à des mesures compensatoires non seulement entre personnes 'ne parlant pas la même langue', mais également entre locutrices et locuteurs de 'différentes variétés de la même langue'. Ainsi, une participante évoque des contextes où elle-même et d'autres 'francophones' demandent à quelqu'un de « parler plus lentement » afin de compenser une incompréhension liée à une différence d'accent :

- (7) Et si nous allons au nord de Montréal, euh, le français est un peu plus compliqué car il y a beaucoup d'Haïtiens. Ils ont donc un accent plus compliqué. Mais, si on va au centre-ville, on comprend bien le français, c'est-à-dire que la difficulté de parler ou de comprendre est due à l'accent que les gens ont... Tu le comprends, mais si l'accent des gens est très compliqué, euh, c'est plus difficile. J'ai un collègue qui est de la Gaspésie et... c'est difficile de le comprendre, alors, on doit lui dire : parle-nous lentement, et pas seulement moi qui suis latino : même pour les **Québécois**, ce sera difficile de le comprendre. La difficulté, c'est donc les accents. (MVM – femme, Colombie, 43 ans, 9 à MTL)

De telles situations mettent en lumière la diversité linguistique de Montréal, non seulement en ce qui a trait au nombre de 'langues parlées', mais également en matière de 'variétés de langue' (ou, dans les termes

que nous choisissons d'employer, de 'variétés d'idiolectes'). Les cas évoqués ci-dessus se rapportent au français, mais on soupçonne aisément qu'une diversité semblable peut être observée dans d'autres communautés linguistiques. Pato (2020), dans ses travaux menés dans le cadre du COLEM (*Corpus oral de la lengua española en Montreal*), souligne par exemple la situation exceptionnelle de l'espagnol à Montréal :

[...] contrairement à d'autres endroits, au Québec, on trouve des gens venant de tous les pays hispanophones. Pour cette raison, le type de contact qui s'y produit est unique au monde, non seulement pour l'étude du contact entre les langues (contexte multilingue entre l'espagnol, le français et l'anglais), mais également pour l'étude du contact entre les dialectes (contexte multidialectal entre toutes les variétés de l'espagnol actuel). (p. 264) [Notre traduction]

4.2. Stratégies en contexte de chevauchement partiel des idiolectes

Ce qui suit semblera sans doute aller de soi, mais nous le réaffirmerons tout de même : qu'on soit catégorisé comme étant uni-, bi- ou multilingue, en présence d'une interlocutrice ou d'un interlocuteur dont on sait ou croit qu'il ne partage pas une partie de son idiolecte, il est généralement plus avantageux de s'en tenir aux traits lexicaux et grammaticaux que l'on sait qu'il comprendra – l'objectif de la communication étant de comprendre et d'être compris. Pour reprendre les propos de Diessel (2017) :

In general, joint attention and common ground are domain-general cognitive phenomena that are foundational to communication and language. They influence the language users' linguistic decisions and choices in both speaking and listening and motivate the development of grammatical markers and constructions that serve to enhance discourse coherence through the coordination of (shared) knowledge and attention. (p. 9)

Qui plus est, tous les idiolectes ne se chevauchent, par définition, que partiellement : de là l'intérêt de distinguer le répertoire de chaque individu plutôt que de parler de langues figées. Cela étant dit, nous nous intéressons ici aux cas où la portion partagée de l'idiolecte, bien qu'elle permette un échange verbal plus riche et fluide que dans la catégorie précédente, compose une fraction limitée de l'idiolecte complet d'un ou des locuteurs. Nous verrons que le recours à la portion partagée de l'idiolecte peut se convertir, dans certaines circonstances, en accommodation à l'interlocutrice ou à l'interlocuteur.

4.2.1 Recours à la portion partagée de l'idiolecte

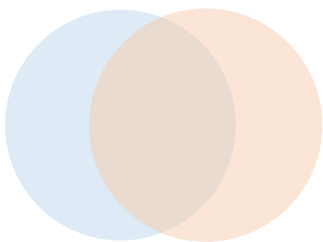


Figure 4. Idiolectes partiellement chevauchés

Certain.e.s de nos participant.e.s, lorsqu'interrogé.e.s sur la façon dont ils perçoivent la diversité linguistique montréalaise, affirment qu'ils arrivent à naviguer à travers la différence en ayant recours à une

‘langue commune’, ou langue véhiculaire. La langue en question revêt différents atours d’une personne à l’autre :

- (8) a. Mais je te dis que [la situation linguistique à Montréal] n’est pas compliquée parce que nous pouvons toujours nous servir de l’anglais comme langue commune. Ceux qui parlent français, ceux qui parlent arabe, ceux qui parlent chinois, ceux qui parlent espagnol, italien, nous pouvons toujours communiquer en anglais. (MVM – homme, Cuba, 39 ans, 8 à MTL)
- b. En fait, j’ai toujours été dans... une association sportive, une association de football, où j’ai eu l’occasion de parler avec différents amis : arabes, africains, haïtiens, enfin bref, différents types de langues. Nous avons eu l’occasion de constater la réelle nécessité pour les gens d’apprendre le français pour communiquer. (MVM – homme, Salvador, 61 ans, 28 à MTL)

On pourrait également inclure dans cet aparté la séparation du travail linguistique qu’évoquent certain.e.s participant.e.s, qui associent des portions précises de leur idiolecte à des sphères particulières de leur vie :

- (9) Je dois donc leur parler en anglais, mais disons que tout ce qui est familier est en espagnol, tout ce qui est académique est en français et tout ce qui est professionnel est en anglais. (MVM – homme, Colombie, 23 ans, 5 à MTL)

Une observation de Lamarre, cependant, nous incite à la prudence. Une locutrice ou un locuteur qui décrit son quotidien linguistique de façon très schématique, en dessinant des catégories claires, peut très bien avoir des pratiques bien plus complexes dans la réalité : « From the biography, a rather clear cut portrait of language use emerges: here Lana uses Cambodian, here French, here English. A text message from her brother provided in the initial phase of the study, however, quickly reveals language practices that are not quite so tidy. » (Lamarre, 2013, p. 46)

4.2.1.1. Accommodation à l’interlocutrice ou à l’interlocuteur

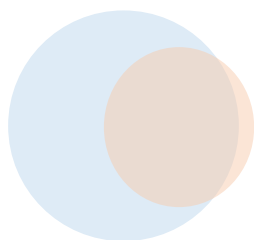


Figure 5. Idiolectes partiellement chevauchés et accommodation

S’en tenir à un seul terrain linguistique commun semblera tout naturel pour certains : or, dans un contexte comme celui de Montréal, où les idiolectes présentent une grande diversité, les stratégies se complexifient. En effet, des personnes dont l’idiolecte est plus étendu semblent avoir tendance à vouloir accommoder leur interlocutrice ou interlocuteur pour faciliter l’interaction. Tel que démontré en (9a-b), cette tendance peut d’ailleurs être observée dans plusieurs commerces de la métropole :

- (9) a. Il faudrait que j’y réfléchisse, mais je pense que c’est facile lorsque tu commences à parler, si tu te rends compte qu’ils ne te comprennent pas ou s’ils te demandent quelle langue tu préfères, si tu perçois l’accent, je ne

pense pas qu'il soit difficile de savoir quelle est la meilleure langue à parler. (MVM – femme, Argentine, 58 ans, 30 à MTL)

b. J'ai travaillé pendant près de deux ans dans un magasin et c'est là que l'on développe la capacité de laisser le client choisir la langue qu'il veut parler. Tu dois le saluer... Tu dois lui dire... Quand le client arrive, on te demande de dire : "**Bonjour, hi**". Tu dois le saluer en anglais et en français, puis, en fonction de la langue dans laquelle le client te répond, tu continues. (MVM – homme, Cuba, 39 ans, 8 à MTL)

c. Bon alors, pour moi, c'est plus facile parce que, comme je connais les deux langues, je m'adapte pour que l'autre personne puisse me comprendre. (MVM – femme, Colombie, 24 ans, 10 à MTL)

Les exemples cités nous rappellent bien entendu la *speech accommodation theory* (SAT) de Giles, devenue la *communication accommodation theory* (CAT) dans sa version plus récente – laquelle cherche à inclure l'aspect non seulement interpersonnel, mais également intergroupe de la communication, de même que sa dimension non-verbale (Gallois et Giles, 2015, p. 2). Gallois et Giles (2015, p. 1) rappellent que la SAT s'intéressait initialement à la modulation du langage comme indicateur de l'attitude d'une personne vis-à-vis de son interlocutrice ou interlocuteur, vers laquelle ou lequel elle pouvait faire converger ou diverger son mode d'expression de façon à établir un plus grand rapprochement ou une plus grande distance.

Les pratiques communicatives en vigueur dans l'environnement commercial de Montréal affichent depuis des décennies maintenant un trait d'« accommodation linguistique au bilinguisme » dont on entend encore régulièrement parler : le « *bonjour, hi* ». Cette salutation bilingue, dont témoigne le participant en (9b), alimente encore à ce jour de nombreux débats sur la langue, en ce qu'elle est devenue pour certains le symbole de l'anglicisation de Montréal. Lamarre (2013) en fait mention ici :

[...] the usual "*bonjour—hello*" (Heller 1978) that starts most interactions in the downtown core of Montréal [...] allows people to size each other up linguistically and determine the language in rest of the interaction-transaction to follow (and, interestingly in Montréal, it is not always the language of the client that is used—rather bilinguals will make the effort to adjust to someone with less fluency, regardless of whether are the client or the shopclerk). (p. 46)

La volonté d'accommodation linguistique sous-jacente au « *bonjour, hi* » peut répondre à un besoin communicationnel réel : dans le contexte du service à la clientèle, certains clients n'associeront qu'une seule de deux salutations à leur idiolecte. Ainsi, tel que l'affirme Lamarre, leur réponse servira de guide à la continuation maximale du reste de la conversation : tout doute de nature linguistique sera donc résolu. C'est ce type de situation que pourrait représenter la figure 5. Cependant, tout dépendant de l'idiolecte de l'interlocutrice ou de l'interlocuteur qui se présente, l'accommodation peut se faire en réaction à un besoin communicationnel qui est seulement supposé ou perçu. Prenons par exemple les cas suivants :

(10) a. Parfois ils te disent aussi *bonjour*, ils te disent **bonjour**, *hello, hi*... Tu ne sais pas si la loi les oblige à le dire d'abord en français ou en anglais. Alors, souvent, tu ne sais pas si tu dois continuer en français ou en anglais. (MVM – femme, Espagne, 56 ans, 35 à MTL)

b. [...] parfois les... les caissiers ou [...] les gens [...] qui sont dans... [...] dans le service à la clientèle, ont cette habitude de dire : "**Bonjour, hi**!" Oui. [...] Donc, on... on... on devrait répondre dans la langue qui nous convient... qui nous convient le mieux. Mais alors, bien des fois on... [...] ne répond pas de façon définitive,

on... on... on se pose la question : dans quelle langue dois-je... dois-je continuer? (MVM – homme, Colombie, 22 ans, 14 à MTL)

c. Je parle habituellement en français, mais quand je vais au centre-ville de Montréal ou quand on commence à me parler dans une autre langue, je change automatiquement de langue. [...] il y a des moments où la personne qui vend ou offre le service commence à me parler en anglais et je ne sais pas comment répondre : en français ou en anglais? (MVM – homme, Mexique, 27 ans, 3 à MTL)

d. Si, par exemple, je me mets à parler en français et que la personne remarque que j'ai un petit accent, et [donc] qu'elle veut me parler en anglais... alors je dois me remettre à parler en anglais. (MVM – femme, Espagne, 56 ans, 35 à MTL)

Dans les situations évoquées en (10a-c), la multiplication des possibilités communicatives crée une confusion chez la locutrice ou le locuteur, dont l'idiolecte étendu lui permet de reconnaître comme gage de terrain confortable les deux salutations qui lui sont présentées : en effet, les trois participant.e.s cité.e.s disent parler à la fois le français et l'anglais. Leur interlocutrice ou interlocuteur a tenu pour acquis qu'ils n'auraient de préférence que pour une des options ou apprécieraient, par courtoisie, qu'on leur présente un choix – alors qu'en pratique, ce n'était pas nécessairement le cas. Évidemment, l'échange amorcé se produira tout de même. Cependant, il démarre paradoxalement de façon moins assurée que lorsque la personne à laquelle on s'adresse ne se sent à l'aise de répondre qu'à une seule des salutations et dirige immédiatement la conversation dans la direction qu'elle y associe. Ce bref glissement de terrain n'est pas anodin : il est dû au fait que le chevauchement des idiolectes en présence n'est plus simplement partiel, mais important, et qu'on demande à la cliente ou au client de choisir rapidement entre deux séries de possibilités qui lui apparaissent tout aussi valides l'une que l'autre. C'est ce qui nous amènera à la section suivante.

Nous soulèverons toutefois qu'en dépit de la confusion momentanée occasionnée dans des circonstances comme celles que nous venons de décrire, la plupart de nos participant.e.s perçoivent très positivement la flexibilité que leur permet l'amplitude de leur répertoire linguistique. À l'image de la participante citée en (9c), plusieurs affirment que la situation linguistique montréalaise « n'est pas compliquée » parce qu'ils se sentent personnellement aptes à s'adapter à n'importe quel interlocutrice ou interlocuteur.

Quant au témoignage en (10d), il constitue sans doute l'un des cas les plus clairs d'accommodation linguistique en réponse à un besoin perçu et non réel (du moins, du point de vue de la locutrice à qui le changement vers l'anglais a été imposé en raison du « petit accent » qu'elle avait en parlant français). On appliquerait aisément à ce cas les propos de Gallois et Giles (2015), qui écrivent en guise de récapitulatif de la *social accommodation theory* (SAT) :

It soon became clear, however, that perceived (or subjective) accommodation needed to be distinguished from objective behavior. In the case of language switches, these aspects usually function together (although the motives attributed to them may not); either I do or do not switch to French in response to your question in French. For more subtle and variable behaviors like accent, speaking style, and nonverbal communication, there is much room for perceptions to diverge from objectively measured behavior. (pp. 2-3)

4.3. Stratégies en contexte de chevauchement important des idiolectes

On entend par contexte de chevauchement important des idiolectes les situations où l'intersection des idiolectes en présence ($A \cap B$) représente une fraction majeure du répertoire de chacune des personnes. Dans de telles circonstances, on détecte deux principales stratégies communicationnelles : le recours à une portion déterminée du répertoire partagé et le libre recours à l'ensemble des traits contenus dans les idiolectes.

4.3.1. Recours à une portion déterminée du répertoire partagé

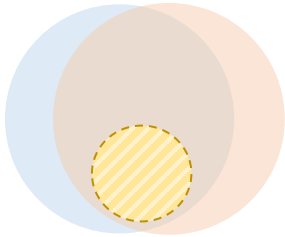


Figure 6. Recours à une portion déterminée du répertoire partagé

La figure 6 représenterait bien les situations que nous avons décrites en fin de §5.2 à partir des extraits (10a-c) : à partir d'une variété plus ou moins grande d'options communicatives valables dans le contexte, on demande à une locutrice ou à un locuteur de n'en choisir qu'une seule.

Or, la même figure pourrait servir à illustrer des circonstances légèrement différentes. En effet, notre corpus contient la description d'une situation dans laquelle un individu semble se limiter volontairement à une portion restreinte et bien choisie de son idiolecte :

- (11) Il y a des gens qui, même s'ils remarquent ton accent latino, ne te parlent qu'en français. Par exemple, dans un magasin, dans une boutique, il y a beaucoup de vendeurs latinos et peut-être qu'ils remarquent ton accent latino, mais ils te parlent en français. Ou il se peut que je ne remarque pas l'accent latino, mais comme ils me parlent en français, eh bien... Parfois, je dis : "Ah, tu parles espagnol" et ils me répondent "Ah, oui, oui"... Mais il me semble que certaines personnes, même si elles le remarquent, ne veulent pas parler dans leur langue : elles continuent à parler en français. (MVM – femme, Espagne, 56 ans, 35 à MTL)

Cet extrait fait apparaître la particularité suivante : même lorsqu'une personne dispose d'indices lui indiquant que son interlocutrice ou interlocuteur partage une partie clé de son idiolecte – celle qui a été acquise à l'enfance et qui équivaldrait, en termes traditionnels, à la langue maternelle –, elle choisit d'avoir entièrement recours à l'une des langues prédominantes au niveau social. On perçoit encore une fois le poids de la notion de langue nommée dans ce processus fermé. En effet, le fait que l'interaction se produise dans un lieu public rend l'interaction davantage sensible au degré d'acceptabilité sociale de la portion de l'idiolecte qui sera employée. On pourrait donc avancer qu'une locutrice ou un locuteur qui s'en tient à la langue officielle dans un contexte comme celui décrit en (11) estime potentiellement qu'il est généralement mieux vu, au Québec, de 'parler français' en société.

Cela étant dit, le lien entre l'attitude linguistique et le comportement est délicat en ce qu'il est multifactoriel (Garrett, 2012) : pour tirer des conclusions claires à cet égard, il nous faudrait conduire une

étude ayant spécifiquement pour objet la stratégie linguistique observée et ses motivations. Le processus introspectif introduit par Lamarre (2009; 2013) avait produit, à cet égard, des résultats intéressants : les participant.e.s ont occasionnellement pu s'exprimer quant à la raison pour laquelle ils choisissaient une langue plutôt qu'une autre dans certains contextes.

4.3.2. Libre recours à l'ensemble des traits contenus dans les idiolectes



Figure 7. Idiolectes fortement chevauchés, mais de tailles différentes

L'aspect sous lequel cette stratégie se présente varie grandement selon la taille, ou l'étendue, des idiolectes impliqués. En effet, plus un idiolecte est vaste – c'est-à-dire plus il contient de traits lexicaux et grammaticaux, quel que soit le nombre de 'langues' auxquelles ceux-ci appartiennent –, plus son potentiel de créativité discursive croît. Autrement dit, plus on connaît de mots (ou de signes), plus on dispose d'options sur le plan de la communication. C'est lorsqu'on assiste à une situation représentable à travers le diagramme de droite de la figure 7 que les possibilités communicatives se multiplient : on remarquera qu'ici, aucune zone de restriction n'a été délimitée dans l'intersection des idiolectes ($A \cap B$), qui est d'ailleurs plus ample que dans le diagramme de gauche. C'est également ce type de situation qui tend à retenir davantage l'attention des linguistes comme des auditrices et auditeurs attentif.ve.s, car ils sont susceptibles de contenir des occurrences de ce qu'Otheguy et al. s'abstiennent d'appeler du *code switching*.

Les idiolectes de nos participant.e.s ayant tendance à être étendus, quoiqu'à différents degrés, nous avons pu recueillir plusieurs commentaires témoignant directement ou indirectement de la mise en pratique fluide des ressources langagières variées dont ils disposaient. En voici quelques-uns :

- (12) a. **Ben disons que j'ai été engagée comme secrétaire, mais...** ah, en espagnol! [RIRES] [...] Automatique! Non, oui, j'ai été engagée comme secrétaire, mais je fais un peu de tout. Je fais du **montage vidéo**. Comment on dit, en espagnol? *Montaje video*? (MVM – femme, Pérou, 39 ans, 27 à MTL)
- b. [...] quand les gens viennent à la maison ou quand on visite la maison de gens d'ici ou d'autres pays, on a tendance à beaucoup mélanger. C'est comme si on commençait en anglais et qu'on finissait par parler français, on revient à l'anglais, au français, mais je ne sais pas, à la fin, c'est comme, eh bien, on se sent déconcerté, on se sent confus, mais à la fin on accepte que tout va être un mélange de tout. Et c'est à partir de là, je veux dire, qu'on se comprend avec les autres. (MVM – femme, Colombie, 34 ans, 5 à MTL)
- c. Oui, à la maison, je parle espagnol tous les jours avec mes filles et aussi avec mon mari, même si je dois admettre que nous mélangeons aussi beaucoup de mots puisque nous parlons quatre langues, ici. Donc, évidemment, nous mélangeons souvent les mots [...]. (MVM – femme, Espagne, 56 ans, 35 à MTL)

d. Disons que nous avons commencé à parler français. Puis, la personne a perçu que j'avais un accent et, cette personne étant latino, et nous avons parlé en espagnol. Mais, tout d'un coup, nous nous mettons à parler de quelque chose que nous ne... dont nous ne savons pas dire les mots en anglais... en espagnol ou en français, et nous l'avons dit en anglais. (MVM – homme, Cuba, 39 ans, 8 à MTL)

Les participant.e.s évoquent des situations semblables autant dans la sphère privée que dans la sphère publique; à la fois chez eux et chez d'autres. Nous mesurons encore mal l'étendue réelle de ce phénomène perçu comme du 'mélange' : l'approche proposée par Lamarre (2009; 2013), si on la remettait de nouveau en pratique, nous éclairerait sans doute en la matière. Dans tous les cas, il nous intéresse de mettre en exergue la contradiction soulevée en (12b) : aussi apte à provoquer la confusion que puisse être la dynamique langagière montréalaise, chacune et chacun semble finir par y trouver son compte.

4.4. Le partage de traits linguistiques nouveaux

Nous tenons à conclure notre analyse en faisant mention de l'immense appréciation de la diversité linguistique montréalaise qu'expriment les participant.e.s de notre étude : le contact entre les individus et leurs idiolectes est perçu comme une richesse. Pour ne jeter qu'un coup d'œil très bref sur ce potentiel d'échange, nous rapportons le témoignage suivant, un commentaire sur la « multiplicité des langues à Montréal » :

(13) Mais hm, parfois ça rend la communication difficile, mais ça la rend aussi, ça la rend plus facile parce qu'il y a des choses qui sont très similaires entre les langues. Donc, tu dis par exemple : "Ah, je le dis aussi en espagnol, on dit comme ça aussi." Ou [en entendant] des expressions dont tu penses ne pas qu'elles se disent dans d'autres langues : "Ah, je dis ça aussi, c'est vrai, ça marche." (MVM – femme, Colombie, 24 ans, 10 à MTL)

Nous nous en voudrions en effet d'ignorer une dimension cruciale de la langue : sa propension au changement. Chaque fois que deux idiolectes sont mis en contact et interagissent sous quelque forme que ce soit (écrite ou parlée, par exemple), chacun est susceptible d'être modifié, influencé. Dans des cas comme celui exposé en (13), les locutrices et locuteurs en présence n'exploitent pas que l'intersection de leurs idiolectes au moment d'entrer en communication ($A \cap B$) : ils introduisent également certains traits lexicaux et grammaticaux auparavant inconnus de leur interlocutrice ou interlocuteur, puisant dans ($A \cup B$).

Conclusions

Nous avons tenté, dans les pages précédentes, d'adapter la notion de chevauchement des idiolectes évoquée par des théoriciens du *translanguaging* pour proposer une schématisation préliminaire des stratégies communicatives des habitant.e.s de Montréal. Bien qu'il se soit occasionnellement avéré difficile de se défaire entièrement du concept bien ancré de langue nommée – chose qu'on ne devrait d'ailleurs pas faire, de peur de perdre de vue les représentations que les locutrices et locuteurs se font de ces entités conceptuelles dont l'influence se fait sentir –, nous sentons que la terminologie proposée et les modèles qui en sont ressortis sont d'une polyvalence et d'une flexibilité non négligeables. À tout le moins, pareille modélisation permet de rendre compte de la réalité vécue par un éventail de personnes, et ce, de façon plus exacte que les

traditionnelles catégories ethnolinguistiques ‘unilingues’ (ou, à tout le mieux, ‘bilingues’) auxquelles on tente souvent de les restreindre.

Bien entendu, on peut imaginer que quantité de situations communicatives particulières ne figurent pas dans notre corpus et pourraient enrichir notre proposition si elles s’y trouvaient. Par ailleurs, en adoptant un point de vue strictement mathématique, on pourrait ajouter que plus les idiolectes en présence sont étendus, plus les possibilités communicationnelles s’accroissent : deux individus dont les idiolectes ne se chevaucheraient que partiellement, mais qui disposeraient d’un nombre très élevé de traits linguistiques pourraient donc bénéficier d’un « terrain de jeu » communicatif ($A \cap B$) aussi, voire plus large que deux autres dont les idiolectes se chevaucheraient de façon importante, mais qui disposeraient d’un nombre moins élevé de traits linguistiques dans leur répertoire. La pure théorie, bien entendu, nous permettrait d’ajouter des dimensions à ce modèle, construit exclusivement à base des données disponibles dans notre corpus.

Nous préciserons donc qu’à nos yeux, l’intérêt ne réside pas dans la tentative de quantifier les idiolectes, ni la taille de leurs intersections : de toute manière, cette tâche serait irréalisable tant pour les chercheuses et chercheurs que pour les locutrices et locuteurs. Or, l’impossibilité de schématiser de cette manière la réalité complexe des rencontres entre idiolectes nous amène à faire une observation cruciale : ce que nous sommes intéressés à représenter, ce n’est pas tant l’intersection des idiolectes telle qu’elle est véritablement (en identifiant et en quantifiant la totalité des traits lexicaux et grammaticaux partagés), mais plutôt *telle que la conçoivent les sujets parlants impliqués*. Nous avons fait allusion à cette dimension en nous référant au fonctionnalisme en introduction de §4, ainsi qu’en fin de §4.2.1.1, lorsque nous nous sommes référée au phénomène d’accommodation à l’interlocuteur *en réponse à un besoin perçu et non réel*. De là l’intérêt de continuer à nous intéresser *in situ* aux motivations conscientes et inconscientes qui influencent les pratiques linguistiques des Montréalais.es, en récupérant et en élargissant l’approche proposée par Lamarre (2009; 2013).

Parmi les interrogations qu’il nous intéresserait d’approfondir, citons : sur quelle série exhaustive d’indices et de conventions les habitant.es de Montréal s’appuient-ils le plus souvent pour déduire les options linguistiques qui s’offrent à eux dans des circonstances données et recourir aux stratégies susnommées de façon conséquente? Quel est le degré de précision de ces indices? Quelles attitudes sous-tendent-ils? Et quels seront les impacts d’éventuelles modifications à la loi 101, telles qu’une réaffirmation de la langue française comme seule langue véhiculaire dans les espaces publics et professionnels, sur les dynamiques que nous avons dégagées? Les travaux en cours de Meune sur la représentation spatiale des langues à Montréal nous offriront certaines pistes. D’ici à ce que nous puissions aborder certaines de ces questions de front, nous maintiendrons que la capacité « instinctive » de naviguer à travers l’univers linguistique montréalais que disent avoir développée plusieurs participant.e.s a largement de quoi susciter notre curiosité.

Références

- Auer, P. (2019). « Translanguaging » or « doing languages »? *Multilingual practices and the notion of « codes »*. Copie de l'auteur.
https://www.researchgate.net/publication/332593230_'Translanguaging'_or_'doing_languages'_Multilingual_practices_and_the_notion_of_'codes'
- Blommaert, J., et Rampton, B. (2011). Language and Superdiversity. *Diversities*, 13(2), 1-21.
- Calvet, L. (2007). La (socio)linguistique au filtre de l'inventaire des langues du monde : Et quelques considérations sur ses rapports avec la sociologie. *Langage et société*, (121-122), 259-273. DOI: [10.3917/ls.121.0259](https://doi.org/10.3917/ls.121.0259)
- Calvet, L. (1999). *Pour une écologie des langues du monde*. Plon.
- Diessel, H. (2017). Usage-based linguistics. Dans M. Aronoff (éd.), *Oxford Research Encyclopedia of Linguistics*. Oxford University Press. doi:10.1093/acrefore/9780199384655.013.363.
- Dutremble-Rivet, J. (2019) *Parlons Montréal: Exploring Young Montrealers' Linguistic Identity*. [Mémoire de maîtrise, Université Concordia].
- Freeman, J. B., et Ambady, N. (2011). A dynamic interactive theory of person construal. *Psychological Review*, 118(2), 247-279. DOI: [10.1037/a0022327](https://doi.org/10.1037/a0022327)
- Gallois, C. et Giles, H. (2015). Communication Accommodation Theory. Dans K. Tracy, C. Ilie et T. Sandal (éd.), *The International Encyclopedia of Language and Social Interaction*, pp. 1-18. John Wiley & Sons, Inc. DOI: [10.1002/9781118611463.wbielsi066](https://doi.org/10.1002/9781118611463.wbielsi066)
- Garrett, P. (2012). *Attitudes to Language*. Cambridge University Press.
- Giles, H., et Johnson, P. (1981). The Role of Language in Ethnic Group Relations. Dans J. C. Turner et H. Giles, *Intergroup Behavior* (pp. 199-243). The University of Chicago Press.
- Godenzzi, J. C. (2020). La ville et le langage : trajectoires et points de vue de locuteurs à Santiago du Chili. *Tinkuy. Boletín de Investigación y Debate*, (25), 60-74.
- Jørgensen, J. N. (2008). Polylingual Languageing Around and Among Children and Adolescents. *International Journal of Multilingualism*, 5(3), 161-76. DOI: [10.1080/14790710802387562](https://doi.org/10.1080/14790710802387562).
- Jørgensen, J. N., et M. S. Karreb. (2011). Polylinguaging in Superdiversity. *DIVERSITIES*, 13(2), 25-37.
- Journet, P. (2020, décembre 15). Le démographe pessimiste. *La Presse*,
<https://www.lapresse.ca/actualites/2020-12-15/le-demographe-pessimiste.php#>
- Lamarre, P. (2013). Catching “Montréal on the Move” and Challenging the Discourse of Unilingualism in Québec. *Anthropologica*, 55(1), 41-56.
- Lamarre, P., et Lamarre, S. (2009). Montréal “on the move”: Pour une approche ethnographique non-statique des pratiques langagières des jeunes multilingues. Dans T. Bulot (dir.), *Formes & normes sociolinguistiques. Ségrégations et discriminations urbaines* (pp. 105-134). L'Harmattan.
- Le Robert. (s. d.). Francophone. Dans *Le Grand Robert de la langue française*. Consulté le 25 juin 2021, au <https://grandrobert.lerobert.com/robert.asp>
- Leimgruber, J. R. E. (2020). Global multilingualism, local bilingualism, official monolingualism: the linguistic landscape of Montreal's St. Catherine Street. *International Journal of Bilingual Education and Bilingualism*, 23(6), 708-723. DOI: [10.1080/13670050.2017.1401974](https://doi.org/10.1080/13670050.2017.1401974)
- Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale. (s. d.). c-11 – *Charte de la langue française*. Consulté le 25 juin 2021, au <http://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/showdoc/cs/C-11>
- Mormina, M. (2020, novembre 13). Incapable d'être servi en français. *Le Journal de Montréal*,
<https://www.journaldemontreal.com/2020/11/13/incapable-detre-servi-en-francais>

- Nantel, P. (2020, 13 novembre). *La rencontre Dutrizac-Dumont : “Le français, c’est une affaire de petits vieux.”* [Diffusion radio]. QUB radio. Téléchargeable dans Mormina, 2020 (v. ci-dessus).
- Office québécois de la langue française. (2019). *Rapport sur l’évolution de la situation linguistique au Québec*. <https://www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/sociolinguistique/2019/rapport-evolution-situation-linguistique.pdf>
- Otheguy, R., et al. (2015). Clarifying translanguaging and deconstructing named languages: A perspective from linguistics. *Applied Linguistics Review*, 6, 281-307. DOI: [10.1515/applirev-2015-0014](https://doi.org/10.1515/applirev-2015-0014).
- Parent, S. Montréal bien au-devant de Toronto ou Vancouver en matière de trilinguisme. *Radio Canada International*, <https://www.rcinet.ca/fr/2018/01/02/montreal-plus-trilingue-que-toronto-vancouver-statistique-canada/>
- Paquet, R. G., et Levasseur, C. (2019). When bilingualism isn’t enough: perspectives of new speakers of French on multilingualism in Montreal. *Journal of Multilingual and Multicultural Development*, 40(5), 375-391. DOI: [10.1080/01434632.2018.1543693](https://doi.org/10.1080/01434632.2018.1543693)
- Pato, E. (2020). El español en contacto con el francés en Quebec y su estudio gracias al Corpus oral de la lengua española en Montreal (COLEM). *Boletín Hispánico Helvético*, 35-36, 263-287.
- Statistique Canada. (2017, 25 octobre). *Le Quotidien — Immigration et diversité ethnoculturelle : faits saillants du Recensement de 2016*. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/171025/dq171025b-fra.htm?indid=14428-1&indgeo=0>
- Tiv, M., et al. (2020). Using Network Science to Map What Montréal Bilinguals Talk about across Languages and Communicative Contexts. *Journal of Neurolinguistics*, 56. DOI: [10.1016/j.jneuroling.2020.100913](https://doi.org/10.1016/j.jneuroling.2020.100913)

❖ CHAPITRE 3

De l'île à la planète : le discours sur le plurilinguisme chez quelques Montréalais.es francotropes

Manuel Meune et Nicolas Groulx

Nous proposons ici d'utiliser une partie du corpus d'entretiens constitué en 2019 dans le cadre du projet pilote *Montréal, 'ville-monde'*, où les 27 informatrices et informateurs répondaient à des questions sur leur perception du bi/plurilinguisme à Montréal (aspects géographiques, sociaux ou politiques), mais aussi, plus généralement, à l'échelle de la planète. Malgré le discours sur la « mort des langues » qui s'est répandu dans les années 2000 – discours du reste parfois critiqué¹ –, il est rare qu'on interroge des personnes non-spécialistes sur la façon dont elles perçoivent la planète en termes linguistiques. Nous sommes conscients qu'en la matière, les répondant.e.s ont été contraint.e.s de produire des réponses sur des questions que la plupart ne s'étaient peut-être jamais posées. Mais c'est précisément ce parallèle entre le microcosme montréalais (un monde qui, pour celles et ceux qui y vivent, n'est déjà pas toujours facile à circonscrire) et le macrocosme planétaire qu'il nous a paru intéressant d'aborder, afin de voir dans quelle mesure les deux dimensions peuvent faire écho l'une à l'autre – dans ce qui apparaît comme un discours sur la mobilité entre les langues, plutôt que sur l'appartenance à des communautés linguistiques figées.

Approche choisie et profil des informateurs

Dans cette contribution, nous cherchons à « condenser » les discours en présence, pour rendre plus visible le kaléidoscope que constituent les représentations linguistiques en circulation dans l'espace montréalais – que celles-ci concernent certaines langues en particulier ou, plus généralement, les phénomènes de bi/plurilinguisme. Par « représentation », nous entendons ici « un ensemble d'opinions, d'attitudes, de croyances et d'informations [...] ayant une visée pratique et concourant à la construction d'une réalité commune à un ensemble social » (v. Cavalli, 1997, p. 83; d'après Jodelet, 1989). Il ne s'agit pas de les analyser en détail d'après le profil sociolinguistique des personnes interviewées, mais d'abord de faire ressortir de grands points de convergence et de divergence. Pour ce faire, nous ne donnons que rarement de « vraies citations », sauf avec quelques formulations particulièrement évocatrices – placées alors « *entre guillemets et en italiques* ». Nous recourons plutôt à la paraphrase, à la reformulation, quitte à gommer certaines nuances, mais avec pour objectif de mettre en lien les divers discours pour observer ce qui les rapproche et les éloigne. Nous laissons de côté de nombreux détails pour faire ressortir le cœur du message – au risque de surinterpréter

¹ V. Duchêne et Heller (2008). La critique porte sur le discours concernant la disparition de « 6000 langues », qui tend parfois à essentialiser des langues comme unités organiques; v. aussi Muehlmann (2008), qui constate que le discours sur la diversité, depuis que les années 1990 ont vu se dissocier langue et État-nation, amène la fétichisation des langues autochtones extra-européennes par les environnementalistes occidentaux, alors que l'archivage linguistique ne suffit pas à lutter contre la marginalisation socio-économique de certaines populations.

certain éléments ou de les présenter hors contexte. Nous assumons ce choix, qui nous paraît adéquat pour éviter une longue description des logiques complexes qui sous-tendent la perspective de chaque répondant.e.

Les informatrices et informateurs sont les 9 qui, parmi les 27, ont participé à des entretiens menés en langue française – et non en anglais ou en espagnol. Le recrutement se faisait selon le principe « connaissances de connaissances », le seul critère impératif étant que les personnes concernées habitent depuis au moins 10 ans à Montréal. Sept personnes sont nées dans les années 1990, et deux dans les années 1960. Toutes ont fréquenté l'université; deux sont encore étudiantes, deux sont retraitées, et cinq ont une activité salariée dans des métiers du secteur tertiaire (administration, enseignement, architecture, etc.). Toutes les personnes sont Montréalaises, mais elles peuvent être réparties entre deux groupes principaux : celles qui ont été socialisées à l'étranger avant d'émigrer au Québec (groupe A), celles qui sont nées au Québec (groupe B). Nous les qualifions de « francotropes », et non pas de « francophones ».

« Francotropes » plutôt que francophones...

La catégorie « francotropes », comme toute catégorie sociale, est problématique. Comme les catégories « francophones » ou « anglophones », on peut lui reprocher d'être essentialisante, de construire artificiellement un groupe censé recéler une cohérence interne là où, au-delà de certaines déterminations sociales, il y a beaucoup de hasard et de complexité. Mais outre que l'interprétation du réel peut difficilement faire l'économie du travail de catégorisation, le terme « francotrope » a l'avantage d'être un peu plus souple que la catégorie « francophones ». En effet, dans le contexte québécois, cette dernière est appliquée non seulement à des francophones dont la langue première est le français, mais aussi, parfois, à des francophones né.e.s au Québec, voire, dans certaines logiques discursives, à des personnes d'origine canadienne-française. Or, la catégorie « francophone » pourrait aussi s'appliquer à des gens qui, à différents degrés, utilisent le français pour communiquer et socialiser. S'agissant de personnes nées à l'extérieur du Québec (groupe A), il se peut que ces francophones ne hiérarchisent pas les langues de leur répertoire en faisant du français la première d'entre elles, mais elles sont assez à l'aise dans cette langue pour en faire une composante de leur identité, pour comprendre de nombreux repères culturels associés à la langue.

Ceci n'interdit pas de considérer que ces mêmes personnes, dans certaines circonstances, pourraient être qualifiées d'anglotropes – ou d'autres types de *-tropes*. Car il convient de préciser que ces informateurs et informatrices sont bilingues – à différents degrés, mais en tout cas assez à l'aise pour avoir des conversations dans les deux langues – ou plurilingues puisque tout le monde parle au moins une troisième langue (langue maternelle ou langue seconde) couramment (allemand, arabe tunisien, espagnol, francoprovençal, italien, russe...) et ont souvent des notions d'autres langues encore.

Systeme de référence et structure

Chaque fois que nous résumerons la pensée d'une personne interviewée, nous utiliserons la lettre A ou B suivie d'un chiffre (ce qui peut permettre aux lectrices et lecteurs qui le souhaitent de reconstituer l'ensemble d'un discours), mais nous ne ferons pas de comparaisons entre les francotropes du groupe A et du groupe B – hormis dans les remarques conclusives, pour évoquer de grandes tendances. Pour respecter la

confidentialité, outre le pays d'origine des membres du groupe A et le genre des membres des deux groupes², nous n'indiquerons que quelques éléments qui nous paraissent pertinents, concernant par exemple l'activité professionnelle, mais rien ne devrait permettre d'identifier la personne.

Nous commencerons (1) par évoquer le discours qui concerne les pratiques et les idéaux plurilingues à Montréal, dans ce qu'ils ont de plus valorisé et consensuel. Ensuite (2), nous aborderons certains aspects qui apparaissent parfois plus conflictuels – en particulier l'emblématique Loi 101 –, avant d'observer (3) la façon dont les informatrices et informateurs envisagent l'avenir du français et, indirectement, du bi/plurilinguisme à Montréal. Nous nous pencherons après (4) sur des thèmes semblables, mais élargis à l'ensemble de la planète : quelle évolution quantitative et qualitative connaîtront les langues du monde, et, d'une façon générale, le plurilinguisme? Pour terminer (5), nous observerons dans quelle mesure certaines personnes du groupe A tendent à comparer le contexte québéco-montréalais à leur contexte d'origine (Allemagne, Italie ou Tunisie) – ou, pour quelques membres du groupe B, à d'autres contextes plurilingues qu'ils ont été amenés à découvrir. En guise de remarques conclusives (6), nous chercherons à dégager quelques éléments de discours permettant d'évaluer dans quelle mesure les membres du groupe A réagissent quelque peu différemment à certains thèmes.

1. Mosaïque communautaire et parcours familiaux : le plurilinguisme chatoyant de Montréal

1.1. La répartition géographique des francophones et des anglophones

En complément des cartes mentales qu'ils étaient invités à réaliser (voir chapitre 1, dans ce volume), tou.te.s les répondant.e.s ont donné quelques précisions sur la répartition des langues sur le territoire montréalais (et les environs). B1 explique ainsi que la situation linguistique à Montréal est « *territoriale* », au sens où l'île se divise en territoires linguistiques. Beaucoup soulignent la division traditionnelle entre quartiers francophones et anglophones, ainsi que la frontière (symbolique) entre les deux. A8 fait de la station de métro McGill la limite entre quartiers majoritairement anglophones et francophones – plus ou s'éloigne de McGill vers l'Est, précise-t-elle, plus il y a de francophones. Quant à B1, elle évoque plutôt la station Place-des-Arts – proche du boulevard Saint-Laurent, autre limite symbolique possible.

Parmi les quartiers cités, on trouve par ordre alphabétique, du côté francophone, le Centre-Sud, l'Est, Hochelaga, Laval, Longueuil, Pointe-aux-Trembles, Rosemont, Verdun. Le Plateau Mont-Royal, qui semble jouir d'un statut particulier, est qualifié par A5 d'« *enclave* », de « *petite France* », par B2 de quartier très francophone où il y a beaucoup de Français.e.s, tandis que B3 conclut que le Plateau Mont-Royal, « *c'est la France* ». Du côté anglophone, on trouve Anjou, Brossard, Côte-des-Neiges, Dollard-des-Ormeaux, Côte-Saint-Luc, Kirkland, N[otre-]D[ame-de-]G[râce], l'Ouest, l'Ouest de l'île, Parc-Ex[tension], Pierrefonds, Ville Mont-Royal, le West Island.

Certain.e.s répondant.e.s nuancent en évoquant des quartiers plutôt anglophones ou plutôt francophones, ou au contraire des quartiers où les anglophones ne parlent pas français (Kirkland, pour B2) et

² Voici les sigles utilisés, suivis, entre parenthèses, du genre de la personne et, pour le groupe A, du pays de la première socialisation : A4 (F-Allemagne); A5 (H-Italie); A6-(H-Italie); A7 (F-Tunisie); A8 (F-Ukraine); B1 (F); B2 (H); B3 (F); B4 (H).

où les francophones ne parlent pas anglais ou le font avec un très gros accent (Pointe-aux-Trembles, pour A8). Certain.e.s citent des lieux où on trouverait des concentrations extrêmes d'anglophones (le ghetto McGill, pour A8) ou des « *unilingues radicaux* » (francophones ou anglophones selon le cas, pour B3). A8 ajoute que les habitant.e.s de certains quartiers ne se rendent jamais dans les quartiers homogènes de l'autre langue, à l'extrême Ouest ou à l'extrême Est. On trouve également quelques réflexions sur le statut socioéconomique associé à certains quartiers – et donc parfois à certains groupes linguistiques. B3 précise ainsi que dans l'Ouest de l'île, les gens ont plus d'argent que dans l'Est. Et A8 oppose les quartiers riches d'Outremont (francophone) et de Westmount (anglophone), les qualifiant de quartiers « *amis* ». Enfin, quelques personnes interviewées thématisent le caractère bilingue de certains quartiers, comme le Centre-ville.

1.2. Les quartiers et les langues des allophones

On observe aussi diverses micro-théories concernant les quartiers où vivent un grand nombre d'allophones (personnes dont la langue première n'est ni l'anglais ni le français) et où les francophones et les anglophones sont plus ou moins présent.e.s. Pour B2, Rosemont est un quartier très francophone, avec quelques locutrices et locuteurs de chinois; dans le quartier portugais et la petite Italie, l'anglais lui semble plus présent que le français; et le nord de Villeray est à la fois francophone et allophone. Selon A8, dans les quartiers éloignés du centre (où les loyers sont moins élevés et les immigrant.e.s plus récent.e.s), on trouve plus de gens dont la langue maternelle n'est ni l'anglais ni le français, et ils sont souvent trilingues ou quadrilingues. A7 souligne que Ville Mont-Royal a un caractère multiculturel, et B1 que Parc-Extension est un quartier allophone. A4 ajoute qu'on trouve une multitude de langues à Côte-des-Neiges, et que de part et d'autre du boulevard Saint-Laurent, différents quartiers ont été marqués par l'immigration.

Outre ces quartiers mixtes, certains quartiers sont associés à des pays de naissance (autres que le Canada) ou à des langues en particulier. Voici, par ordre alphabétique, les langues et quartiers en question : *allemand* (Baie d'Urfé, A4); *arabe* (nord de Ville Saint-Laurent, B2); *chinois* (Chinatown, présenté par A8 comme exemple par excellence du Montréal multiculturel; Brossard, présenté par B1 comme une version miniature de Montréal); *créole haïtien* (Montréal-Nord, A4, B2); *espagnol* (quartier des affaires, B3); *italien* (Petite Italie, Saint-Léonard, par A5 et A6; pour A5, ces italo-phones viennent du sud de l'Italie et parlent des dialectes que les personnes originaires d'Italie du Nord ne comprennent pas toujours; inversement ces Italo-Montréalais.es prennent parfois l'accent italien standard pour un accent étranger, ce qui peut amener les locutrices et locuteurs d'italien standard à préférer leur parler anglais ou français); *grec* (avenue du Parc, Mile-End, A4); *langues de l'Inde* (Côte-des-Neiges, A4); *mohawk* (Kahnawake, appelé par A5 « *réserve indienne* » près du pont Mercier); *tagalog* (Côte-des-Neiges, A4); *yiddish* (Outremont, A5).

1.3. Montréal, une ville unique et riche de son bi/plurilinguisme

Au-delà de sa géographie linguistique, Montréal est présentée par tou.te.s les participant.e.s à l'enquête comme une ville qui, dans son ensemble, est particulièrement riche linguistiquement, comme un lieu très attractif grâce à son caractère bi/plurilingue, multiethnique et multiculturel. La ville apparaît presque comme un pays en soi (« *Le Canada est mon pays..., euh, ben Montréal surtout* », A7), qu'on adopte volontiers lorsqu'on est né à l'extérieur, qui permet non seulement d'apprendre le français et l'anglais, mais de côtoyer d'autres langues. On peut ainsi parcourir sa ville à la manière d'un touriste dans un pays lointain,

souligne B3, en écoutant de nombreuses langues qu'on ne peut du reste pas toujours identifier. Pour B4, l'attrait de Montréal vient du fait que de nombreuses personnes bilingues (français/anglais) ont une originalité en plus, ou, comme le dit A8, « *un petit truc personnel* ». Les parents allophones, souligne A4, peuvent expérimenter au quotidien leur propre forme de plurilinguisme. Et avec sa « *bonne vingtaine* » de langues, le plurilinguisme montréalais est perçu par B3 comme une complexité positive et joyeuse, qui va de pair avec la diversité culinaire, littéraire, musicale... La valeur du plurilinguisme et souvent jugée supérieure à celle de l'unilinguisme, comme lorsque B2 estime plus agréable de vivre à Villeray, où on entend l'arabe, l'espagnol ou l'italien, plutôt qu'à Rosemont, où on n'entend que le français. D'après A4, l'un des plaisirs que procure la ville est qu'on peut y pratiquer diverses langues même sans les maîtriser (comme l'espagnol). Et pour A7, il existe à Montréal une ouverture aux autres langues qu'on n'observe pas ailleurs; elle ajoute que ce modèle enthousiasmant, qui facilite l'émergence du sentiment d'appartenance particulier, est un rêve qu'on a envie de « vendre » à l'étranger.

Cette ville unique au monde, disent de nombreuses personnes interviewées, peut être comparée avec des villes canadiennes comme Vancouver ou Toronto en matière de multiculturalisme, mais il manque à ces dernières le bilinguisme français/anglais (B3). Pour beaucoup, c'est aussi par cette dimension bilingue, et non seulement par son caractère métissé, que Montréal se distingue du reste du Québec, plus homogène, où la majorité des gens parlent rarement anglais (A6, B2). La ville de Québec est vue par A7 comme conservatrice et moins ouverte. Quant à Ottawa, A8 la perçoit également comme plus rétive au bilinguisme, avec une répartition sectorielle et linguistique inconnue à Montréal – Ottawa l'Ontarienne fournirait les cols blancs anglophones, et Gatineau la Québécoise, les cols bleus. Quant à Sherbrooke, citée par A4, on y trouve certes une forme de bilinguisme, mais à une échelle très réduite par rapport à Montréal.

1.4. Alternance des langues et stratégies des familles allophones

Certain.e.s participant.e.s à l'enquête évoquent les pratiques d'alternance des langues (ce que les linguistes appellent le « code-switching »), y voyant quelque chose de naturel voire de grisant. En contexte plurilingue, fait valoir A4, on ne sait pas toujours dans quelle langue on vient de parler. Tout dépend du contexte et des aptitudes de chacun, mais aussi de facteurs aléatoires, comme le plaisir de passer d'une langue à l'autre – il peut ainsi arriver que l'anglais « sorte » facilement même si l'on maîtrise très bien le français. Pour B1, c'est paradoxalement surtout lorsque certaines personnes maîtrisent le français et l'anglais qu'il devient difficile de s'en tenir à une seule langue sans « switcher ». A5 ajoute qu'on ne sait parfois plus dans quelle langue on rêve, que rester dans une seule langue exige de grands efforts, et qu'en famille tout devient « *la même langue* » – sans qu'on puisse la décrire précisément.

Ceci rappelle le « parler bilingue » théorisé par Lüdi (2004; 2011) et Py (Lüdi et Pi, 2003), ou encore le « translanguaging » décrit par d'autres linguistes (concernant la genèse du concept et les divers modèles, v. p.ex. Lewis, Jones et Baker, 2012; concernant les critiques du concept, voir le chapitre 2 de ce volume, en §2.2) – c'est-à-dire toutes les tentatives visant à décroquer les langues et à ne plus percevoir le bi/plurilinguisme comme l'addition de plusieurs systèmes linguistiques, mais davantage comme un répertoire linguistique fluide et complexe, qui mérite d'être analysé dans sa globalité. Quelques informatrices et informateurs évoquent en ces termes le cerveau d'une personne bi/plurilingue : B3 estime qu'il fonctionne

bizarrement puisque, parfois, ce n'est pas la « bonne langue » qui sort en premier; et selon B4, dans des situations de fatigue ou de surprise, la partie du cerveau qui s'occupe des langues s'affole quelque peu. B4 mentionne aussi les interférences, les influences réciproques entre les langues, les doutes que cela peut susciter, tandis qu'A7 souligne qu'en traduisant, il faut souvent se demander ce qui est idiomatique et ce qui relève d'une traduction trop littérale.

Quelques répondant.e.s évoquent les stratégies de familles allophones. Pour A5, les immigrant.e.s cherchent souvent à avoir des enfants trilingues (anglais / français / autre langue). Toutefois, note A7, les (petits-)enfants d'immigrant.e.s tendent à perdre la langue parentale au profit du français et/ou de l'anglais, plus tardivement s'ils fréquentent une école en langue « autre », mais inexorablement. Selon A6, si les parents n'ont pas la même langue que celle dans laquelle sont scolarisés les enfants, la règle consistant à répondre dans la langue dans laquelle l'interlocutrice ou l'interlocuteur a commencé peut être une technique utile. B4 confirme l'importance de la famille pour que les enfants apprennent une langue parentale qu'ils entendront peu à l'extérieur (sauf dans quelques magasins « ethniques »). Mais A4 est d'avis que si des parents de langue maternelle différente (et autre que l'anglais ou le français) peuvent théoriquement parler chacun dans sa langue maternelle à leurs enfants, il est inévitable qu'ils utilisent parfois la langue de l'autre parent (s'ils la connaissent) ou la langue de l'environnement social des enfants (le français).

D'une façon générale, ces assertions témoignent d'une forme de fascination pour des situations parfois complexes, mais qui peuvent générer des solutions créatives. La question linguistique semble toutefois moins consensuelle dès lors qu'il est question de sujets réputés plus politiques – comme la Loi 101.

2. Services bilingues, Loi 101 et hiérarchie des langues: un plurilinguisme conflictuel?

Après ces observations sur la géographie linguistique de Montréal et sur la façon dont les individus perçoivent et gèrent les pratiques plurilingues dans ce qui relève plutôt de l'espace privé, venons-en à la perception de situations réputées plus politiques, et donc plus conflictuelles, parce que davantage liée à l'usage des langues dans l'espace public.

2.1. Spontané, contraint ou prématuré – les aléas du code-switching

Quelques répondant.e.s évoquent la fluidité de l'alternance des langues, le caractère naturel et non problématique du passage de l'anglais au français – voire à une troisième langue si la situation l'exige. A4 ne voit ainsi aucun problème dans l'alternance entre l'anglais et le français en milieu professionnel, tant avec les clients ou les collègues. B1 aborde plutôt la langue des services en tant que cliente, disant parler anglais sans s'offusquer si quelqu'un est incapable de lui offrir un service en français dans un magasin. Elle estime le code-switching socialement bien accepté, et la communication d'autant moins complexe qu'on est soi-même bilingue. Pour B2 toutefois, il reste désagréable de ne pouvoir se faire servir en français et d'être obligé de passer à l'anglais. Mais A5, qui regrette que les francophones doivent parfois parler anglais en présence d'un anglophone (unilingue), juge que cela se produit rarement, la présence du français au centre-ville de Montréal s'étant améliorée depuis les années 1960.

Plus nombreux sont les informateurs et informatrices pour qui le problème est le fait que les francophones de langue maternelle passent *trop vite* à l'anglais en présence de personnes anglophones, y

compris, comme le note A6, si ces dernières parlent très correctement français. A7 ajoute que les allophones qui souhaitent parler français regrettent que les francophones « switchent » à cause d'un accent ou d'un débit hésitant, alors que si chaque francophone prenait le temps d'écouter les gens qui apprennent le français, ces mêmes allophones feraient des progrès rapides. A8 et B2 enjoignent également les francophones à continuer à parler français avec des gens encore peu à l'aise en français, même si leur interlocutrice ou leur interlocuteur doit quitter sa zone de confort. Car passer à l'anglais peut aussi être une forme de rejet, de refus d'échange, alors que continuer en français est un encouragement pour quiconque veut s'exercer. B2 précise que les francophones envoient des messages contradictoires en parlant anglais avec des gens jugés peu performants en français, pour ensuite leur reprocher de parler anglais. Et B3 conseille à celles et ceux qui souhaitent afficher leur ouverture en passant à l'anglais de résister à cette tentation. Même si, note A6, les francophones ne savent pas toujours il va leur être possible de parler français dans certains quartiers à forte proportion d'immigrant.e.s, il conviendrait d'aborder tout le monde en français pour envoyer un message clair – tout en étant prêt à recourir à l'anglais au besoin.

2.2. Le « *bonjour / hi* », un débat révélateur

La question du « switchage » est plus émotionnelle lorsqu'il est question de la formule d'accueil bilingue « *bonjour / hi* » dans les commerces du centre-ville de Montréal. Faut-il l'encourager ou l'interdire? Pas moins de cinq répondant.e.s évoquent spontanément cette question, très médiatisée en 2019. Pour A6, c'est un faux problème et pour B2, les tensions sont attisées par la génération des « *irréductibles Gaulois* » qui s'exclament sans cesse « *en français s'il vous plaît!* », par la « *police du bonjour / hi* » qui veut interdire l'accueil bilingue. B2 ajoute toutefois qu'accueillir tout le monde en français éviterait d'encourager certaines personnes à continuer en anglais par défaut, même en présence de plusieurs francophones. Et alors que le « *bonjour-hi* » est censé garantir à la cliente ou au client la possibilité de choisir la langue dans laquelle il ou elle veut être servi.e, il arrive, remarque B3, que la personne qui l'a prononcé soit incapable de continuer dans un français fluide – auquel cas les francophones pourront continuer en anglais s'ils sont d'humeur accommodante, ou en français si ce n'est pas le cas (« *Tu m'as dit 'bonjour', m'as te parler en français!* »). Enfin, pour B1, cet accueil bilingue est ridicule et augmente la confusion. À l'en croire, il serait plus simple que chaque prestataire de service s'exprime dans la langue où il est le plus à l'aise – quitte à ce que les client.e.s francophones soient parfois servi.e.s uniquement en anglais.

2.3. Le volet « *affichage* » de la Loi 101 : un malaise persistant

La Charte de la langue française, dite plus communément Loi 101, édictée en 1977 pour faire du français la seule langue officielle du Québec (avec des aménagements pour la minorité anglophone dite historique) occupe une grande partie des commentaires. On constate qu'ils sont moins consensuels que ceux que suscite le caractère bigarré de Montréal. Globalement, la perception de la Loi 101 dans sa version actuelle va d'une adhésion complète (parfois avec des réserves sur la lettre de la loi, mais pas quant à son esprit) à une acceptation minimale. La loi reste polarisante, qu'il s'agisse du volet « *affichage* » ou du volet « *enseignement* » – les volets « *justice* », « *santé* » ou « *administration* » ne sont abordés expressément ni par l'intervieweuse ou par les informatrices et informateurs.

À propos de l’affichage bilingue (où le français doit être « nettement prédominant »)³, cinq répondant.e.s admettent le bien-fondé de la loi, estimant qu’il s’agit d’une approche justifiée. Selon A8, chacun devrait être en accord avec cette loi qui permet de choisir la langue dans laquelle on lit les informations – et les bilingues vont de toute façon photographier mentalement l’information sans savoir exactement quelle(s) langue(s) ils ou elles viennent de lire. Pour A5, si on présente Montréal comme une ville francophone, il faut en toute logique que le français soit présent partout, ce qui justifie l’insistance sur sa visibilité, d’autant plus légitime qu’elle plaît aux touristes en quête de dépaysement. Selon lui, elle est également importante pour les immigrant.e.s, qui doivent comprendre dès leur arrivée au Québec que la langue majoritaire est le français. Quant à B2, il fait valoir qu’idéalement, l’affichage devrait être le plus possible uniquement en français – comme dans la version originale de la Loi 101 –, mais il accepte l’idée d’un affichage bilingue avec une plus grande visibilité pour le français. Il y voit un bon compromis, et regrette que certaines communautés peu francophiles ne respectent pas mieux ces dispositions concernant l’affichage. Pour B3 également, c’est à juste titre qu’on affiche le français en plus gros et que le gouvernement essaie de trouver des « trucs » pour donner une allure plus francophone aux établissements relevant de marques de commerce américaines dont on ne peut changer le nom – par exemple en ajoutant « les cafés » devant Starbucks. Enfin selon B4, il est normal de donner la primauté à la langue de la majorité québécoise, par respect pour elle. À partir du moment où l’anglais n’est pas interdit dans l’affichage, personne, selon lui, ne devrait avoir de problème avec la loi. Et les Québécois.es francophones, ajoute-t-il, ne devraient pas modifier la loi par peur de passer pour intolérant.e.s. Si le fait que des compagnies anglophones gardent un nom anglais ne le gêne pas, il lui paraît incompréhensible que certains commerces souhaitent afficher uniquement en anglais. Certes, cette langue est importante comme langue des affaires, mais le français lui paraît essentiel comme langue d’intégration permettant l’appartenance commune au Québec.

À des degrés divers, les réglementations sur l’affichage sont critiquées par sept répondant.e.s sur neuf, y compris par un certain nombre des personnes qui ne remettent pas en cause leur légitimité, mais estiment que ces règlements vont parfois trop loin. C’est le cas B4, pour qui la fixation sur les questions de taille de lettrage est parfois exagérée. A8 évoque pour sa part le caractère rigide de certaines pratiques de traduction (« stop » / « arrêt »), ou la façon dont l’Office de la langue française, dans un restaurant italien, a interdit l’utilisation du mot « pasta » (et d’autres mots comme « calamari » ou « antipasti ») plutôt que de leurs équivalents en français. Cet épisode datant de 2013, que les médias avaient appelé le « pastagate », lui paraît d’autant plus regrettable que certains mots permettent d’accéder à des réalités culinaires nouvelles, et que la clientèle en quête d’authenticité aime lire des mots en langues « exotiques » – même sans savoir les prononcer. Quant à B2, il estime que les adeptes de la loi devraient se concentrer sur les grandes institutions et commerces, et ne pas s’acharner sur les petits commerces en mesurant la proportion des lettres ou en faisant la chasse aux mots étrangers – d’autant que, précise-t-il, les commerces sont de toute façon libres de faire de la publicité en

³ Nous n’entrons pas ici dans le détail des modifications entrées en vigueur depuis la version originale de 1977, alors que seul le français était autorisé dans l’affichage; pour la version actuelle, voir : https://www.oqlf.gouv.qc.ca/francisation/entreprises/201610_guide_affichage-marques-commerce.pdf

anglais dans des médias anglophones. Selon lui, les épisodes de type « pasta gate » font honte à un grand nombre de francophones et sont donc contre-productifs; le français n'est aucunement menacé par un affichage non conforme, et en montant en épingle certaines contraventions à la loi, certain.e.s élu.e.s ne font qu'afficher leur insécurité au lieu de se conduire en hommes et femmes politiques responsables.

D'autres informatrices ou informateurs estiment toutefois que les dispositions sur l'affichage sont en soi inutiles. Pour A6, l'imposition de la prédominance du français est ridicule; vouloir limiter la visibilité de l'anglais est un choix politique relevant de l'obsession et de l'incohérence, puisque, selon lui, l'affichage unilingue dans d'autres langues que l'anglais est mieux toléré (hébreu à Outremont, langues de l'Inde dans le Mile-End). De plus, l'excès de zèle donnerait lieu à une francisation absurde de certains mots comme « fettucinis », « paninis », « pizzas », là où, en italien, il n'y a pas de -s final. Pour B1, le summum de l'absurdité de la loi réside dans la répétition d'un mot, même lorsqu'il n'y a qu'une différence minime entre l'anglais et le français (Canadien / Canadian); de plus, certaines dispositions sont faciles à contourner dès lors qu'on crée des mots pseudo-français. La législation sur l'affichage devrait être assouplie, poursuit-elle, et les gens devraient être libres de faire leurs affaires. Pour A7, qui va plus loin encore, il est non seulement ridicule de calibrer les lettres puisque les Montréalais.es, notoirement bilingues, remarquent les deux langues; si l'affichage unilingue anglais est interdit, ce devrait être également le cas, poursuit-elle, pour l'affichage unilingue français. Quitte à légiférer, c'est l'affichage bilingue qui devrait être obligatoire partout; ceci refléterait l'identité biculturelle du Canada et permettrait à la plupart des immigrant.e.s de se sentir à l'aise dans leur nouvel environnement lorsqu'ils ou elles ne comprennent que l'une des langues officielles au Canada.

2.4. Le volet scolaire de la Loi 101, une acceptation plus franche

Le même schéma peut s'observer concernant les aspects scolaires de la Loi 101, en particulier l'obligation faite aux enfants d'immigrant.e.s de fréquenter l'école en français. Parmi ceux qui approuvent l'esprit de la Loi 101, A4 présente ces dispositions comme utiles pour éviter que trop d'enfants fréquentent l'école en anglais. A6 et A7 se contentent de dire que l'approche est compréhensible. B4 admet que la scolarisation en français pour des enfants parlant plutôt anglais peut être difficile, y compris parce que les membres d'une même fratrie réagissent parfois de façon différente; mais il pense que globalement, les enfants s'adaptent vite et que le choc peut être salutaire. Idéalement, il ne devrait pas y avoir d'obligation, poursuit-il, mais laisser aux parents le libre choix inviterait un trop nombre d'immigrant.e.s plutôt anglophones à rester dans leur zone de confort sans apprendre bien le français. Il ajoute que c'est la Loi 101 qui a permis aux immigrant.e.s récent.e.s de connaître la culture québécoise – ce dont tout le monde bénéficie.

A5 évoque quant à lui le principe de territorialité (sans utiliser le terme), estimant qu'à l'étranger, il faut parler la langue du lieu, et qu'il est normal qu'au Québec, les enfants d'immigrant.e.s apprennent à l'école le français majoritaire, de la même façon qu'ils apprendraient l'allemand en Allemagne. Et pour B3, rien dans la loi n'est problématique puisque de toute façon, les enfants peuvent choisir une concentration en anglais à l'école secondaire et qu'il y a d'autres façons d'apprendre l'anglais. B4 lui aussi trouve très positif que les enfants d'immigrant.e.s puissent rencontrer des francophones et acquérir un outil linguistique et culturel qu'ils pourront toujours compléter par l'apprentissage de l'anglais ou d'autres langues. C'est précisément cet aspect

coercitif de la Loi 101 qui, selon lui, permet finalement aux Montréalais.es de ne pas vivre trop séparé.e.s. Et si certains aspects de la loi sont critiquables, conclut-il, trop l'assouplir serait socialement irresponsable, car trop de gens échapperaient à l'apprentissage du français – il n'exclut toutefois pas qu'une approche trop prescriptive puisse être contre-productive.

D'autres informatrices et informateurs qui disent comprendre la logique de la loi estiment, comme A6, qu'il faudrait se montrer plus flexible et favoriser un enseignement bilingue pour tout le monde. Selon B1, mettre fin aux systèmes scolaires parallèles afin de favoriser une école bilingue commune peut être bénéfique non seulement pour les enfants d'immigrant.e.s, mais aussi pour les parents francophones bilingues qui souhaitent que leurs enfants le deviennent aussi, alors qu'ils doivent aujourd'hui apprendre l'anglais par la bande. De plus, les francophones renonceraient peut-être à leur attitude défensive et comprendraient que leur avenir sera meilleur avec plus d'anglais. B2, qui approuve la loi, concède qu'il est normal que certains parents redoutent d'envoyer leurs enfants bilingues à l'école en français si celle-ci ne garantit pas un bon enseignement de l'anglais – B4, évoqué plus haut, insiste plus explicitement encore sur sa piètre qualité.

A7 est la seule personne à juger les aspects scolaires de la Loi 101 complètement caducs. Si les parents d'immigrant.e.s pouvaient choisir la langue de scolarisation, pense-t-elle, beaucoup d'entre eux saisiraient l'importance d'envoyer leurs enfants à l'école en français – comme le font déjà nombre de parents anglophones. Quant à B2, tout en défendant la Loi 101, il n'exclut pas qu'en cas de libre choix, les choses s'équilibrent; des allophones opteraient pour le français, d'autres pour l'anglais, mais sans que cela fragilise l'ensemble. Le laisser-faire aurait l'avantage d'éviter le « *push back idéologique* » et d'apaiser la discorde. Il pourrait valoir la peine, poursuit-il, d'expérimenter le libre-choix plutôt que de l'exclure indéfiniment.

Signalons qu'en l'absence de question ciblée, peu de répondant.e.s abordent la question linguistique du point de vue du Canada, concernant par exemple l'éventuelle contradiction entre les législations linguistiques québécoise (français officiel) et fédérale (bilinguisme français-anglais). Seul A4 remarque qu'à l'étranger, certains pensent que l'ensemble des citoyennes et citoyens du Canada parlent les deux langues officielles, mais que ce bel idéal reste impossible à atteindre; elle ajoute qu'elle sympathise parfois avec les francophones choqué.e.s par le non-bilinguisme à l'extérieur du Québec.

2.5. Vers une dépolitisation de la question linguistique et de la question allophone?

Dans quelle mesure ces questions d'aménagement linguistique constituent-elles un élément essentiel de la conscience politique des informateurs? On observe que même si la Loi 101 reste un marqueur politique important, il existe une aspiration partagée à une certaine dépolitisation de la question linguistique. Selon A4, cette dernière est hautement politique parce que pour beaucoup, elle reste liée aux milieux nationalistes québécois. Et A5 souligne le rôle des médias qui manipulent les perceptions individuelles en montant en épingle certains incidents. Pour B2, le clivage serait plutôt générationnel. Les jeunes Montréalais.es, né.e.s en contexte multiethnique et bilingue, ne se formaliseraient guère des violations à la Loi 101, voire se distancieraient de cette dernière. Il existerait un fossé entre, d'une part, les baby-boomers de la « génération PQ », très axée sur la culture francophone et la protection du français, et, d'autre part, la génération en phase avec la mondialisation, qui rêve d'unité entre Montréalais.es de toutes origines. Dans un monde en mouvement, ajoute-t-il, il manque une vision évolutive des objectifs de la loi. Quant à A5, il confirme que les

jeunes francophones, désormais plus à l'aise en anglais, s'intéressent moins qu'avant à la défense du français, y compris en milieu de travail.

Le dilemme que peut constituer la fréquente politisation de la langue est évoqué par A4, pour qui protéger le français est un choix conscient, qui ne peut donc concerner tout le monde de la même façon. S'il est légitime que Montréal reste associé au fait français, il est contre-productif, remarque-t-elle, de ressasser inlassablement le sujet. On peut utiliser plusieurs langues, dont l'anglais, tout en chérissant le français comme langue commune dans l'espace public. Comme allophone, fait-elle valoir, on peut partager la colère des francophones face à l'indifférence de certains à l'égard du français, tout en étant agacé.e par l'hostilité des francophones à l'égard de l'anglais. Elle appelle ainsi de ses vœux un juste milieu entre la protection du français et l'acceptation d'autres langues. Pour A7 aussi, le fait que certaines personnes parlent anglais n'est aucunement une menace pour le français. Et B1 ajoute que si parler français au Québec est important, le ressentiment contre des immigrants qui refusent de le parler est une perte d'énergie.

Selon B3, il faut cesser de dramatiser la question du français par le biais de la langue parlée à la maison par les allophones. Tout en parlant arabe en famille, les réfugié.e.s syrien.ne.s arrivé.e.s récemment ne sont-ils pas nombreux à souhaiter apprendre le français? Et s'ils beaucoup le font en plus de l'anglais, est-ce si grave? Pour B2, l'immigration au Québec est répartie de façon assez équilibrée entre francotropes et anglotropes. Les immigrant.e.s en provenance de certains pays arabes ou balkaniques, estime-t-il, renforcent le poids des francophones au Québec. De plus, si la langue officielle la mieux connue au moment de l'entrée au Québec est l'anglais, ça ne signifie pas que ces immigrant.e.s n'apprendront pas le français plus tard. Quant aux personnes qui, dans certains groupes linguistiques, rechignent à apprendre le français, elles ne refusent pas le français en soi, pense-t-il, mais veulent d'abord s'implanter économiquement – par l'anglais.

Pour sa part, A8 remarque que lorsque des adolescent.e.s scolarisé.e.s en français résistent à l'idée de se perfectionner dans cette langue – et recherchent des ami.e.s anglophones –, ils s'en mordent parfois les doigts plus tard. Certain.e.s étudiant.e.s de McGill, qui peinent à trouver un emploi au Québec, regrettent également de n'avoir pas eu plus de contacts avec des francophones et de n'avoir pas mis en pratique ou actualisé leurs connaissances de français scolaire. D'une façon générale, poursuit-elle, c'est quand ces personnes comprennent l'importance du français dans la vie quotidienne et professionnelle, à l'âge adulte, qu'elles souhaitent faire l'effort de l'apprendre. Et si dans certaines circonstances, poursuit A8, il est complexe d'enseigner le français à des gens peu motivés, parce que socialisés en anglais, il faut accepter (provisoirement) qu'ils parlent anglais en cours de français – d'autant que, comme le souligne B2, c'est toujours l'espace social bilingue de Montréal qui sera la meilleure immersion.

2.6. Bientôt un bilinguisme plus équilibré?

S'agissant du rapport au bilinguisme – outre les questions liées à la Loi 101 –, on constate que si les représentations restent parfois contradictoires, beaucoup cherchent un point d'équilibre. Ainsi, A5 trouve certes l'anglais trop présent dans une ville multiculturelle à dominante francophone, mais il admet qu'il est impossible de s'en passer, d'autant que des groupes comme les Italo-Montréalais.es conservent une prédilection pour l'anglais – langue qui, pour la première vague d'immigration italoophone, était celle de la réussite en Amérique du Nord. Pour A7, l'anglais serait même la langue la plus parlée à Montréal, en raison

de l'histoire et parce que les immigrant.e.s choisissent la langue la plus facile et la plus « rentable », mais, assure-t-elle, le français n'en disparaît pas pour autant.

Plusieurs informatrices et informateurs plaident pour un bilinguisme qui soit de l'ordre de l'évidence. A4 souligne que l'anglais ne devrait pas être vu comme un « *ennemi du français* », alors qu'il est important dans la communication autant avec des anglophones dont l'anglais est la première langue que dans diverses situations plurilingues. Pour A8, le bilinguisme est un atout, et habiter à Montréal signifie être capable de se servir des deux langues même si on manque de vocabulaire dans l'une d'elles. Du reste, constate A5, ce bilinguisme est déjà tellement implanté que pour un.e immigrant.e, le français et l'anglais peuvent apparaître comme une seule langue, comme si c'était le bilinguisme lui-même qui était « la langue de Montréal » – sans que cela signifie qu'une personne bilingue doive osciller *constamment* entre les deux langues. En tout cas, fait remarquer A7, vouloir s'exprimer uniquement en français ou en anglais est une limitation, car ce qui fait le sel de la vie à Montréal, c'est précisément la gymnastique à laquelle contraint l'alternance linguistique.

Quelques répondant.e.s déclarent explicitement que le climat linguistique s'améliore. Pour A8, même si un certain nombre de francophones n'aiment pas qu'on leur parle anglais, la situation est moins tendue qu'il y a vingt ans. Et B1 confirme que la division entre les francophones et les anglophones quant au degré souhaitable de bilinguisme est moins marquée qu'il y a 50 ans. Selon B4, c'est en partie dû au fait que les disparités socio-économiques historiques entre les deux groupes se sont estompées – à mesure que les uns et les autres apprenaient l'autre langue. L'injonction de bilinguisme s'appliquerait aujourd'hui surtout aux immigrant.e.s et, ajoute-t-il, il faudrait en tenir compte pour décider de la politique linguistique.

Certaines personnes font par ailleurs la différence entre les pratiques linguistiques et l'identité – sans forcément utiliser ce mot. Pour B2, des francophones considéré.e.s comme bilingues au travail peuvent avoir un.e conjoint.e et des ami.e.s francophones, mais ne jamais socialiser avec des anglophones de langue maternelle – ou ne parler anglais qu'avec des touristes (B3). On peut ainsi être bilingue en public, mais pas en privé. Et en tant que bilingue, remarque A8, on peut être plus à l'aise en anglais sans que cela veuille dire qu'on *préfère* l'anglais – donc sans renoncer à la part francophone de l'identité.

Lorsqu'on demande finalement aux personnes interviewées leur degré de satisfaction face à la situation linguistique à Montréal, cela semble confirmer cette quête d'apaisement. Un consensus apparaît puisque les neuf personnes perçoivent la situation comme globalement satisfaisante, voire harmonieuse. Pour justifier sa réponse, A5 choisit de souligner qu'il en est ainsi parce qu'on peut se faire servir en français (presque) partout, et qu'on peut vivre en français même dans des quartiers très anglophones. Pour B2, c'est plutôt parce que quand on est bilingue, on peut toujours s'arranger et qu'il n'y a pas de quartier où la communication soit vraiment difficile. B1 regrette certes que trop de gens jugent la situation peu satisfaisante – en particulier les francophones intransigeant.e.s qui exigent qu'on parle français en toutes circonstances –, mais elle ne perçoit pas de véritables problèmes de communication. Elle ne se souvient que d'un incident survenu à Parc-Extension, où il lui avait été impossible de communiquer avec la personne qui l'avait abordée, celle-ci ne parlant ni anglais ni français ni aucune autre langue identifiable. Comme elle, B2 ajoute que tout cela relève de l'exception. Et si certains, à l'instar de B3 et A4, constatent que la communication avec des allophones non franco/anglophones peut être parfois ardue, ça ne change rien à leur évaluation globale de la situation linguistique.

3. Quel avenir pour le français et pour Montréal?

Abordons plus précisément la question du discours des informatrices et informateurs sur le français à Montréal, qu'il s'agisse de son originalité ou de son avenir – ainsi que celui des autres langues.

3.1. *Le rapport aux diverses variétés de français*

Au-delà du statut politique et économique du français au Québec, certain.e.s répondant.e.s évoquent le système linguistique que constitue la langue française, ses différentes variétés, par exemple le français parlé en France. Ainsi, A4 explique que la situation est différente selon qu'un.e immigrant.e a une connaissance du français avant d'arriver au Québec, ou qu'il ou elle vient d'un contexte où le français était absent. Mais, ajoute-t-elle, même une personne qui a appris le français en contexte européen doit réévaluer son rapport au français une fois au Québec; le mieux est de s'entourer de francophones pour mieux comprendre le français québécois – ce qui n'exclut pas, plus tard, une évolution en milieu plus plurilingue. Car si la France peut être un banc d'essai pour s'intégrer à une société francophone, le Québec impose forcément une certaine « réorientation linguistique ». Cette dernière pourra à son tour, rappelle A4, conduire à un sentiment d'étrangeté lorsque l'immigrant.e au Québec retournera en France à l'occasion. Quant à elle, A8 rappelle qu'en France, l'accent québécois peut compromettre, acoustiquement ou psychologiquement, la communication avec les gens du cru. B4 mentionne plutôt le fait que le Québec profite du statut international du français, langue majeure en Europe et en Afrique, et que même si beaucoup de gens, sur la planète, ignorent l'existence du Québec, celui-ci suscite un intérêt soutenu dans certaines sociétés francophones, à commencer par la France.

S'agissant du français québécois, seul B2 évoque la question de la « qualité du français », remarquant que dans certains milieux peu éduqués du Québec, on parle un français plus pauvre. A6 indique qu'à Montréal, on parle parfois le joul, peu aisé à comprendre pour des francophones venus d'ailleurs, mais sans émettre de commentaire sur la qualité. Laissant libre cours à sa réflexion, B4 évoque l'éventuelle simplification de la langue. Constatant qu'il existe un fossé entre les linguistes qui observent la langue et les responsables qui la gèrent de façon plus prescriptive et puriste, en se montrant attachés à sa complexité et à sa fixité, il estime qu'on pourrait renoncer à certaines des multiples règles de l'accord du participe passé sans que cela signifie un appauvrissement du français.

D'autres encore abordent plutôt le caractère bigarré de la langue. A5 souligne que le français québécois a été influencé par les immigrant.e.s italien.ne.s ou libanais.es, dont certains mots ont été adoptés et québécoisés par les francophones. À Montréal, précise-t-il, certain.e.s adolescent.e.s utilisent quelques mots arabes. S'agissant des anglicismes, A4 estime que leur fréquence dans la langue parlée peut avoir quelque chose de dérangeant quand on réfléchit à la langue que parleront ses enfants. Les Québécois.es, ajoute A6, parlent une langue métissée, enrichie d'apports de l'anglais, de langues autochtones ou de l'italien, et Montréal pourrait bien voir naître sa propre variété de français, différant non seulement de celle de l'Acadie, mais aussi de celles d'autres régions du Québec.

3.2. *Montréal dans 100 ans : maintien relatif du français et métissage*

Lorsqu'on demande aux répondant.e.s comment ils imaginent Montréal dans 100 ans, on obtient des perspectives parfois différentes, mais toutes marquées par le plurilinguisme. Quatre personnes (A4, A5, B1, B4) soulignent qu'il y aura davantage d'anglophones et que l'utilisation du français va sans doute reculer. A4

ajoute toutefois que ce dernier ne disparaîtra pas, tout comme B4, pour qui les Québécois.es forment un peuple vivant, actif, avec une vision originale et une identité solide. En recourant à une métaphore culinaire, B2 exclut également la disparition complète du français; même si le français déclinait, suggère-t-il, rien ne serait définitif; prédire sa disparition reviendrait à affirmer que parce qu'on a parfois aimé le « *gâteau au chocolat* » (l'anglais), il n'y aura plus jamais de « *gâteau à la vanille* » (le français). Et pour rappeler la résilience du français malgré le poids de l'anglais, A8 fait valoir que c'est souvent la connaissance *conjointe* de l'anglais et du français qui est vue comme un atout économique – ce que les Cubain.e.s auraient bien compris pour communiquer avec les touristes.

B4 précise pour sa part que même si le français disparaissait, le processus serait très graduel. Ça ne serait pas forcément traumatisant pour les francophones de langue maternelle, dont beaucoup parlent déjà anglais. L'adaptation serait aisée pour la jeune génération de Québécoises et de Québécois francophones, qui ne se sentent plus opprimé.e.s comme l'étaient leurs grands-parents, puisque la société a profondément changé et que beaucoup ont appris l'anglais sans renoncer au français. Par ailleurs, si le français évoluait au point de devenir une langue très différente, ce serait également un jeu à somme nulle peu douloureux – car comme en cas d'anglicisation, chacune et chacun perdrait quelque chose, mais gagnerait autre chose. Quant à B1, elle est d'avis qu'en raison de l'anglicisation générale liée à la mondialisation, il est naïf de penser que le français va rester indéfiniment la langue principale du Québec. Le français n'est pas appelé à rester une langue centrale à l'échelle du monde, et au Québec, pense-t-elle, il sera de plus en plus réservé aux milieux artistiques, et de moins en moins présent dans les milieux d'affaires.

Deux personnes jugent au contraire que le statut du français va se consolider, que les rapports de force linguistiques vont continuer de s'inverser. Alors que l'anglais dominait à Montréal il y a 100 ans, estime A6, c'est maintenant le tour du français. Pour B3, l'anglais va perdre de l'importance parce que c'est d'abord une langue utile pour les affaires ou les voyages et qu'on ne bâtit pas une culture solide sur ces bases. De plus, si le poids des langues maternelles autres que le français et l'anglais augmente, le français restera la principale langue de communication. Et selon B2, le français ne sera pas dilué, en particulier parce que les actuel.l.e.s militant.e.s du fait français auront fait quelques émules qui sauront rester vigilant.e.s.

Quelques personnes insistent en outre sur l'augmentation probable du nombre de langues en raison de la persistance du flux migratoire et de l'importance accrue de certaines communautés linguistiques, ce qui renforcera le caractère multiculturel de Montréal. Pour A7, il est toutefois difficile de prédire quelles seront les langues en question, puisque l'origine des immigrant.e.s que le Canada accueillera variera en fonction du contexte international. Et selon A8, même si Montréal semble déjà saturée de langues, il y en aura encore plus dans 100 ans – en particulier des langues asiatiques. B2 pense au contraire qu'il y aura moins de langues ou que la situation ne bougera guère : « *l'allophonie* » est déjà riche et certaines langues comme l'italien, le grec ou le portugais, parlées surtout par des gens âgés associés à la première génération d'immigrant.e.s, perdront de leur importance. Pour B3, il y aura à peu près autant de langues représentées, même si le taux de natalité de certains groupes linguistiques religieux (musulmans ou juifs) reste élevé.

D'autres encore évoquent le métissage linguistique. Pour A5, le français actuel pourrait influencer la langue parlée dans 100 ans, qui s'enrichira également des apports d'autres langues. A6 estime qu'il y aura moins de langues, mais que l'influence des italophones et des arabophones contribuera à métisser le français

et l'anglais de Montréal – langue que ses spécificités éloigneront encore plus de l'anglais d'autres régions du Canada.

Interrogé.e.s directement sur leur « Montréal idéal », les informatrices et informateurs se laissent aller à leurs rêves. Il faudrait, dit A7, que les gens puissent s'exprimer en français sans craindre d'être jugés pour leurs erreurs, afin de dépasser leurs blocages. B1 imagine une ville avec moins de divisions entre les locuteur.trice.s de l'anglais et du français, et plus d'empathie générale. Pour B4, il faudrait mettre fin à la méfiance improductive entre les deux principaux groupes linguistiques, et, pour A8, faire en sorte que les enfants soient au contact des deux langues dès que possible, trouver des activités communes (de type « poutine pour tout le monde ») afin de permettre aux gens qui parlent différentes langues de se rencontrer, de découvrir d'autres cultures et de faire connaître la leur.

4. La diversité linguistique dans le monde

Même si les répondant.e.s n'avaient pas l'habitude de réfléchir à la situation linguistique de la planète et ont pu être surpris.es par certaines questions, toutes et tous se sont prêté.e.s volontiers à l'exercice après avoir partagé leurs réflexions sur la situation linguistique présente et future de Montréal – un sujet moins inhabituel.

4.1. Un patrimoine unique et fragile

La totalité des informatrices et informateurs présentent la diversité linguistique planétaire comme une richesse unique, en recourant parfois à des métaphores écologiques ou culinaires. Pour A4, une langue est liée à une culture et une manière de penser spécifiques, et protéger la pluralité des langues est aussi protéger la diversité culturelle. A5 ajoute que cette diversité est meilleure que l'homogénéité (« *Quand on homogénéise, on enlève le goût, on enlève l'identité* »), qu'elle se compare un peu à celle des vins ou des fromages, reflétant autant d'écosystèmes. Pour A6 également, la coexistence bigarrée des langues, comme une « *salade russe* » ou une « *macédoine de fruits* », est un enrichissement pour l'humanité. La mondialisation, suggère A8, permet à différentes cultures de se fertiliser mutuellement. Selon B2, ce patrimoine contribue au bien-être de tous les êtres humains, et on devrait apprécier la beauté de chaque langue au lieu de chercher à prouver que telle ou telle est supérieure. Dans ce concert d'assertions très vertueuses – qui peut être contre l'existence de multiples langues? –, B4 rappelle toutefois qu'on peut être émotionnellement et esthétiquement pour la diversité linguistique tout en trouvant que dans la pratique, elle est difficile à maintenir sur le long terme – ce qui pose la question de la pérennité des langues.

Ces opinions vont de pair avec l'insistance sur la richesse que constitue l'apprentissage des langues, chez six des neuf personnes interviewées. B4 explique qu'il y a quelque chose de merveilleux à apprendre une langue, à découvrir des nuances qu'on ne soupçonnait pas. Réfléchir à d'autres langues, précise A8, permet d'apprécier l'originalité de chacune, mais aussi de réfléchir à sa propre langue, par exemple aux expressions intraduisibles. De plus, remarque B3, cela permet de développer les compétences interculturelles, la sensibilité à la différence. Enfin, A4 explique que le plaisir qu'on retire de l'apprentissage de certaines langues n'est pas forcément lié à la possibilité de communiquer, mais à l'exaltation que procure la découverte.

4.2. Représentations concernant quelques langues et leur proximité

On trouve par ailleurs quelques considérations sur le langage en général (celui que développent des jumeaux), sur la langue des signes (B3) ou sur le langage corporel (« *Les Italiens parlent avec les mains* », A6), mais les principales représentations linguistiques concernent les langues comme systèmes. Ainsi, A5 présente le latin comme une langue importante pour apprendre d'autres langues. Et pour A7, l'anglais serait une langue plus concise et plus facile à enseigner que le français (conjugaisons), ce qui expliquerait en partie pourquoi, comme le juge aussi B4, tout le monde sur la planète apprend l'anglais comme seconde langue. Toutefois, estime A5, l'anglais étatsunien serait plus difficile que l'anglais britannique.

Quant au mandarin (ou au cantonais), B1 pense qu'au Canada comme ailleurs, il devrait être appris le plus tôt possible, parce qu'il est complexe – pour des personnes parlant des langues non apparentées –, mais aussi parce que la connaissance du chinois permet de communiquer avec une bonne partie de l'humanité. S'agissant de la proximité (relative) entre certaines langues, A4 confirme que l'apprentissage d'une langue est plus difficile si celle-ci est trop éloignée des langues qu'on connaît, comme l'est le japonais pour un francophone. S'agissant de l'espagnol, outre le fait qu'il serait utile pour voyager et pour épater la galerie (« *show off* », B1), son statut de langue romane le rendrait facile à comprendre pour les francophones – même si, précise B2, se débrouiller en espagnol ne signifie pas le maîtriser. Enfin, A5 rappelle que lorsqu'on visite un territoire dont on ne connaît pas la langue, l'apprentissage de quelques mots, en signe de respect, peut faciliter la communication, sinon rendre possible de véritables conversations. Et pour B3, il importe par exemple, au Mexique, d'insister pour parler espagnol si on connaît cette langue, même si les personnes du cru tendent à aborder les touristes en anglais.

4.3. Du dénombrement à la disparition des langues

Interrogées sur le nombre de langues existant sur la planète, quatre personnes (A4, A5, A6, B3) soulignent que la définition de ce qu'est une langue est complexe, que la distinction entre dialecte et langue dépend de la perspective des locuteurs, et qu'on peut avoir l'impression que certaines variétés intralinguistiques ne relèvent pas de la même langue. Tout ceci, disent quelques répondant.e.s, rend difficile le dénombrement des langues, mais huit personnes se risquent à une estimation, et on trouve les chiffres suivants : 300 (A7), 500 (A8, B1), 600 à 700 « *rien qu'en Afrique* » (A5), entre 600 et 5000 (B4), au moins 2000 (B2), entre 6000 et 8000 (B3)... B3 précise que quand on voyage dans certains pays, on ne se rend parfois pas compte du nombre de langues qu'on croise (comme les langues autochtones au Mexique, lorsque leurs locutrices et locuteurs communiquent plutôt en espagnol).

Six personnes évoquent la disparition des langues. A4 évalue qu'il y en a chaque jour qui disparaissent avec leurs dernier.ère.s représentant.e.s, certaines langues n'ayant plus qu'une poignée de locutrices ou locuteurs, en particulier des langues autochtones isolées. B4 précise que sans statut officiel, ces dernières sont parfois connues uniquement de personnes qui les parlent – et peut-être d'un.e universitaire spécialiste. Malgré les tentatives de revitalisation, note B3, la disparition des langues s'accélère parce que beaucoup sont parlées dans de petites communautés qui ne peuvent pas rester indéfiniment isolées. A5 ajoute que la disparition d'une langue est aussi une perte d'identité et d'authenticité. B4 se demande toutefois si toutes les langues doivent

absolument être « sauvées », et s'il ne faut pas parfois laisser libre cours à l'évolution (démographique, économique).

4.4. Anglais, chinois, langue nouvelle? Quelques pronostics sur l'évolution des langues

Les informatrices et informateurs étaient aussi invité.e.s à imaginer l'évolution (essor, déclin, transformation) de certaines langues en particulier dans les prochaines décennies. B2 estime l'exercice amusant, mais hautement spéculatif, et B4 rappelle que les facteurs qui induisent la montée en puissance ou le dépérissement d'une langue sont complexes. Mais tout le monde a un avis. Nombreuses (6) sont les personnes qui estiment que la part de l'anglais va augmenter, en tant que langue de l'information, de l'informatique, de la science, des médias sociaux qui rapprochent soudainement des gens de divers continents, et, plus généralement, comme langue de la mondialisation en lien avec la puissance économique et culturelle des États-Unis (B2, B4). B1 rappelle toutefois que l'usage de l'anglais comme *lingua franca* n'exclura aucunement que les gens travaillent aussi dans leur langue maternelle, et que ça ne rendra pas le plurilinguisme caduc.

Certain.e.s répondant.e.s estiment toutefois que l'anglais pourrait perdre de l'importance. Pour A8, cette langue, actuellement dominante en raison de facteurs économiques et politiques, sera peut-être concurrencée par des langues asiatiques. Le chinois (ou le mandarin) est cité par trois personnes (A6, B2, B4) qui soulignent que malgré sa réputation de complexité, lorsqu'il sera davantage associé aux avancées technologiques, il concurrencera sérieusement les vieilles langues coloniales européennes. Deux personnes nomment l'arabe – l'une d'elles, A5, fait cependant valoir que la langue est associée à un islam qui a une mauvaise image en Occident. Parmi les langues qui vont perdre de l'influence, B2 évoque les langues romanes, dont le français et le catalan, A5 l'espagnol, et B1 des langues « locales » comme l'italien ou le grec, qui pourraient même finir par ne plus être enseignées même si les gens continuent à les parler.

Seul B4 juge qu'il pourrait théoriquement y avoir une unification linguistique à l'échelle de la planète, avec un langage commun comprenant beaucoup d'anglais et des emprunts à diverses langues, mais il ne semble lui-même guère y croire. D'autres (A7, B2, B4) estiment qu'il y aura une certaine homogénéisation autour des langues internationales portées par des puissances économiques, mais qu'une langue commune pour l'humanité n'est pas d'actualité, même si les langues trop locales sont moins fortement revendiquées ou qu'on favorise l'émergence de langues réputées grammaticalement simples. Si la diversité linguistique s'appauvrit, note A5, elle va globalement subsister. Et pour A8, les traductrices et traducteurs (humains ou électroniques) devront donc continuer à faire leur travail pour limiter les problèmes de communication. B2 rappelle que la capacité des êtres humains à apprendre de nouvelles langues est très grande – sans oublier leur capacité à communiquer, qui va au-delà de la langue. D'autre part, note encore B4, le désir de communiquer prioritairement au niveau local ne va pas disparaître, car dans la vie courante, tout le monde n'aura pas besoin de communiquer en permanence avec le reste de la planète.

Quelques personnes défendent le point de vue que certaines langues ne disparaîtront pas vraiment, mais se transformeront, à l'image de l'arbre de Noël adopté par les Inuit, qui, selon A5, transforme leur culture, mais sans la faire disparaître. Pour A6, toutes les langues pourraient évoluer sous l'effet de nouvelles technologies. L'anglais lui-même, remarque A8, évolue déjà sans cesse; de nombreux mots sont apparus

depuis Shakespeare et à force de changement, la langue pourrait devenir méconnaissable. De nouvelles langues émergeraient de divers croisements ou fusions. B2 prend le latin comme paradigme d'une langue qui n'a pas disparu, mais s'est métamorphosée, donnant naissance à des langues qui sont à la fois du latin et tout autre chose. Le français et l'anglais, remarque-t-il, pourraient bien connaître le même sort. Déjà hybrides par leur vocabulaire germanique et latin, ces langues disparaîtraient tout en étant partiellement recyclées, laissant des traces dans d'autres langues.

Citons pour terminer quelques commentaires sur la « planète idéale » – qui ressemblent parfois à ceux qu'on trouve concernant le Montréal idéal. A7 rêve ainsi d'un monde où tout le monde serait curieux de communiquer avec tout le monde dans une langue commune, mais où il resterait assez d'hétérogénéité linguistique et identitaire. L'idéal, renchérit B1, serait que chacune et chacun parle sa langue maternelle, mais aussi d'autres langues dont une langue commune pour le travail; cette dernière unifierait la planète sans l'uniformiser – et sans que ce soit forcément l'anglais.

5. Quand les informateurs comparent Montréal et d'autres contextes familiaux

Terminons par quelques considérations sur les passages où les répondant.e.s qui ne sont pas né.e.s à Montréal établissent des comparaisons entre Montréal et le contexte linguistique dans lequel ils et elles ont été socialisé.e.s – seule A8, née en Ukraine, n'a fait aucun rapprochement de ce type. Ceci permet d'observer comment leurs premières expériences en matière de plurilinguisme ont pu influencer leur perception de Montréal – et comment, inversement, leur vie montréalaise les incite à procéder à une certaine réinterprétation de leur pays de naissance.

5.1. L'Allemagne : langue dominante et plurilinguisme relatif

Ce qui frappe A4 quand elle compare le contexte québéco-montréalais avec son Allemagne natale, c'est que d'une certaine façon, son pays d'origine est également plurilingue si l'on compte les divers dialectes allemands, mais aussi que globalement, il y a quand même plus de gens unilingues en Allemagne qu'à Montréal. Avec de nombreuses villes allemandes où l'on a peu l'occasion d'entendre d'autres langues que l'allemand, dit-elle, on peut difficilement expérimenter l'atmosphère bilingue sans quitter le pays. Elle estime toutefois qu'en Allemagne, on accorde plus d'importance à l'enseignement des langues (deux langues étrangères / secondes obligatoires), qui est de meilleure qualité qu'au Québec.

Si beaucoup d'Allemand.e.s ont appris l'anglais, peu ont été encouragé.e.s à apprendre le néerlandais et des langues scandinaves ou slaves. En effet, comme l'allemand est la principale langue maternelle en Europe, elle est aussi très enseignée dans les pays environnants. C'est cependant de plus en plus l'anglais qui y est utilisé, note A4, en particulier par les Néerlandais.es et les Scandinaves – qui le maîtrisent mieux que les Allemand.e.s puisque, à l'instar des Québécois.es, ils regardent de nombreuses productions culturelles en version originale anglaise sous-titrée, et non pas en version doublée comme c'est le cas en Allemagne. S'agissant de l'influence de l'anglais sur la langue allemande, A4 estime que la sensibilité à la question, chez les Allemand.e.s, n'est pas du même type que celle qu'on observe chez les Québécois.es francophones par rapport au français, car l'allemand n'est pas perçu comme étant en situation précaire et les anglicismes sont souvent vus comme de simples touches de « modernité ». Dernier élément de comparaison, selon A4: pour

enseigner l'allemand comme langue seconde à des immigrant.e.s allophones à Montréal, on peut souvent recourir au français ou à l'anglais pour aider les apprenant.e.s, alors qu'en Allemagne, les immigrant.e.s ou réfugié.e.s désirant apprendre l'allemand viennent de contextes très variés et que par la force des choses, l'allemand devient vite la langue commune du groupe.

5.2. La Vallée d'Aoste (Italie) et le Québec, une comparaison qui s'impose

Comme A4 à propos de l'Allemagne, A5 estime que son pays d'origine, l'Italie, se caractérise par un faible taux de bilingues – sauf dans le secteur du tourisme, précise-t-il – et par une forte proportion de dialectophones. Il évoque le dialecte francoprovençal, parlé dans sa région d'origine, la Vallée d'Aoste. Pour comparer celle-ci avec le Québec, il rappelle qu'elle lutte contre une forme d'assimilation, en l'occurrence l'italianisation, même si elle jouit depuis 1945 d'un statut d'autonomie qui a officialisé le bilinguisme italien / français – ce dernier avait jadis été l'unique langue officielle de la région, savoyarde jusqu'à l'unification italienne en 1860. A5 mentionne que le français est réservé à certains usages savants et scolaires et que la région est très italoophone. Il ajoute qu'elle est aussi marquée par le francoprovençal, localement appelé « patois », qui permet de communiquer avec les Suisses (Valaisans) et les Français (Savoyards) qui connaissent cette langue. Il estime en outre que le parler traditionnel valdôtain va sans doute disparaître, mais qu'il a encore une forte valeur identitaire – à l'instar de la variété québécoise du français au Québec.

A5 précise que pour des raisons liées à la politique et aux langues, les Valdôtains et les Valdôtains s'intéressent à d'autres régions plurilingues autonomistes ou indépendantistes, comme la Catalogne (où, à défaut de connaître le catalan, il vaut mieux, selon lui, parler italien qu'espagnol, par solidarité), mais surtout comme le Québec – Montréal étant comparable à Barcelone, où les allophones seraient toutefois en moins grand nombre, estime-t-il. Entre Valdôtain.e.s et Québécois.es, il y aurait une curiosité réciproque, des affinités naturelles en raison de la volonté de défendre le français et l'identité francophone – sans oublier l'expérience climatique commune. Dans les deux cas, ajoute A5, le bilinguisme se répand aux dépens du français et le mélange des langues fait partie de la réalité vécue, mais tout cela explique aussi pourquoi un.e Valdôtain.e se trouve, selon lui, particulièrement à l'aise à Montréal.

A6, également originaire de la Vallée d'Aoste, insiste lui aussi sur la domination de l'italien, mais il estime que l'enseignement bilingue devrait être favorisé au Québec (français / anglais) comme il l'est en Vallée d'Aoste (français / italien). Il rappelle par ailleurs qu'en Vallée d'Aoste, le bilinguisme traditionnel patois / français a été remplacé par un bilinguisme patois / italien, en particulier à partir du fascisme, et qu'il reste difficile d'apprendre la langue régionale si on ne l'entend pas en famille, d'autant qu'elle varie d'un village à l'autre (« 75 patois »). Toutefois, l'intercompréhension fonctionne et il se félicite que le patois, jadis interdit à l'école, soit maintenant enseigné. A6 compare ensuite le patois valdôtain et le français québécois, censés être tous deux plus proches du « vieux français » – ce qui expliquerait que les Valdôtain.e.s comprennent plus facilement que d'autres le français du Québec. En cas de froid, ne dit-on pas « *i fé frète!* » (ou « *y fait frette* ») dans les deux régions concernées?

5.3. La Tunisie entre arabe multiforme, français colonial et anglais instrumental

Née en Tunisie, A7 établit un rapprochement entre, d'une part, la façon dont certains enfants d'immigrant.e.s à Montréal perdent la maîtrise de leur langue maternelle lorsqu'ils fréquentent l'école en

français, et, d'autre part, le fait que certain.e.s Tunisien.ne.s ne maîtrisent pas le dialecte arabe tunisien lorsqu'ils ou elles fréquentent le système scolaire français, bien ancré en Tunisie. Elle rappelle qu'à l'écrit, en raison de leur type de scolarisation, certaines personnes socialisées en Tunisie peuvent se sentir plus à l'aise en français qu'en arabe standard, et que, contrairement à Montréal, beaucoup se montrent incapables d'écrire dans les deux langues standards de référence.

En Tunisie cependant, remarque A7, l'anglais, bien que n'étant pas l'une des deux langues principales, s'impose parfois dans la communication écrite de jeunes Tunisien.ne.s qui refusent ou sont incapables de s'exprimer dans la langue de prédilection de l'autre (français ou arabe standard). L'anglais est alors vu comme une langue de libération, à la fois face au français perçu comme la langue du colonisateur et face à l'arabe standard vu comme trop littéraire – le dialecte tunisien étant encore surtout réservé à l'oral.

Autre rapprochement effectué par A7: le fait que le dialecte tunisien apparaît comme une langue hybride (arabe avec du français), à l'image du franglais à Montréal. Mais l'informatrice juge la situation plus harmonieuse à Montréal, où les gens seraient plus ouverts aux deux langues principales en présence. Enfin, ajoute-t-elle, en Tunisie aussi, il y a des réglementations concernant l'affichage, et l'arabe doit être prédominant – ce qui, selon elle, donne lieu à des pratiques tout aussi ridicules qu'à Montréal, par exemple dans les modalités de transcription phonétique de certains mots français vers l'arabe, là où il serait plus approprié de garder la graphie française.

5.4. Suisse allemande, États-Unis et Catalogne – quelques autres points de comparaison

Enfin, précisons qu'outre les personnes nées à l'étranger, deux personnes nées au Québec font quelques comparaisons avec des villes ou pays étrangers – qu'elles ont eu l'occasion de visiter. B1 raconte ainsi une anecdote qui lui est arrivée en Suisse allemande, où elle aurait reçu un accueil peu chaleureux dans les commerces aussi bien en parlant anglais qu'en s'essayant à dire quelques mots en allemand – une situation qui lui donne l'image d'une réalité plus tendue qu'à Montréal.

Quant à B2, dans une comparaison plus implicite, il évoque le caractère très « unilingue anglophone » des États-Unis, le peu de curiosité pour les autres cultures et le patriotisme exacerbé qui y sévit (dont l'emblème serait de la façon dont certain.e.s Américain.e.s disent « *Murica* » pour désigner leur pays), mais aussi certains endroits de Californie ou du Texas à forte majorité hispanophone; la question linguistique, note-t-il, est aussi sociale, la classe ouvrière étant majoritairement composée d'immigrant.e.s mexicain.e.s récent.e.s ou d'Hispano-Américain.e.s. Il compare plus directement Montréal et Barcelone – où les relations linguistiques lui paraissent plus crispées et l'intérêt pour l'indépendance, plus marqué, alors qu'à Montréal, les gens chercheraient actuellement à échapper aux débats linguistiques trop idéologiques.

6. Remarques conclusives

Au terme de ce parcours, quelles sont les conclusions qu'on peut tirer, concernant ces dernières comparaisons, mais aussi d'éventuelles différences entre les membres du groupe A (nés à l'extérieur du Québec) et du groupe B (nés au Québec)?

6.1. « *I fé frète* » au Québec : un enjeu identitaire plutôt que linguistique

La dernière partie, comparative, nous rappelle que les informatrices et informateurs du groupe A, né.e.s à l'étranger, ne sont pas arrivé.e.s vierges de toute expérience de plurilinguisme en immigrant au Québec. Chacune et chacun transportait tout un bagage, non seulement en ce qui concerne le répertoire linguistique, mais aussi en lien avec le plurilinguisme sociétal dans lequel s'inscrivait leur vie – à des degrés divers. Prenons l'exemple des deux informateurs originaires de la Vallée d'Aoste.

Dans le cas de A5 et A6, ce qui importe n'est pas forcément la justesse des comparaisons. Car en termes strictement linguistiques, il est très difficile de rapprocher, comme ils le font, le « patois de la Vallée d'Aoste » et le français du Québec. Historiquement, le français québécois reste très proche du français de Paris. Les traits québécois considérés en France comme archaïques ou régionaux ne changent rien au fait que l'unification linguistique autour du « français du roi » a été plus précoce au Canada (pour la population allochtone) qu'en France – où des langues ou dialectes autres que le français de Paris ont subsisté jusqu'à nos jours. En revanche, la Vallée d'Aoste est une région où, pendant des siècles, on écrivait certes le français, langue officielle, mais en employant à l'oral une langue très différente, relevant de ce que les linguistes appellent le francoprovençal. Ce dernier est un système linguistique distinct situé entre le français au nord et l'occitan au sud, diffusé depuis les villes de Lyon et de Genève à partir du 6^e siècle dans ce qui est aujourd'hui la Vallée d'Aoste italienne, la Suisse romande et le centre-est de la France.

Le fait que dans les deux contextes, on dise « *i fè frète* » pour dire « il fait froid », relève donc plus du hasard – et de la proximité entre toutes les langues qui constituent le continuum roman – que d'une parenté réelle avec le français du Québec. Il est toutefois très révélateur qu'A6 ait choisi ce fait linguistique pour conférer une cohérence à ses expériences linguistiques passées et présentes. Au-delà de l'anecdote sur l'expression commune aux deux variétés linguistiques, le parallèle qui lui importe est celui qu'il établit entre deux sociétés plurilingues où il existe des langues dominées et dominantes. Dans les deux sociétés, le français peut apparaître comme une langue dominée, respectivement par l'italien et l'anglais : dominée de façon manifeste en Vallée d'Aoste, de façon beaucoup plus ambiguë au Québec. Cette comparaison permet de se mettre en scène comme quelqu'un qui comprend « de l'intérieur » la question du français au Québec, donc comme un « bon immigrant » qui peut s'identifier aux peurs d'assimilation exprimées par certain.e.s Québécois.es francophones.

De plus, pour A5 et A6, au-delà de la question du français comme langue officielle, le fait de présenter le francoprovençal non pas comme une langue en soi, mais comme une sorte de variété orale du français écrit (une attitude assez fréquente en Vallée d'Aoste, dont nous ne pouvons ici exposer les fondements) permet à ces deux répondants de montrer qu'ils sont conscients des enjeux liés à la variété québécoise du français, et que, de ce point de vue, ils sont doublement de « bons Québécois » (d'adoption).

Tout ceci rappelle que les définitions que les linguistes donnent parfois des langues ainsi que les limites géographiques et structurelles qui sont assignées à celles-ci importent souvent peu. Pour les non-spécialistes, les seules langues qui valent sont celles qu'ils font exister dans et par leur discours – en les parlant, mais aussi en *en* parlant, comme dans les deux cas évoqués ci-dessus. Le discours sur les langues est alors couplé à une stratégie identitaire qui vise à rapprocher la société d'origine à la société d'accueil, et, en quelque sorte, à conférer une certaine unité à l'histoire individuelle. Dans une moindre mesure, les

témoignages de A4 (sur l'Allemagne) et A7 (sur la Tunisie) permettraient sans doute de faire des analyses semblables sur la façon d'utiliser le contexte d'origine comme grille d'interprétation pour décrire la situation québécoise – et donc de montrer à la fois l'appartenance au Québec et l'originalité comme immigrante.

6.2. *Quelles différences entre les francotropes d'origines différentes?*

L'analyse des discours des répondant.e.s des groupes A et B a montré que toutes et tous partageaient une perception commune de l'espace linguistique montréalais ainsi qu'un amour très marqué pour Montréal en tant que ville plurilingue. En tant que personnes plurilingues, ils et elles disent apprécier la fluidité linguistique qui leur permet d'évoluer dans plusieurs univers culturels, de passer d'une langue à l'autre sans rencontrer jamais de gros problèmes de communication.

Les perceptions relevant davantage de la politique semblent plus polarisées, et on peut observer que les francotropes du groupe A (nés à l'extérieur du Québec) sont plus critiques face à certaines dispositions de la Loi 101 que les francotropes du groupe B. Même si le corpus est trop restreint pour viser une véritable représentativité, ce n'est sans doute pas un hasard. Pour pousser plus loin certaines conclusions, il faudrait analyser plus en détail les discours, poser des questions complémentaires, analyser l'influence des discours politiques en circulation dans le milieu familial ou social, etc. Il est certain que dans les deux groupes, on trouve des personnes qui émettent des réserves face à la Loi 101 tout en disant accepter ou au moins comprendre ce qui la sous-tend – s'agissant des réglementations liées à l'affichage, mais surtout en ce qui concerne l'école. C'est tout de même au sein du groupe A qu'on trouve le rejet le plus vif (par exemple A7), et au sein du groupe B qu'on trouve l'adhésion la plus franche (par exemple B3). Le fait que toutes les différences de perception ne soient pas abolies entre Montréalais.e.s d'origines diverses n'est du reste guère étonnant, puisque, sondage après sondage, on remarque que les réactions à certaines décisions politiques ou que certains comportements électoraux diffèrent sensiblement selon que les citoyen.ne.s de la métropole québécoise ont pour première langue le français, l'anglais ou une autre langue.

Pourtant, au-delà de ces quelques tendances générales, l'analyse de notre corpus montre que ces discours sont loin d'être prévisibles et linéaires. Ce qui frappe, c'est le nombre de nuances qui montrent que l'ensemble des informatrices et des informateurs sont conscient.e.s de la complexité de la situation. Au-delà de ce qui peut parfois les irriter, toutes les personnes interviewées témoignent d'une volonté de comprendre la logique de celles et ceux qui ne pensent pas tout à fait comme elles, et d'avoir confiance en l'avenir d'une ville – et en celui de ses habitant.e.s – dont elles apprécient profondément le potentiel. Quelle que soit la façon dont elles imaginent le visage de Montréal dans une centaine d'années, elles semblent parier sur le fait que le plurilinguisme n'évoluera pas vers une situation plus conflictuelle. Et quand elles extrapolent leur réflexion en la dirigeant vers l'avenir linguistique de la planète tout entière, elles ne font guère de scénarios pessimistes – comme s'il s'agissait de dire que les conflits que rencontrent les êtres humains vont bien au-delà des questions linguistiques et relèvent de défis beaucoup plus complexes que la communication verbale...

Dans le texte sur les cartes mentales (voir chapitre 1 de ce volume), nous avons vu que les cartes permettent d'illustrer la composition linguistique de divers espaces géographiques, mais on pouvait aussi constater que plus on s'approche de la réalité micro-locale, plus la gamme de couleurs s'enrichit. Les cartes

peinent ainsi à capter la « montréalité », la réalité très mouvante des pratiques langagières translinguistiques. Une même locutrice ou un même locuteur peut passer d'une langue à une autre non seulement au cours d'une conversation ou dès qu'il ou elle change d'environnement social (comme cela a été illustré dans le chapitre 2 de ce volume, sur l'enjeu de la communication à Montréal), mais aussi à différentes étapes de sa vie. Seule la mise en récit des parcours individuels permet de reconstruire – au moins en partie – l'extrême mobilité des locutrices et locuteurs au sein d'espaces linguistiques souvent éphémères. L'attribution d'un espace à tel ou tel groupe ethno-linguistique atteint vite ses limites, et la notion même de « communauté linguistique » centrée autour d'une seule langue doit être remise en question.

À Montréal peut-être plus qu'ailleurs, la vie sociale apparaît comme un ensemble de communautés de pratiques hybrides, linguistiquement multiformes, et elle relève d'une dialectique permanente entre l'un et le multiple. Les membres de telle ou telle communauté souvent présentée comme cohésive (« les francophones », « les Italiens de Montréal », etc.) sont ainsi constamment appelés à se mouvoir entre une langue première, qui les renvoie à l'idée d'unité ou d'identité, et d'autres langues qui, dans l'espace public, les confrontent à l'altérité et font qu'ils *deviennent* autres. C'est ce que nous espérons avoir montré en analysant le discours de quelques francotropes en provenance d'horizons divers : loin de rester assigné.e.s aux frontières d'une seule langue censée les définir intrinsèquement, toutes et tous élaborent – plus ou moins consciemment – une véritable politique de la mobilité entre les langues, à l'échelle tant locale que mondiale.

Références

- Cavalli, M. (1997). Représentations sociales et politique linguistique. Le cas du Val d'Aoste. *Tranel*, (27), 83-87.
- Duchêne, A., et Heller, M. (dir.). (2008). Discourses of endangerment : Sociolinguistics, globalization and social order. Dans A. Duchêne et M. Heller, *Discourses of Endangerment. Ideology and Interest in the Defense of Languages* (pp. 1-13). Continuum.
- Jodelet, D. (dir.). (1989). *Les représentations sociales*. PUF.
- Lewis, G., Jones, B. et Baker, C. (2012). Translanguaging: origins and development from school to street and beyond. *Educational Research and Evaluation*, 18(7), 641-654.
DOI: [10.1080/13803611.2012.718488](https://doi.org/10.1080/13803611.2012.718488)
- Lüdi, G. (dir.). (2011) [1987]. *Devenir bilingue - Parler bilingue*. De Gruyter.
- Lüdi, G. (2004). Pour une linguistique de la compétence du locuteur plurilingue. *Revue française de linguistique appliquée*, 2(2), 125-135. DOI: [10.3917/rfla.092.0125](https://doi.org/10.3917/rfla.092.0125)
- Lüdi, G., et Py, B. (2003). *Être bilingue* (3e éd.). Lang.
- Muehlmann, S. (2008). Defending diversity : Staking out a common global interest? Dans A. Duchêne et M. Heller, *Discourses of Endangerment. Ideology and Interest in the Defense of Languages* (pp. 14-34). Continuum.

❖ CHAPITRE 4

Montréal, ‘ville-monde’ racontée en anglais

Daphné Morin

Introduction

Dans les pages précédentes, nous avons examiné les représentations sociales et la dynamique des interactions dans l’univers linguistique montréalais, dont nous souhaitons brosser un panorama préliminaire dans le cadre du projet pilote *Montréal, ‘ville-monde’*. Pour ce faire, nous nous sommes appuyés sur des entretiens menés en français et en espagnol auprès de locutrices et locuteurs de ces deux langues, natif.ve.s ou non, habitant tous dans la métropole du Québec, ainsi que sur une série de cartes mentales produites par les participant.e.s du projet. Or, notre portrait de la ville serait incomplet – ne serait-ce qu’au niveau de l’imaginaire collectif – si nous ne présentions pas également la dernière série d’entrevues de notre corpus.

Pour boucler la boucle de cette première publication, voici donc une collection de fragments d’entrevues faites en anglais auprès de deux personnes d’origine montréalaise et de quatre autres nées à l’étranger (plus précisément, aux États-Unis (2), en Chine et en Russie). Parmi les répondant.e.s, on compte quatre femmes et deux hommes. Quatre de ces personnes avaient entre 28 et 57 ans au moment de l’entrevue; deux ne spécifient pas leur âge. Tous ne précisent pas non plus leur niveau d’éducation; cependant, la plupart sont des diplômés universitaires. Sur le plan professionnel, l’ensemble du groupe est affilié au monde des arts ou de la culture. En effet, deux personnes sont artistes et trois autres, art-thérapeutes; la dernière est étudiante en communication.

Nous avons tenu à présenter ces entretiens comme ayant été menés « en anglais » plutôt qu’« auprès d’anglophones » afin de prendre un nouveau pas de recul par rapport à la traditionnelle triade de catégories linguistiques québécoises (francophone/anglophone/allophone) et aux divisions que celles-ci peuvent entraîner (quoique, nous le verrons, certains ressentent bel et bien l’existence d’un conflit linguistique à Montréal). En effet, la plupart des locutrices et locuteurs de ce sous-corpus étant trilingues, il aurait été réducteur de ne les présenter que sous une seule facette de leur identité linguistique. Par ailleurs, ce sous-groupe n’est pas le seul que l’on aurait pu interviewer en anglais : la plupart des 27 répondant.e.s du projet pilote maîtrisaient cette langue. Pour reprendre la terminologie exposée dans l’introduction de ce volume et employée dans le chapitre précédent, on pourrait donc parler de personnes « anglotropes ».

Les entretiens dont proviennent les remarques présentées dans les prochaines pages ont été menés par un intervieweur ayant pris certaines libertés quant au questionnaire qui a été employé dans les entrevues en

français et en espagnol. Ce facteur a fait en sorte que le « sous-corpus anglotrope » du projet se prêtait moins à une comparaison systématique avec le reste des témoignages recueillis, raison pour laquelle nous n'avons pas entrepris pareille démarche. Cela étant dit, les propos que l'on y retrouve n'en demeurent pas moins riches en contenu, et nous souhaitons les mettre en lumière.

Après nous être approprié les commentaires des francotropes de notre corpus afin d'en faire l'analyse et la synthèse, nous redonnons à présent la parole aux locutrices et locuteurs : nous proposons au lectorat nous ayant accompagnés dans notre exercice de réflexion sur Montréal et ses langues de compléter son parcours au moyen d'observations finales présentées sous forme de « tempêtes d'idées », sans reformulation ni réinterprétation de notre part. Notre principale intervention a été de sélectionner les extraits les plus parlants (soit en raison de leur originalité, soit en fonction de l'écho qu'ils font aux autres remarques avancées dans ce volume) et de les regrouper thématiquement, selon une logique comparable à celle appliquée dans le chapitre précédent. Nous espérons avoir obtenu pour résultat un éventail minimalement filtré qui dialogue avec nos analyses antérieures tout en y apportant des points de vue manquants, inédits.

Tous les sujets n'ont pas été commentés par l'ensemble des participant.e.s, dont certain.e.s ont pu, au contraire, formuler plus d'une remarque sur un même thème. On pourra donc se référer aux étiquettes apposées en fin de citation afin de distinguer les diverses interventions en fonction des interviewé.e.s. On a attribué à chaque intervenant.e un code alphanumérique sur le même modèle que dans le chapitre antérieur : les sigles en A se réfèrent à des personnes nées à l'extérieur de Montréal et les sigles en B, à des personnes originaires de la ville. Il sera possible de reconstituer certains discours par le biais des fragments sélectionnés, mais les individus eux-mêmes ne devraient pas être identifiables.

Sans plus de préambule, nous invitons le lectorat à découvrir dix figures, ou réseaux mentaux, mettant en exergue une série de commentaires entre lesquels on pourra établir autant de points de convergence que de divergence. Nous nous permettrons de formuler à la toute fin quelques remarques conclusives, notamment en ce qui concerne les avenues ouvertes par les travaux rassemblés entre ces pages.

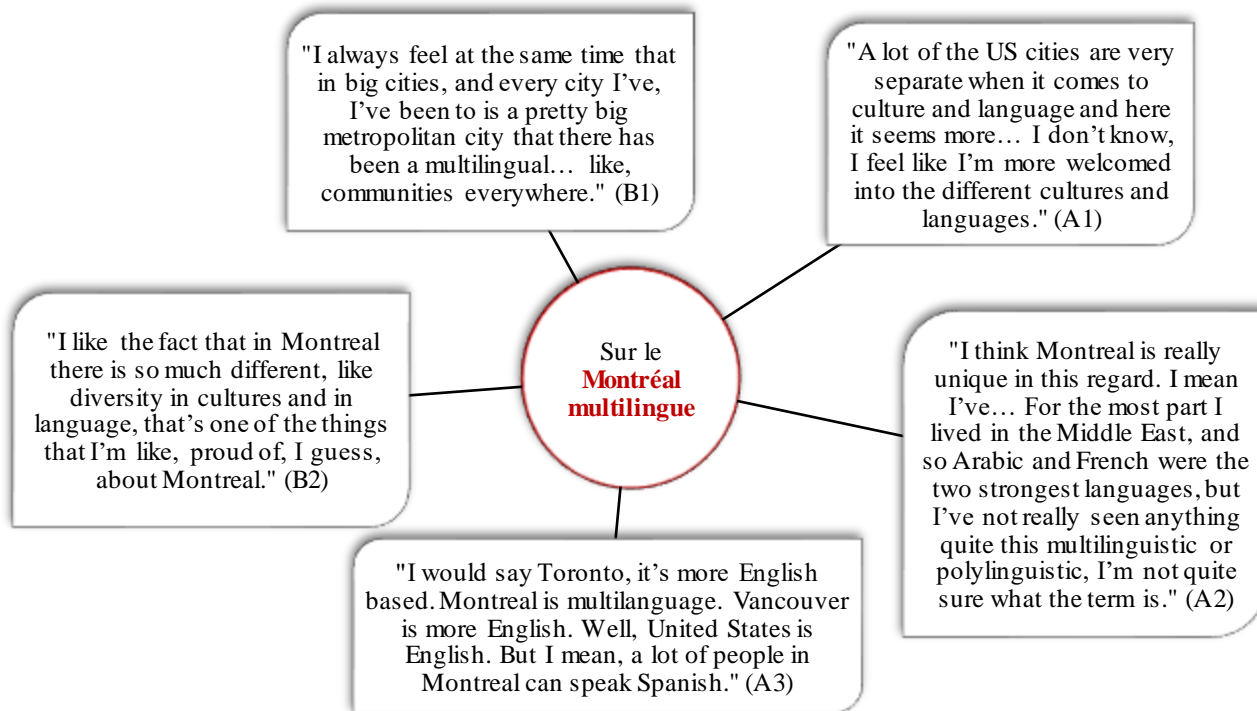


Figure 1. Sur le Montréal multilingue

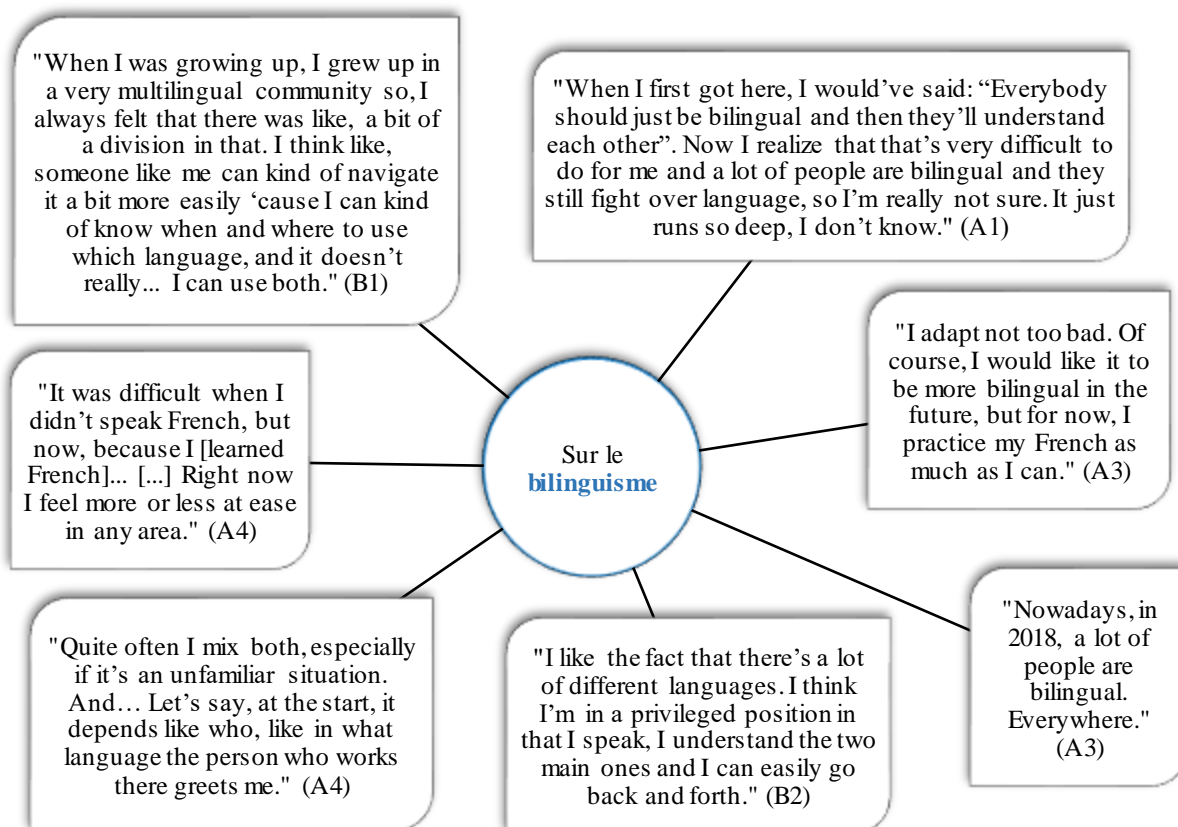


Figure 2. Sur le bilinguisme

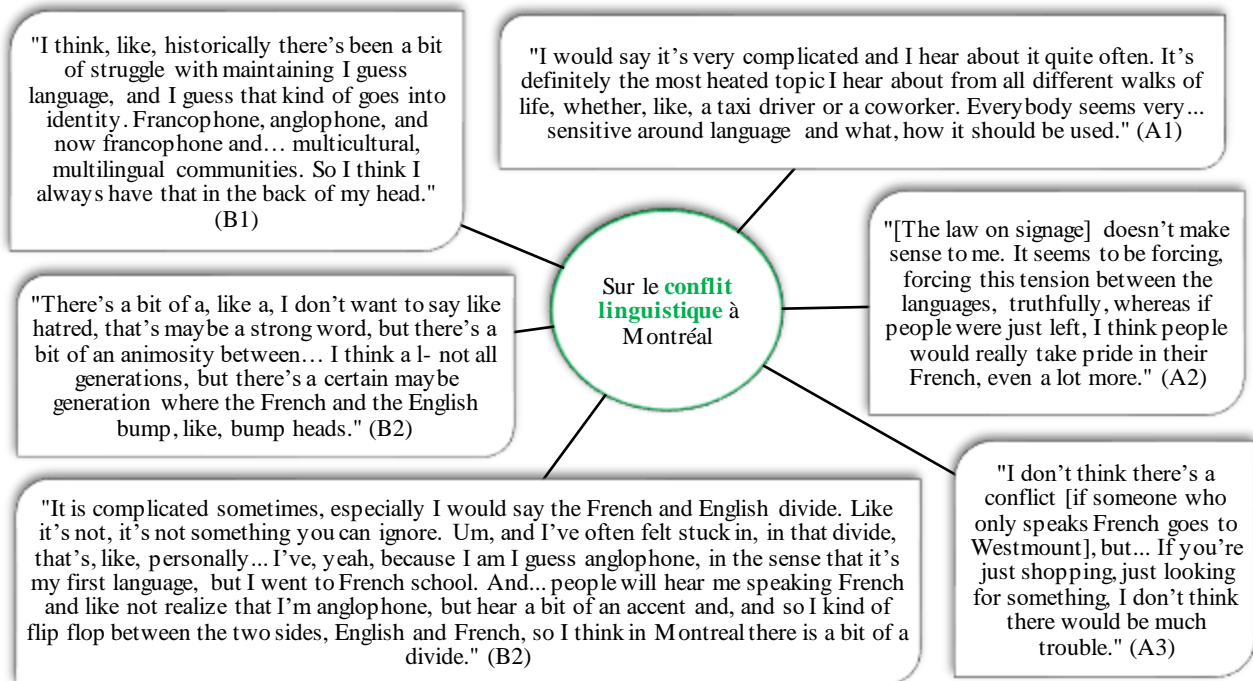


Figure 3. Sur le conflit linguistique à Montréal

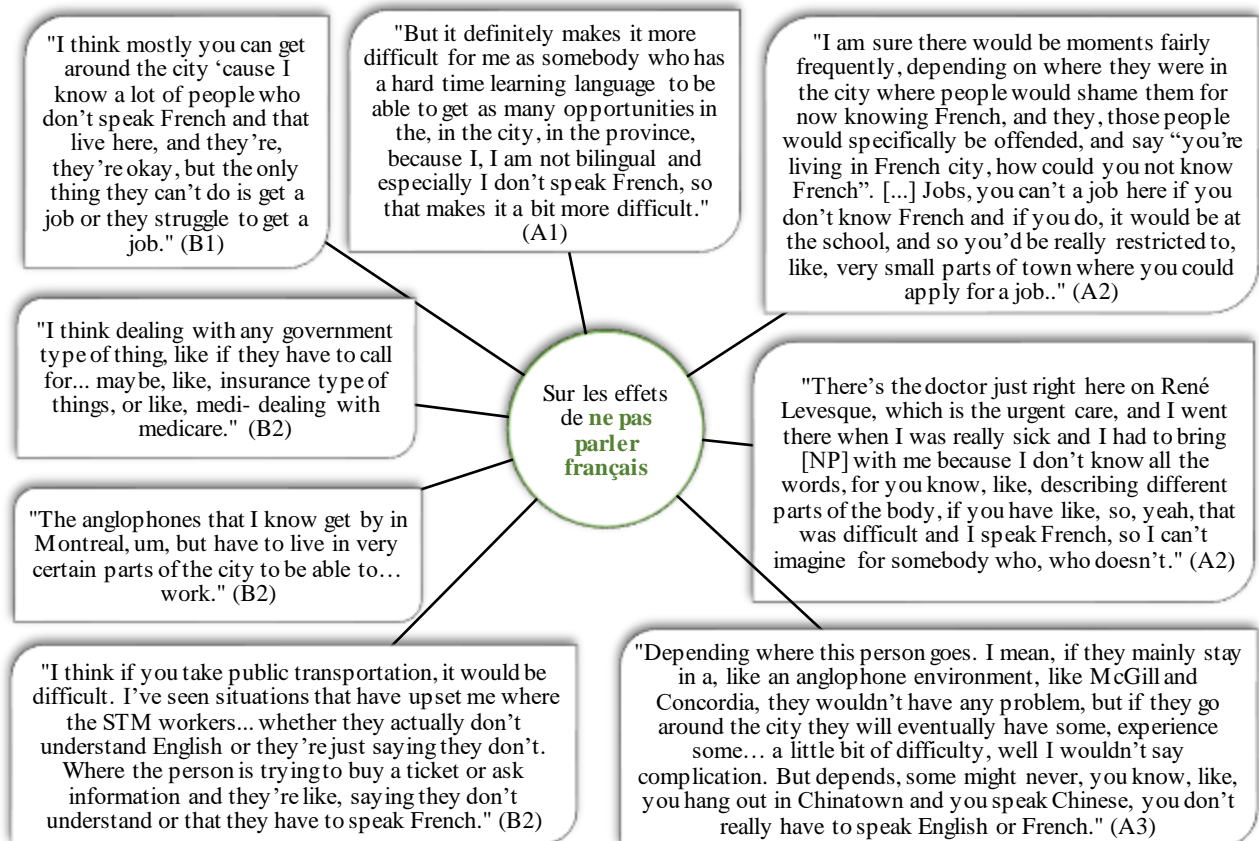


Figure 4. Sur les effets de ne pas parler français

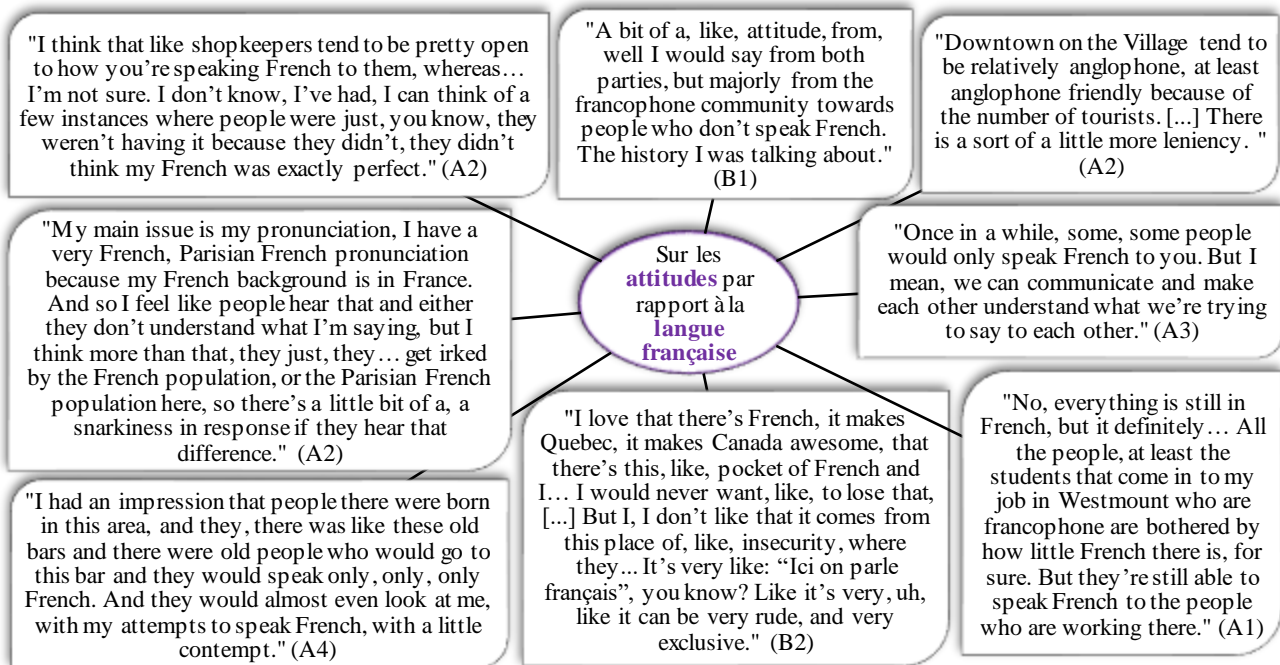


Figure 5. Sur les attitudes par rapport à la langue française

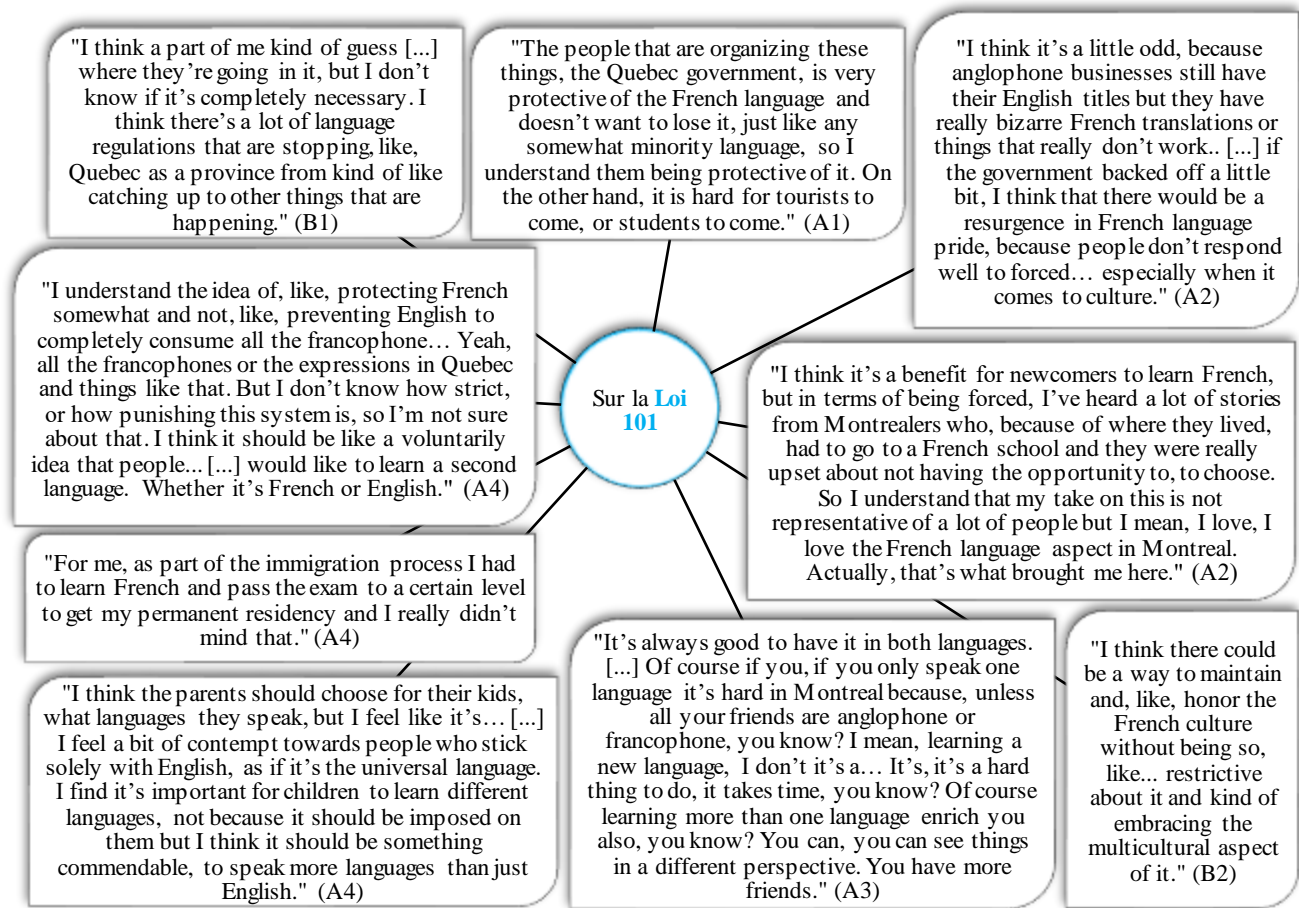


Figure 6. Sur la Loi 101

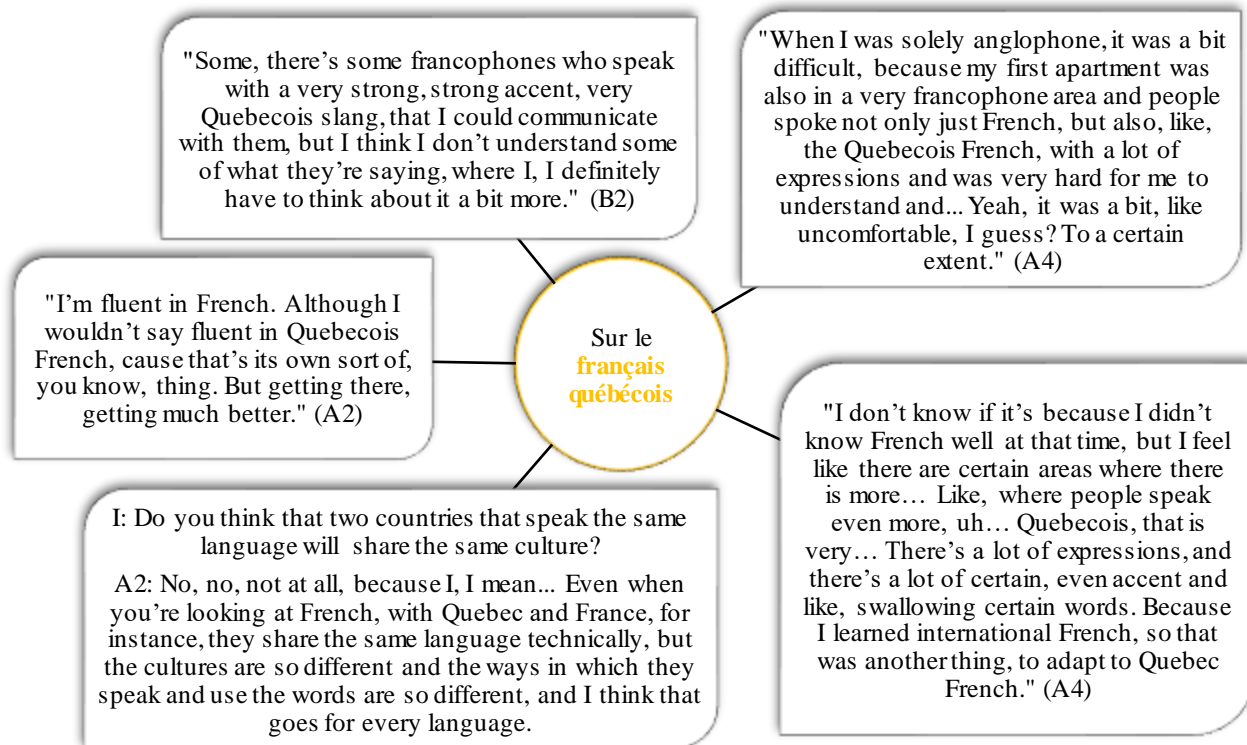


Figure 7. Sur le français québécois

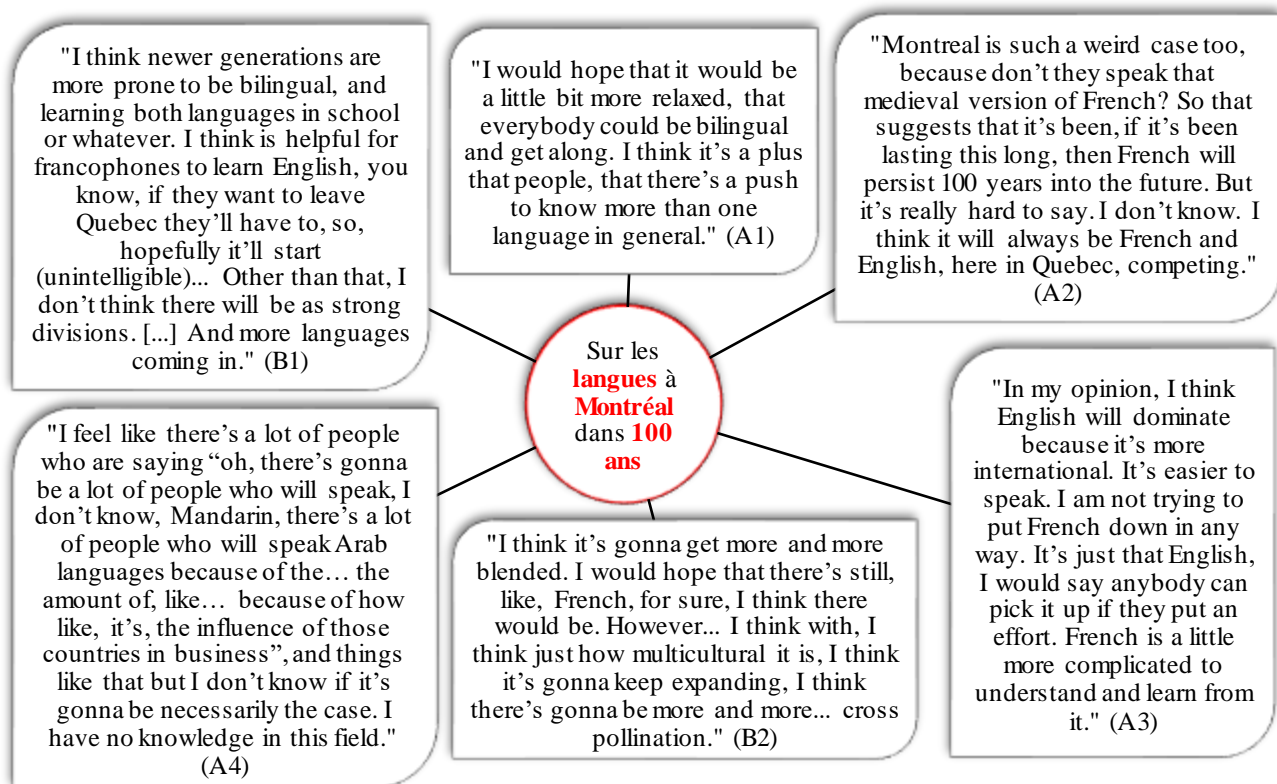


Figure 8. Sur les langues à Montréal dans 100 ans

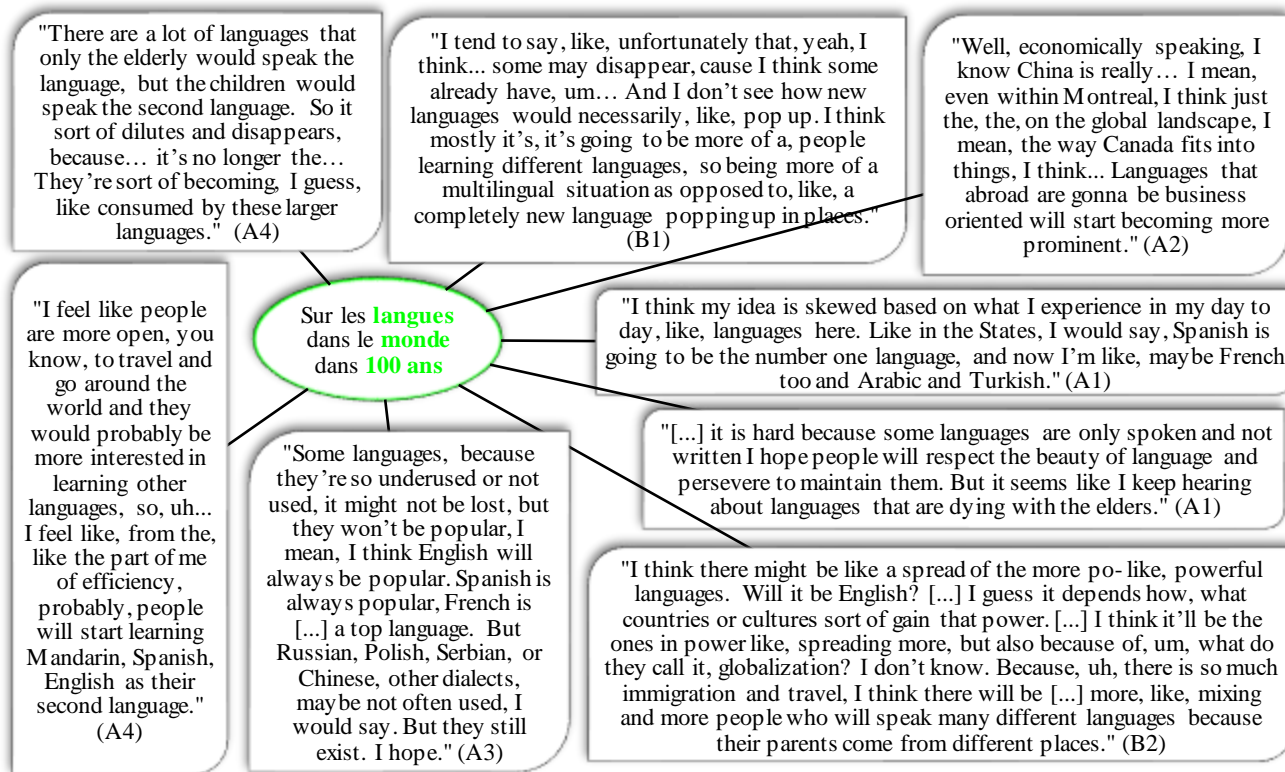


Figure 9. Sur les langues dans le monde dans 100 ans

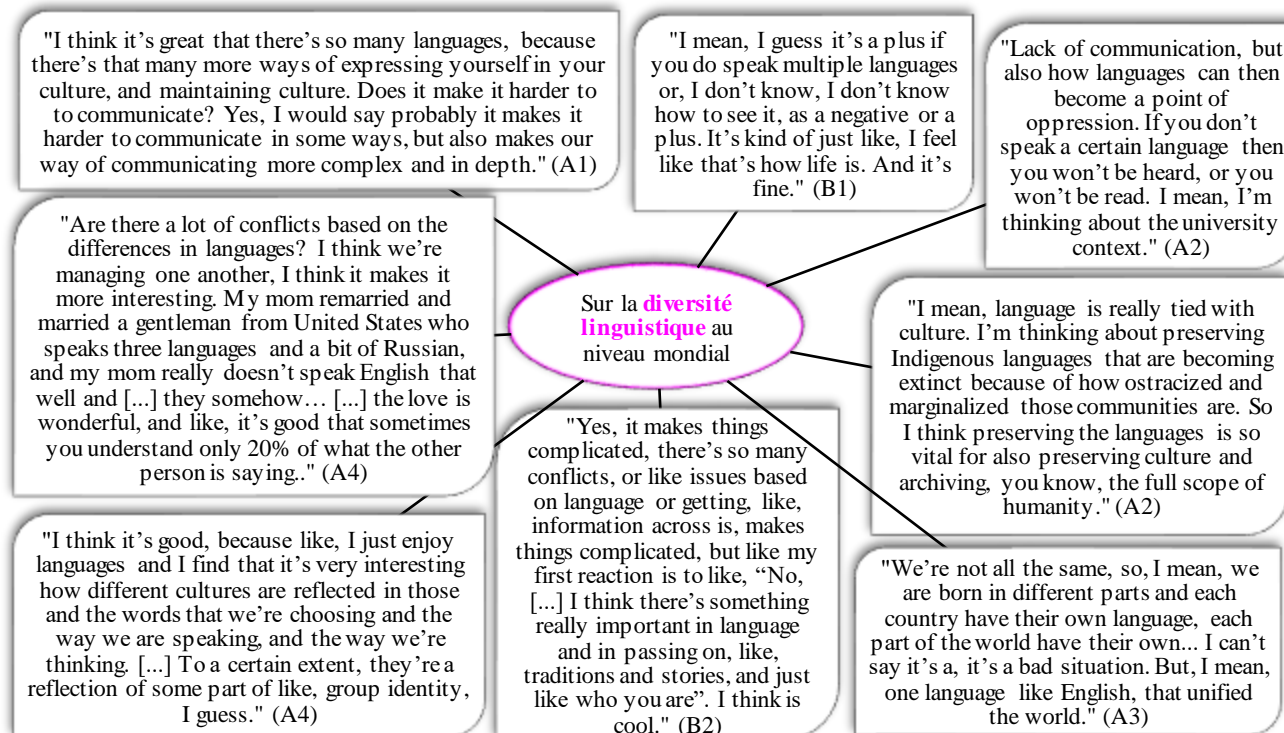


Figure 10. Sur la diversité linguistique au niveau mondial

En guise de conclusion

Ci-haut, dix thèmes ont pu être représentés par autant de schémas qui, dès le premier regard, s'avèrent évocateurs : on distingue d'un coup d'œil les sujets à propos desquels les informatrices et informateurs ont le plus de commentaires à formuler (notamment la Loi 101, ainsi que l'avenir des langues et la diversité linguistique au niveau mondial). On a également pu apprécier différents degrés d'émotivité au sein du groupe, allant de la franche irritation au tranquille sens du compromis, en passant par l'apparente neutralité. À certains égards, il y a donc autant de visions des langues qu'il y a de locutrices et de locuteurs.

Cela étant dit, il est possible d'établir certaines généralisations et de dresser des parallèles avec le reste du corpus du projet *Montréal, 'ville-monde'* – lequel comprend, rappelons-le, un total de 27 entrevues. Par exemple, plusieurs participant.e.s mentionnent que leur bi-/multilinguisme les avantage, faisant en sorte que leur mobilité linguistique est accrue. Plusieurs présentent d'ailleurs le bilinguisme comme une solution pour améliorer la communication dans la métropole. Nous ne sommes donc pas surpris de constater que 73% des 26 répondant.e.s questionné.e.s à savoir s'ils éprouvaient des difficultés de communication à Montréal ont affirmé ne pas en avoir (50%) ou ne s'en ressentir qu'occasionnellement (23%). Sur ce point entre autres, il nous intéressera d'interviewer éventuellement davantage de personnes se déclarant unilingues, de façon à tenir compte d'un plus grand éventail de points de vue.

On ajoutera que les entraves à la communication qui sont rapportées diffèrent en nature : là où les francotropes tendent à évoquer des rencontres avec des locutrices et locuteurs de langues « réellement étrangères » (c'est-à-dire de langues qui leur sont inconnues, car plusieurs parlent d'autres langues que le français), les anglotropes et hispanotropes mentionnent davantage les défis entraînés par la compréhension du registre québécois familier. Cela dit, quelle que soit la posture adoptée quant au français local (car certains commentaires expriment une réelle frustration sur ce thème), beaucoup ajoutent que l'adaptation se fait souvent avec le temps et grâce à l'exposition à la langue. De telles considérations, si on les amplifiait, pourraient s'inscrire dans une réflexion novatrice sur les programmes québécois de francisation et d'intégration des immigrant.e.s, voire sur le vivre-ensemble linguistique au niveau provincial; le tout, de façon à rappeler l'importance de tisser des réseaux entre les communautés.

Parmi les autres observations exprimées dans les trois langues de notre corpus actuel, citons l'idée selon laquelle les membres des générations les plus jeunes sont plus bilingues que leurs aîné.e.s, qui auraient davantage hérité du traditionnel conflit francos/anglos ou seraient plus conservateurs sur le plan linguistique¹.

¹ Cela concorde avec les données de Statistique Canada, selon lesquelles « au Québec, le taux de bilinguisme français-anglais le plus élevé en 2016 a été observé chez ceux âgés de 20 à 29 ans (65 %), soit à l'âge où plusieurs jeunes adultes intègrent le marché du travail ou poursuivent des études postsecondaires ».

À une échelle provinciale plus large, cela rejoint également les conclusions de Magnan (2005, p. 107), dont le mémoire intitulé *Facteurs de rétention des Anglo-Québécois : étude de deux générations de la région de Québec* indique que « les jeunes bilingues et biculturels ne ressentent pas le besoin de parler anglais dans les lieux publics pour affirmer leur Anglité, comme tel est le cas des anglophones et des Anglo-Québécois de la génération née entre 1950 et 1960 ».

À en croire les commentaires que nous avons recueillis, Montréal est toujours perçue comme étant linguistiquement « tendue »; bien qu'en pratique, nous l'avons mentionné, le fait d'élargir son répertoire de langues permette vraisemblablement d'y naviguer avec plus de fluidité. La question de la législation sur la langue continue de diviser. Dans tous les sous-groupes méthodologiques de notre corpus, les motivations derrière la Loi 101 sont généralement comprises, qu'on l'appuie totalement, en partie ou pas du tout. Nous avons cependant constaté que les participant.e.s chez qui la composante anglotrope est importante (au niveau identitaire ou de la pratique linguistique) formulent davantage de remarques autour d'un idéal de tolérance, de flexibilité et d'inclusion linguistiques.

Pour finir, mentionnons un motif récurrent : l'interférence entre les questions sur l'avenir linguistique de Montréal et celui du monde. Il semblerait en effet que nous ayons correctement intitulé ce projet pilote : les informatrices et informateurs ont souvent considéré l'actualité au niveau mondial pour prédire l'évolution de la démographie linguistique de Montréal et tenu compte du paysage linguistique montréalais pour se représenter la diversité à une échelle globale. De plus, ils s'entendent à dire que, malgré des prévisions pessimistes pour les « petites langues » et quels que puissent être les obstacles communicationnels, la mosaïque linguistique doit partout être préservée. Pour d'autres, il s'agit d'une question de culture et d'identité.

Nos lectrices et lecteurs auront compris que les pistes potentielles pour de futures recherches abondent : nous en avons présenté plusieurs au fil de ce volume. À la suite de cet exercice de réflexion, nous concluons que les représentations linguistiques de la ville ont une portée sociale dont il est essentiel de tenir compte : Labov (1972, p. xiii) disait d'ailleurs qu'il s'était longtemps refusé à parler de 'sociolinguistique', puisqu'il était inconcevable, selon lui, de faire de la linguistique sans tenir compte de la dimension sociale de la langue. Nous lançons donc deux dernières pistes de recherche : compte tenu du haut taux de multilinguisme à Montréal, il pourrait s'avérer intéressant d'étudier les attitudes linguistiques dans la métropole en interviewant des locutrices et locuteurs dans plus d'une langue. Enfin, par souci de représentativité, et dans l'espoir de découvrir et explorer certains aspects ou subtilités qui ne sont pas encore apparus, il serait hautement souhaitable d'accroître le nombre de langues dans lesquelles se font les entrevues : c'est ce que nous avons prévu pour une deuxième phase du projet *Montréal, 'ville-monde'*. À suivre!

Références

- Labov, W. (1972). *Sociolinguistic Patterns*. University of Pennsylvania Press.
- Magnan, M. (2005). *Facteurs de rétention des Anglo-Québécois : étude de deux générations de la région de Québec*. [Mémoire de maîtrise, Université Laval].
- Statistique Canada. (2019, octobre 3). *Résultats du Recensement de 2016 : Le bilinguisme français-anglais chez les enfants et les jeunes au Canada*.
<https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/75-006-x/2019001/article/00014-fra.htm>.

